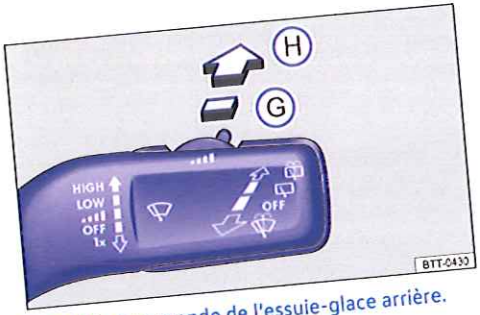

Fig. 110 Commande de l'essuie-glace arrière.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 148.

Placement du levier dans la position souhaitée → ⓘ :		
Ⓐ	OFF	Essuie-glaces désactivés.
Ⓑ		Balayage intermittent du pare-brise Réglez la sensibilité du détecteur de pluie/luminosité et ainsi les niveaux d'intermittence à l'aide de la commande → fig. 109 ①.
Ⓒ	LOW	Balayage lent.
Ⓓ	HIGH	Balayage rapide.
Ⓔ	1x	Balayage aller-retour – balayage bref. Maintenez le levier enfoncé plus longtemps pour effectuer un balayage plus rapide.
Ⓕ		Levier tiré : lavage/balayage automatique pour le nettoyage du pare-brise et lavage/balayage automatique pour le nettoyage des projecteurs avant, les feux de croisement étant allumés.
		Balayage intermittent de la glace ar-

- Le cas échéant, enlevez la neige et la glace se trouvant sur les essuie-glaces avant de prendre la route.
- Détachez avec précaution du pare-brise les balais d'essuie-glace collés par le gel. Volkswagen vous recommande pour cela d'utiliser un aérosol dégivrant.

AVERTISSEMENT

N'activez pas l'essuie-glace lorsque la glace est sèche. L'actionnement des balais d'essuie-glace sur la surface sèche risque d'endommager la glace.

Les essuie-glaces ne fonctionnent qu'avec l'allumage mis ainsi que le capot-moteur et le capot arrière fermés.

Le balayage intermittent du pare-brise s'effectue en fonction de la vitesse. Plus la vitesse est élevée, plus les essuie-glaces balayent fréquemment.

L'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche lorsque les essuie-glaces du pare-brise sont en marche et que la marche arrière est engagée.

Après la coupure de l'allumage et sa remise ainsi qu'après le démarrage du moteur lorsque le levier d'essuie-glace se trouve en position de balayage intermittent pour la glace arrière → fig. 110 ⑥, l'essuie-glace arrière ne se met pas immédiatement en marche ; il ne se déclenche qu'une fois l'essuie-glace avant activé. Ceci permet d'éviter le fonctionnement de l'essuie-glace sur une glace sèche.

Fonctions des essuie-glaces

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 148.

Comportement des essuie-glaces dans différentes situations :

Lorsque le véhicule est à l'arrêt :	L'essuie-glace passe momentanément à la vitesse de balayage inférieure.
Pendant le lavage/balayage automatique :	Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) passe au mode recyclage de l'air ambiant pendant env. 30 secondes pour éviter les odeurs de liquide de lave-glace dans l'habitacle.
Pendant le balayage intermittent :	L'intermittence dépend de la vitesse. Plus la vitesse est élevée, plus les intervalles sont brefs.

Gicleurs de lave-glace dégivrants

Le dégivrage dégèle les gicleurs de lave-glace gelés, mais pas les conduites de liquide de lave-glace. Les gicleurs de lave-glace dégivrants régulent automatiquement leur puissance calorifique ors de l'établissement du contact d'allumage, en onction de la température ambiante.

ave-projecteurs

e lave-projecteurs nettoie le verre des projecurs.

ne fois le contact d'allumage mis et les feux de oisement allumés, les projecteurs sont également nettoyés lors du premier actionnement du e-glace du pare-brise puis au rythme d'un acnnement sur cinq du lave-glace du pare-brise. ur cela, le levier d'essuie-glace doit être tiré en ction du volant lorsque les feux de croisent ou de route sont allu

glace, ce dernier reste immobile. Retirez l'obstacle et mettez de nouveau l'essuie-glace en marche.

◁

Position de maintenance des essuie-glaces avant

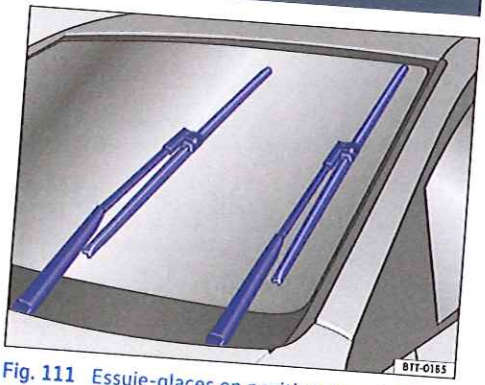

Fig. 111 Essuie-glaces en position de maintenance.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 148.

En position de maintenance, les bras d'essuie-glace peuvent être écartés du pare-brise. Pour amener les essuie-glaces en position de maintenance → fig. 111, procédez comme suit :

Activation manuelle de la position de maintenance

- Garez le véhicule.
- Le capot-moteur doit être fermé → page 338.
- Mettez le contact d'allumage puis

– OU : effleurez le bouton de fonction Réglages et ensuite Service/Contrôle.
– Effleurez le bouton de fonction Ess.-glaces pos. maint. pour activer ou désactiver la position de maintenance.

Lorsque la case dans le bouton de fonction est cochée ☑, la fonction est activée.

Soulèvement des bras d'essuie-glace avant

– Avant de soulever les balais d'essuie-glace, amenez-les en position de maintenance → ⓘ.
– Pour soulever un bras d'essuie glace, ne le touchez que dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.

Rabattez les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route ! Le contact d'allumage étant mis, abaissez brièvement le levier d'essuie-glace pour ramener les bras d'essuie-glace dans leur position initiale.

AVERTISSEMENT

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot-moteur et des bras d'essuie-glace, ne soulevez les bras d'essuie-glace du pare-brise que lorsqu'ils sont en position de maintenance.
- Rabattez toujours les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route.

Ce n'est que lorsque le véhicule est à l'arrêt que les essuie-glaces peuvent être remis en position de maintenance. ◁

Détecteur de pluie/de luminosité

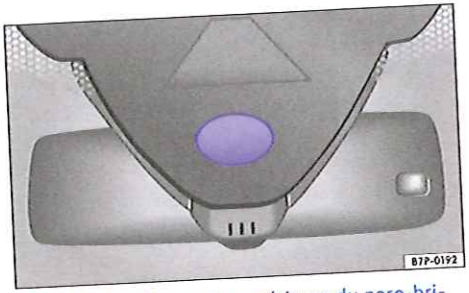

Fig. 113 Dans la partie supérieure du pare-brise : surface sensible du détecteur de pluie/luminosité.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 148.

Le détecteur de pluie/luminosité activé pilote de manière autonome l'intermittence des essuie-glaces en fonction de l'intensité des précipitations → ⚠. La sensibilité du détecteur de pluie/luminosité peut être réglée manuellement à l'aide de la commande → fig. 112 Ⓐ.

Le détecteur de pluie/luminosité doit être activé dans le système d'infodivertissement → page 49.

Poussez le levier dans la position souhaitée → fig. 112 :

⓪ Détecteur de pluie/de luminosité désactivé.
① Détecteur de pluie activé – balayage automatique, si nécessaire.
Ⓐ Réglage de la surface sensible du détecteur de pluie/de luminosité :
  – Réglage de la commande vers la droite – haute sensibilité.
  – Réglage de la commande vers la gauche – faible sensibilité.

Activation et désactivation du détecteur de pluie/luminosité dans le système d'infodivertissement

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche CAR du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction Réglages.
- Sélectionnez l'option Éclairage & vision dans la liste de sélection.
- Effleurez le bouton de fonction Détecteur de pluie pour activer ou désactiver le détecteur de pluie/luminosité.

Lorsque la case dans le bouton de fonction est cochée ☑, la fonction est activée.

Modification du comportement de déclenchement du détecteur de pluie/de luminosité

Causes possibles des dysfonctionnements et des interprétations erronées *dans la zone de la surface sensible* → fig. 113 du détecteur de pluie/luminosité :

- Balais d'essuie-glace endommagés : la présence d'un film d'eau ou de traces de balayage laissées par des balais d'essuie-glace endommagés peut augmenter la durée de mise en marche, réduire considérablement les intervalles de balayage ou entraîner un passage en mode de balayage rapide et continu.
- Insectes : les insectes qui s'écrasent sur le pare-brise déclenchent l'essuie-glace.
- Stries formées par le sel : en hiver, les stries formées par le sel de déneigement sur le pare-brise peuvent entraîner un post-balayage exceptionnellement long sur une glace presque sèche.

⚠ MISE EN GARDE

Le détecteur de pluie/luminosité ne peut pas détecter suffisamment toutes les précipitations et activer les essuie-glaces.

- Si nécessaire, mettez en marche manuellement l'essuie-glace à temps si l'eau se trouvant sur le pare-brise nuit à la visibilité.

ℹ Nettoyez régulièrement la surface sensible du détecteur de pluie/luminosité → fig. 113 et contrôlez l'état des balais d'essuie-glace.

ℹ Pour éliminer les traces de cire et de revêtements brillants, nous vous recommandons d'utiliser un nettoyant pour glaces à base d'alcool. ◁

Contrôle et appoint de liquide de lave-glace

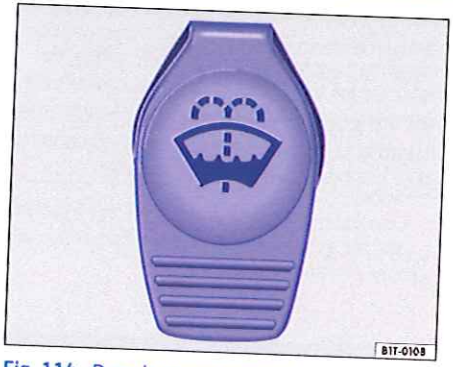

Fig. 114 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de lave-glace.

– Ouvrez le capot-moteur ⚠ → page 338.
– Le réservoir de lave-glace est repéré par le symbole 🚿 figurant sur le couvercle → fig. 114.
– Vérifiez si le réservoir contient suffisamment de liquide de lave-glace.
– Pour faire l'appoint, mélangez de l'eau claire (pas d'eau distillée) avec un nettoyant pour glaces recommandé par Volkswagen → ⓘ. Tenez compte des instructions de mélange figurant sur l'emballage.
– En cas de températures extérieures basses, ajoutez un antigel spécial pour que l'eau ne gèle pas → ⚠.

Nettoyants pour glaces recommandés

– Cristall glaces été G 052 184 A1 pour la période de l'année où les températures sont clémentes. Proportion de mélange 1:100 (1 dose de produit concentré pour 100 doses d'eau) dans le réservoir du lave-glace.
– Cristall glaces G 052 164 A2 toute l'année. Proportion de mélange en hiver jusqu'à -18° C (0 °F) : environ 1 pour 2 (1 dose de produit concentré pour 2 doses d'eau) ; sinon, proportion de mélange de 1 pour 4 dans le réservoir de liquide de lave-glace.

Capacités

La capacité de remplissage du réservoir de liquide de lave-glace est d'environ 4,5 à 7,5 litres.

⚠ MISE EN GARDE

Ne mélangez jamais de l'antigel ou des additifs similaires non adaptés au liquide de lave-glace. Un film huileux pourrait sinon se former sur la [illegible] et nuire considérablement à la visibilité. [illegible] appropriés risquerait d'entraîner de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur ! ◁

Rétroviseurs

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

– Rétroviseur intérieur 154
– Rétroviseurs extérieurs 155

Pour assurer la sécurité de conduite, vous devez impérativement régler correctement les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur avant de prendre la route → ⚠.

Les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur permettent au conducteur d'observer les véhicules qui le suivent et d'adapter son comportement de conduite en conséquence. Le conducteur ne peut pas voir intégralement l'environnement du véhicule à l'arrière et sur les côtés à travers les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur. Ces zones non visibles forment l'angle mort. D'autres usagers de la route ou des objets peuvent se trouver dans l'angle mort.

Informations complémentaires et avertissements :

– Vues extérieures → page 5
– Système d'information Volkswagen → page 32
– Réglage de la position assise → page 86
– Siège à mémoire → page 99
– [illegible] rapports → page 201

- Lorsque vous effectuez un changement de voie, une manœuvre de dépassement ou un changement de direction, veillez toujours à surveiller attentivement la zone périphérique étant donné que d'autres usagers de la route et des objets peuvent également se trouver dans l'angle mort.
- Veillez systématiquement à ce que les rétroviseurs soient réglés correctement et à ce que la visibilité à l'arrière ne soit pas compromise par la glace, la neige, la buée ou par la présence d'objets.

⚠ MISE EN GARDE

Les rétroviseurs photosensibles contiennent un liquide électrolyte qui peut s'écouler lorsque le miroir est brisé. Ce liquide peut irriter la peau, les yeux et les organes respiratoires.

- Le liquide électrolyte qui s'écoule peut irriter la peau, les yeux et les organes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant d'asthme ou de maladies similaires. Aérez suffisamment à l'air frais et sortez du véhicule ou, si cela n'est pas possible, ouvrez toutes les portes et les glaces.
- Si le liquide électrolyte entre en contact avec les yeux et la peau, rincez immédiatement les yeux et la peau avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- Si le liquide électrolyte entre en contact avec des chaussures et des vêtements, rincez immédiatement avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Avant de réutiliser des vêtements ou des chaussures, nettoyez-les soigneusement.
- Si vous avez avalé du liquide électrolyte, rincez-vous immédiatement la bouche avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Ne vous faites pas vomir tant qu'un médecin ne vous l'a pas ordonné. Le cas échéant, faites appel à un médecin.

! AVERTISSEMENT

Dans le cas des rétroviseurs intérieurs photosensibles, du liquide électrolyte peut s'écouler lorsque le miroir est brisé. Ce liquide agresse les surfaces en plastique. Supprimez le liquide le plus rapidement possible, par ex. à l'aide d'une éponge humide.

◁

Rétroviseur intérieur

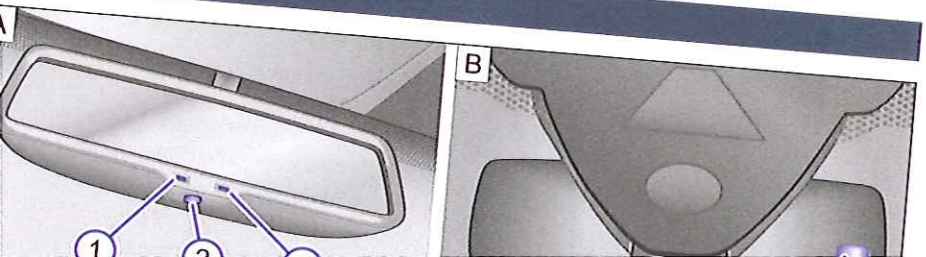

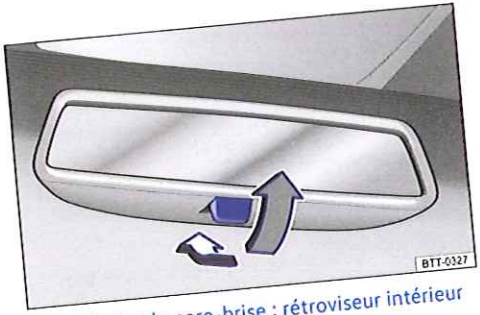

Fig. 116 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur jour/nuit manuel.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 153.

Réglez le rétroviseur intérieur de manière à ce que le conducteur dispose d'une visibilité suffisante vers l'arrière à travers la glace arrière.

La visibilité vers l'arrière peut être restreinte ou obstruée par exemple par le store pare-soleil de la glace arrière, par des vêtements déposés sur le couvre-coffre ou par la présence de givre, de neige ou de saletés sur la glace arrière.

Rétroviseur intérieur photosensible

Lorsque l'allumage est mis, le rétroviseur intérieur passe *automatiquement* en position nuit en fonction de l'obscurité et en cas de lumière incidente venant de l'arrière.

Légende de la fig. 115 :

① Témoin de contrôle

② Commande

③ Dispositif de détection de l'incidence de la lumière venant de l'arrière.

ment automatique du rétroviseur intérieur ne fonctionne pas ou ne fonctionne pas correctement.

La position nuit automatique est désactivée lorsque la marche arrière est engagée ou que la lampe de lecture ou le plafonnier est allumé.

Ne posez jamais de systèmes de navigation externes contre le pare-brise ou à proximité du rétroviseur intérieur photosensible → ⚠.

Rétroviseur intérieur jour/nuit manuel

– Position de base : le levier situé sur le bord inférieur du rétroviseur est orienté vers l'avant (vers le pare-brise).

– Pour sélectionner la position nuit, tirez le levier vers l'arrière → fig. 116.

⚠ MISE EN GARDE

L'écran allumé d'un système de navigation externe peut entraîner des dysfonctionnements du rétroviseur intérieur photosensible et causer des accidents et des blessures graves.

- En cas de dysfonctionnement du mode anti-éblouissement automatique, vous risquez de ne pas pouvoir utiliser le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.

Rétroviseurs extérieurs

Tournez la commande rotative → fig. 117 dans la position souhaitée :

	Rabattement électrique des rétroviseurs extérieurs sur le véhicule → ⚠. Vous pouvez activer et désactiver dans le système d'infodivertissement la fonction de rabattement automatique des rétroviseurs après le verrouillage du véhicule → page 49.
	Activation du dégivrage des rétroviseurs extérieurs. Dégivre uniquement à des températures ambiantes inférieures à + 20 °C (+68° F).
L	Réglage du rétroviseur extérieur gauche par pivotement du bouton rotatif vers l'avant, l'arrière, la droite ou la gauche.
R	Réglage du rétroviseur extérieur droit par pivotement du bouton rotatif vers l'avant, l'arrière, la droite ou la gauche.
0	Position neutre. Rétroviseurs extérieurs mis en place, dégivrage des rétroviseurs extérieurs désactivé, réglage des rétroviseurs extérieurs impossible.

Mémorisation du réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant pour la marche arrière

- Choisissez une clé de véhicule valable sur laquelle vous souhaitez mémoriser le réglage.
- Déverrouillez le véhicule à l'aide de cette clé.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Amenez la boîte de vitesses au point mort.
- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche CAR du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction Réglages.
- Sélectionnez Réglages de siège dans ...

- Réglez le rétroviseur extérieur côté passager avant de manière à pouvoir voir correctement la bordure du trottoir, par exemple.
- La position réglée du rétroviseur est mémorisée automatiquement et affectée à la clé avec laquelle le véhicule a été déverrouillé. Sur les véhicules dotés d'un siège à mémoire, voir → page 99

Accès aux réglages du rétroviseur extérieur côté passager avant

- Tournez la commande rotative des rétroviseurs extérieurs en position R.
- Le contact d'allumage étant mis, passez la marche arrière.
- La position mémorisée du rétroviseur extérieur côté passager avant pour la marche arrière est à nouveau quittée lorsque le véhicule avance à plus d'env. 15 km/h (9 mph) ou que le bouton rotatif est déplacé de la position R sur une autre position.

⚠ MISE EN GARDE

Tout rabattement ou remise en place accidentel des rétroviseurs extérieurs peut entraîner des blessures.

- Rabattez ou remettez en place les rétroviseurs extérieurs uniquement lorsqu'aucune personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- Veillez à ne jamais coincer vos doigts entre le rétroviseur extérieur et le pied du rétroviseur lorsque vous déplacez les rétroviseurs extérieurs.

⚠ MISE EN GARDE

Une estimation imprécise de la ...

- Dans la mesure du possible, utilisez le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.
- Assurez-vous que la visibilité est suffisante vers l'arrière.

AVERTISSEMENT

- Dans une installation de lavage automatique, rabattez toujours les rétroviseurs extérieurs.
- Ne rabattez ou ne remettez jamais en place manuellement les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement afin de ne pas endommager le moteur électrique.

Ne laissez le dégivrage des rétroviseurs extérieurs activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.

Au début, le dégivrage des rétroviseurs extérieurs dégivre à la puissance maximale. Au bout d'env. 2 minutes, il dégivre en fonction de la température ambiante.

En cas de dysfonctionnement, les rétroviseurs extérieurs électriques peuvent être réglés manuellement en appuyant sur le bord du miroir des rétroviseurs. ◁

Transport

Recommandations pour la conduite

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

– Rangement des bagages 158
– Circulation avec le capot arrière ouvert 159
– Circulation avec un véhicule chargé 159

Rangez toujours le chargement lourd en toute sécurité dans le coffre à bagages et veillez à ce que les dossiers de banquette arrière soient encliquetés en position verticale. Utilisez toujours les œillets d'arrimage à l'aide de cordes appropriées pour attacher les objets lourds. Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement de conduite et l'efficacité de freinage → ⚠.

Informations complémentaires et avertissements :

Capot arrière → page 71

Escamotage du dossier de siège du passager avant → page 99

Éclairage → page 134

Coffre à bagages → page 160

Galerie porte-bagages → page 170

Traction d'une remorque → page 172

Roues et pneus → page 362

MISE EN GARDE

ploiement des sacs gonflables latéraux ou frontaux lors d'une manœuvre de conduite et de freinage brusque.

- Rangez les objets dans l'habitacle de façon à ce qu'ils ne puissent en aucun cas pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables pendant la conduite.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Les objets rangés ne doivent jamais obliger les occupants du véhicule à adopter une mauvaise position assise.
- Si les objets rangés bloquent une place assise, celle-ci ne doit jamais être occupée par un passager.

⚠ MISE EN GARDE

Le comportement routier ainsi que l'effet de freinage sont considérablement modifiés lors du transport d'objets encombrants et lourds.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Accélérez prudemment et modérément.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude. ◁

Rangement des bagages

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 158.

Rangement

– Adaptez la pression de gonflage des pneus en fonction de la charge. Tenez compte des instructions figurant sur l'autocollant de pression des pneus → page 362.
– Sur les véhicules dotés d'un système de contrôle de l'état des pneus ou d'un système de contrôle de la pression des pneus, réglez le nouvel état de chargement si nécessaire → page 356.

AVERTISSEMENT

Des objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage.

Tenez compte des informations sur le chargement d'une remorque → page 172 et d'une galerie porte-bagages → page 170.

Circulation avec le capot arrière ouvert

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 158.

Circuler avec le capot arrière ouvert représente un danger particulier. Attachez correctement les objets et le capot arrière ouvert et prenez des mesures appropriées afin de réduire la pénétration des gaz d'échappement dans l'habitacle.

MISE EN GARDE

Circuler avec le capot arrière déverrouillé ou ouvert peut provoquer des blessures graves.

- Roulez toujours avec le capot arrière fermé.
- Si des objets dépassent du coffre à bagages, vous ne devez jamais utiliser le capot arrière pour les « coincer » ou les « maintenir ».
- Retirez dans tous les cas le porte-bagages monté sur le capot arrière ainsi que son chargement si vous devez circuler avec le capot arrière ouvert.

MISE EN GARDE

Si le capot arrière est ouvert, des gaz d'échappement toxiques peuvent pénétrer dans l'habitacle. Il peut s'ensuivre des pertes de connaissance, une intoxication au monoxyde de carbone, des accidents et des blessures graves.

- Pour empêcher la pénétration de gaz d'échappement toxiques, roulez toujours avec le capot arrière fermé.
- Si vous devez circuler exceptionnellement avec le capot arrière ouvert, tenez compte des points suivants afin d'éviter de faire pénétrer des gaz d'échappement toxiques dans l'habitacle :
  – Fermez toutes les glaces et le toit en verre.
  – Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant.
  – Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord.
  – Réglez la soufflante sur la vitesse la plus élevée.

AVERTISSEMENT

La longueur et la hauteur du véhicule changent lorsque le capot arrière est ouvert.

Circulation avec un véhicule chargé

– Si nécessaire, tenez compte des informations sur la conduite avec une remorque → page 172..
– Tenez compte des informations sur la galerie porte-bagages, le cas échéant → page 170.

⚠ MISE EN GARDE

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle ainsi que la sécurité de conduite du véhicule et par conséquent provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Fixez correctement le chargement de sorte qu'il ne glisse pas.
- Utilisez des cordes ou des sangles de serrage appropriées pour fixer les objets lourds.
- Encliquetez le dossier des sièges arrière en position verticale.

◁

Coffre à bagages

Entrée en matière

ous trouverez dans ce chapitre des informations ur les sujets suivants :

Couvre-coffre
Trappe de chargement 161
Œillets d'arrimage 162
Œillets d'arrimage mobiles 163
Kit de blocage 164
Crochet pour sac 165
ilet à bagages 165
ilet de séparation 166
lancher de coffre à bagages 166

Informations complémentaires et avertissements :

– Réglage de la position assise → page 86
– Ceintures de sécurité → page 102
– Système de sacs gonflables (airbags) → page 114
– Sièges pour enfants → page 125
– Éclairage → page 134
– Transport → page 158
– Traction d'une remorque → page 172
– Roues et pneus → page 362

⚠ MISE EN GARDE

Si votre véhicule reste inutilisé ou non surveillé, verrouillez toujours les portes et le capot arrière afin de limiter tout risque de blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants sans surveillance, surtout lorsque le capot arrière est ouvert. Les enfants risqueraient de s'introduire dans le coffre à bagages, de fermer le capot arrière et ne pourraient pas sortir seuls du véhicule. Ceci peut entraîner des blessures graves et mortelles.
- Ne laissez jamais des enfants jouer dans ou autour du véhicule.
- Ne transportez jamais des personnes dans le coffre à bagages.

⚠ MISE EN GARDE

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par le

- Ne rangez pas d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur le couvre-coffre ou sur le tableau de bord.
- Retirez les d'objets durs, lourds ou coupants des vêtements et des sacs présents dans l'habitacle et rangez-les en toute sécurité.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées et la distance de freinage augmente. Un chargement lourd qui n'a pas été rangé ou fixé correctement peut entraîner une perte du contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

- En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées en raison du déplacement du centre de gravité.
- Répartissez toujours la charge uniformément et le plus bas possible dans le véhicule.
- Rangez toujours en toute sécurité les objets lourds dans le coffre à bagages, le plus loin possible devant l'essieu arrière.

AVERTISSEMENT

- Les objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage ou l'antenne.
- Des objets qui frottent contre les glaces latérales risquent d'endommager l'antenne. ◁

Couvre-coffre

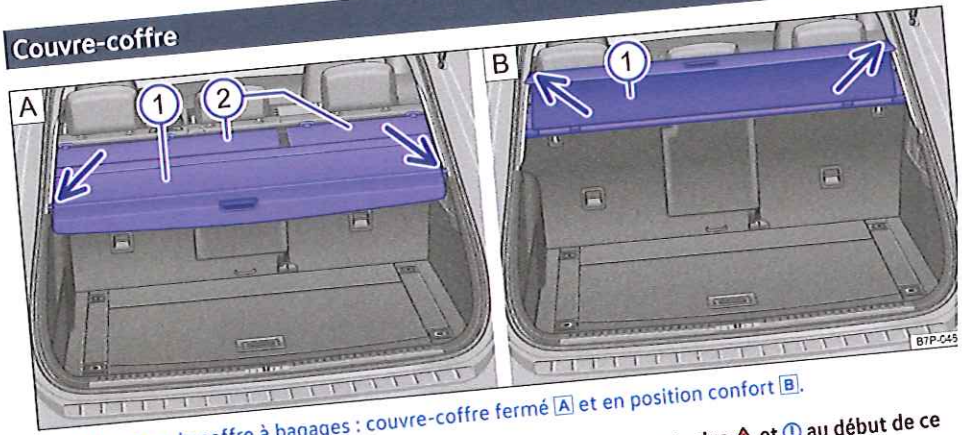

Fig. 118 Dans le coffre à bagages : couvre-coffre fermé A et en position confort B.

📖 Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 160.

Position confort du couvre-coffre

Vous pouvez élever la position du couvre-coffre pour faciliter le chargement → fig. 118 B.

- Le couvre-coffre étant fermé, rabattez vers le haut la zone de la poignée puis relevez à la main le couvre-coffre.
- Pour ramener le couvre-coffre dans sa position initiale, guidez-le uniformément vers le bas à l'aide de la poignée et accrochez-le dans les fixations latérales → ⚠.

Dépose du couvre-coffre

- Si nécessaire, décrochez le cache d'interstice ② A des œillets de retenue des dossiers de sièges arrière → fig. 119 ①.
- Ouvrez le cas échéant le couvre-coffre → page 161.
- Enfoncez la touche de déverrouillage ② dans le sens de la flèche et déplacez le couvre-coffre ③ dans le sens de la flèche.
- Retirez le couvre-coffre de son logement en le tirant vers le haut.

Repose du couvre-coffre

- Placez d'abord le couvre-coffre → fig. 118 ① dans le logement gauche.
- Placez ensuite le couvre-coffre dans le logement droit.
- Enfoncez la touche de déverrouillage → fig. 119 ② et déplacez le couvre-coffre ③.
- Poussez vers le bas le couvre-coffre dans le logement droit jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Vérifiez que le couvre-coffre est correctement encliqueté.
- Si nécessaire, accrochez à nouveau le cache d'interstice → fig. 118 ② A dans les œillets de retenue des dossiers de sièges arrière → fig. 119 ①.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque le couvre-coffre se trouve en position confort, la vision offerte sur l'arrière est fortement limitée.

- Avant de prendre la route, veillez à ce que la couvre-coffre ne se trouve pas en position confort.

AVERTISSEMENT

Des objets posés sur le couvre-coffre peuvent causer des endommagements.

- Des objets posés sur le couvre-coffre peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage. Maintenez une distance suffisante par rapport à la glace arrière.

Si les fentes d'aération dans les consoles latérales sont recouvertes, l'air vicié ne peut s'échapper du véhicule.

◁

Trappe de chargement

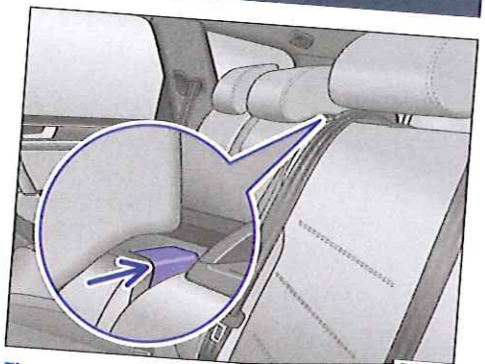

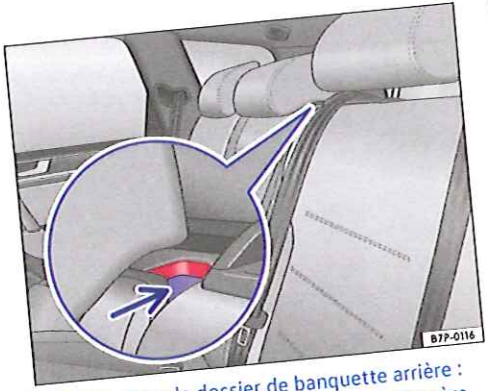

Fig. 121 Dans le dossier de banquette arrière : touche de déverrouillage actionnée avec repère rouge.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 160.

Une trappe de chargement permettant de transporter des objets longs (par ex. des skis) dans l'habitacle du véhicule se trouve dans le dossier de banquette arrière.

Afin d'éviter tout encrassement de l'habitacle du véhicule, enveloppez les objets sales dans une couverture, par exemple, avant de les faire passer par la trappe de chargement.

Aucune personne ne doit être assise sur la partie escamotée du dossier de siège.

Ouverture de la trappe de chargement

– Le cas échéant, abaissez l'appuie-tête central → page 86.
– Enfoncez la touche de déverrouillage → fig. 120 (flèche) et escamotez complète-
ie centrale du dossier de banquet-

Fermeture de la trappe de chargement

– Rabattez la partie centrale du dossier de banquette arrière avec la trappe de chargement vers l'arrière jusqu'à ce qu'elle s'enclenche. Le repère rouge sur la touche de déverrouillage → fig. 121 (flèche) ne doit plus être visible.
– Le cas échéant, réglez l'appuie-tête central → page 86.

ⓘ La trappe de chargement peut également être ouverte depuis le coffre à bagages. Enfoncez la touche de déverrouillage et poussez vers l'avant la partie centrale du dossier de banquette arrière (trappe de chargement). ◁

Œillets d'arrimage

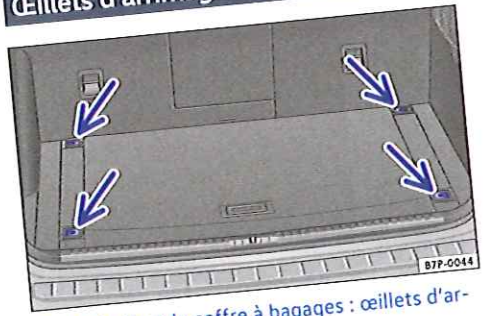

Fig. 122 Dans le coffre à bagages : œillets d'arrimage

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 160.

Divers œillets d'arrimage permettant d'attacher des bagages se trouvent à l'avant et à l'arrière d coffre à bagages → fig. 122 (flèches).

Certains œillets d'arrimage doivent être rabattu

- Attachez solidement les cordes et les sangles de serrage aux œillets d'arrimage.
- Les objets non attachés dans le coffre à bagages peuvent brusquement glisser et modifier le comportement routier du véhicule.
- Fixez également les objets petits et légers.
- Lorsque vous attachez des objets, ne dépassez jamais la charge de traction maximale de l'œillet.
- N'attachez jamais un siège pour enfants aux œillets d'arrimage.

La charge de traction maximale des œillets s'élève à env. 3,5 kN.

Des cordes, des sangles et des systèmes de fixation de chargement appropriés sont disponibles dans les ateliers spécialisés. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Œillets d'arrimage mobiles

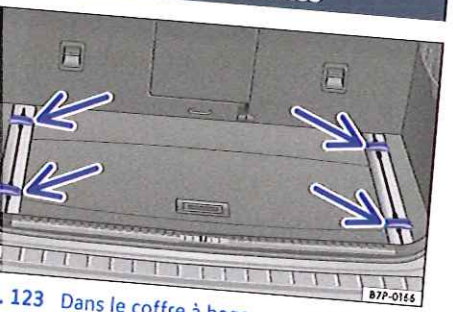

. 123 Dans le coffre à bagages : œillets d'arrimage mobiles

Le coffre à bagages comporte plusieurs œillets d'arrimage mobiles longitudinalement aux fins de fixation des bagages → fig. 123 (flèches).

Coulissement des œillets d'arrimage

– Appuyez sur le bouton situé sur le haut de l'œillet d'arrimage → fig. 124 ①.
– Faites coulisser l'œillet d'arrimage dans la position souhaitée ②.
– Relâchez le bouton et veillez à ce que l'œillet d'arrimage s'enclenche dans le système de rails.

Dépose des œillet d'arrimage

– Appuyez sur le bouton situé sur le haut de l'œillet d'arrimage ①.
– Faites coulisser l'œillet d'arrimage jusqu'à l'évidement correspondant tout en appuyant sur le bouton puis retirez l'œillet.

Attache du chargement

– Relevez l'étrier de l'œillet d'arrimage → fig. 124 et attachez le chargement.

⚠ MISE EN GARDE

Des cordes ou sangles de serrage inappropriées ou endommagées peuvent se rompre en cas de manœuvre de freinage ou d'accident. Des objets peuvent alors être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.
- Attachez solidement les cordes et les sangles de serrage aux œillets d'arrimage.
- Les objets non attachés dans le coffre à ba-

Kit de blocage

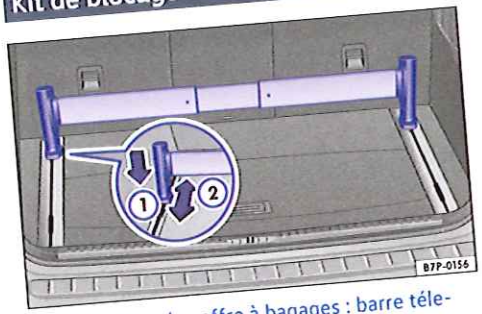

Fig. 125 Dans le coffre à bagages : barre télescopique

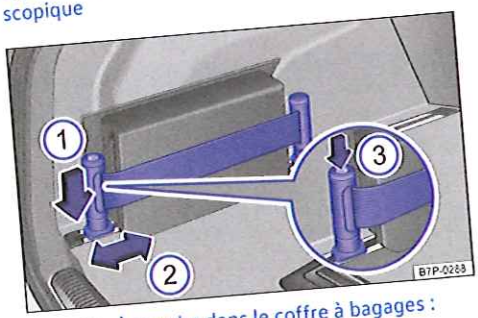

Fig. 126 À gauche dans le coffre à bagages : sangle de maintien

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 160.

Le kit de blocage se compose d'une barre télescopique et d'une sangle de maintien.

Barre télescopique

– Insérez les supports de la barre télescopique à gauche et droit dans les évidements du

Selon les besoins, vous pouvez fixer la sangle de maintien à gauche comme à droite sur le système de rails.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de freinage brusque ou d'accident, des objets peuvent être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Le dossier de banquette arrière doit être correctement encliqueté → page 99.
- Les supports doivent être correctement encliquetés. ◁

Crochet pour sac

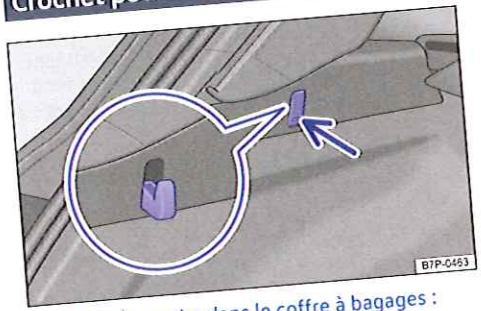

Fig. 127 À gauche dans le coffre à bagages : crochet pour sac.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 160.

À gauche dans le coffre à bagages peut se trouver un crochet escamotable pour sac → fig. 127 auquel il est possible de fixer des sacs à provisions légers.

du crochet

Filet à bagages

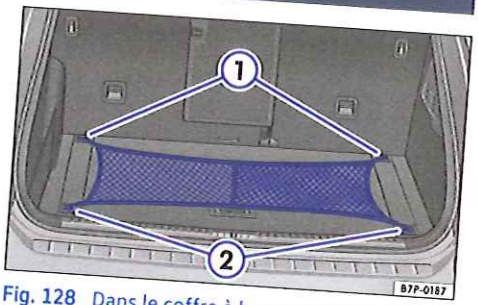

Fig. 128 Dans le coffre à bagages : filet à bagages accroché.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 160.

Le filet à bagages empêche un chargement léger de glisser. Le filet à bagages comporte un sac à fermeture éclair qui permet de ranger de petits objets.

Accrochage à plat du filet à bagages sur le plancher de coffre à bagages

- Étalez le filet à bagages dans le coffre à bagages. Pendant cette opération, le sac du filet à bagages doit être orienté vers le haut.
- Accrochez les crochets arrière du filet à bagages aux œillets d'arrimage du dossier de banquette arrière → fig. 128 ①.
- Accrochez les crochets avant du filet à bagages ② dans les œillets d'arrimage situés sur le seuil de chargement.

épose du filet à bagages

- filet à bagages accroché est tendu → ⚠.
- Décrochez les crochets avant du filet à baga-

ges peuvent causer des blessures si le filet à bagages n'est pas correctement accroché ou décroché.

- Maintenez toujours les crochets du filet à bagages pour qu'ils ne soient pas éjectés de l'œillet lors de l'accrochage et du décrochage.
- Protégez-vous le visage et les yeux pour éviter des blessures dues à l'éjection des crochets lors de l'accrochage et du décrochage.
- Accrochez toujours les crochets du filet à bagages dans l'ordre indiqué. Le risque de blessures est augmenté lorsque l'un des crochets du filet à bagages est éjecté.

◁

Filet de séparation

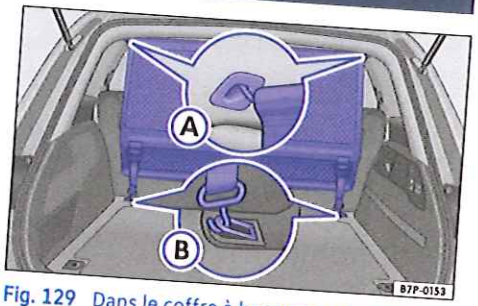

Fig. 129 Dans le coffre à bagages : mise en place du filet de séparation derrière la banquette arrière.

Avant de le poser, retirez le filet de séparation du sac et déroulez-le.

Mise en place du filet de séparation derrière la banquette arrière

- Ouvrez le capot arrière.
- Décrochez le cache d'interstice du dossier de siège arrière et enroulez-le.
- Déposez le cas échéant le couvre-coffre → page 162.
- Accrochez le filet de séparation dans le logement arrière gauche intégré au pavillon → fig. 129 Ⓐ. Veillez à ce que la barre transversale passe au-dessus de la position supérieure pour être amenée en position inférieure.
- Accrochez le filet de séparation dans le logement arrière droit intégré au pavillon en comprimant la barre transversale.
- Accrochez les deux crochets de retenue du filet de séparation dans les œillets d'arrimage arrière Ⓑ et tendez fermement les sangles.
- Reposez, le cas échéant, le couvre-coffre → page 162.
- Fermez le capot arrière.

Mise en place du filet de séparation derrière les sièges avant

- Ouvrez le capot arrière.
- Décrochez le cache d'interstice du dossier de siège arrière et enroulez-le.
- Déposez le cas échéant le couvre-coffre → page 162.
- Rabattez les dossiers de siège arrière et encliquetez-les → page 99.
- Accrochez le filet de séparation dans le logement avant gauche intégré au pavillon
- Reposez, le cas échéant, le couvre-coffre → page 162.
- Fermez le capot arrière.

Dépose du filet de séparation

- Ouvrez le capot arrière.
- Déposez le cas échéant le couvre-coffre → page 162.
- Desserrez les sangles du filet de séparation.
- Décrochez les crochets de retenue du filet de séparation des œillets de retenue inférieurs → fig. 129 Ⓑ ou → fig. 130 Ⓓ.
- Décrochez le filet de séparation du logement droit intégré au pavillon → fig. 129 Ⓐ ou → fig. 130 Ⓒ en comprimant la barre transversale.
- Décrochez le filet de séparation du logement gauche intégré au pavillon.
- Enroulez le filet de séparation et rangez-le dans le sac.
- Relevez le cas échéant les dossiers de siège arrière → page 99.
- Le cas échéant, reposez le couvre-coffre → page 162 et accrochez le cache d'interstice dans le dossier de siège arrière.
- Fermez le capot arrière.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de freinage brusque ou d'accident, des objets peuvent être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez que les barres transversales sont correctement encliquetées.
- Fixez toujours les objets, même si le filet de séparation est correctement monté.

Plancher de coffre à bagages

Fig. 131 Dans le coffre à bagages des véhicules non équipés d'une roue de secours homogène : ouverture du plancher de coffre à bagages et fixation à l'aide d'une sangle de retenue.

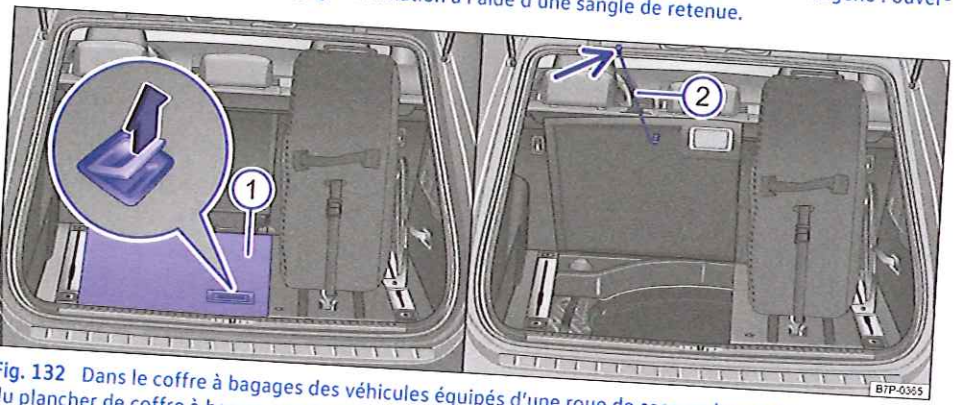

Fig. 132 Dans le coffre à bagages des véhicules équipés d'une roue de secours homogène : ouverture du plancher de coffre à bagages et fixation à l'aide d'une sangle de retenue.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 160.

Vous pouvez également déposer les objets de petite taille dans

– Dégagez la poignée → fig. 131 ou → fig. 132 (agrandissement côté gauche) dans le sens de la flèche hors du plancher de coffre à bagages ① puis ...

– Fermez le cas échéant le couvre-coffre → page 161.
– Fermez le capot arrière.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de freinage brusque ou d'accident, des objets peuvent être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Fixez toujours les objets, même si le plancher de coffre à bagages est correctement relevé.
- Rangez les objets entre la banquette arrière et le plancher de coffre à bagages en veillant à ce qu'ils ne dépassent pas les 2 tiers de la hauteur relevée du coffre à bagages.
- Les objets posés entre la banquette arrière et le plancher de coffre à bagages accroché ne doivent pas dépasser un poids d'env. 7,5 kg.

Volkswagen recommande d'attacher les objets aux œillets d'arrimage à l'aide de sangles de maintien → page 163 et → page 164. ◁

Plancher de chargement réversible

Fig. 133 Dans le coffre à bagages des véhicules équipés d'une roue de secours homogène : rabattement du plancher de chargement réversible.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 160.

Vous pouvez également déposer les objets de petite taille dans un rangement situé sous le plan-

Basculement du plancher de chargement réversible

– Ouvrez le capot arrière.
– Ouvrez le cas échéant le couvre-coffre → page 161.
– Dégagez la poignée → fig. 133 (agrandisse-

⚠ MISE EN GARDE

En cas de freinage brusque ou d'accident, des objets peuvent être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Rangez les objets entre la banquette arrière et le plancher de chargement réversible en veillant à ce qu'ils ne dépassent pas les 2 tiers de la hauteur du coffre à bagages.

Volkswagen recommande d'attacher les objets aux œillets d'arrimage à l'aide de sangles de maintien → page 163, *Œillets d'arrimage* et → page 164, *Œillets d'arrimage mobiles*. ◁

Galerie porte-bagages

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

– Fixation des supports de base et de la galerie porte-bagages 171
– Chargement de la galerie porte-bagages 171

Le pavillon du véhicule a été conçu pour optimiser l'aérodynamisme. C'est pourquoi des galeries porte-bagages classiques ne peuvent plus être fixées sur la gouttière de pavillon.

Tant donné que les gouttières sont intégrées au pavillon de manière aérodynamique, seuls des supports de base et des galeries porte-bagages homologués par Volkswagen peuvent être utilisés.

Quand la galerie porte-

– Conduite respectueuse de l'environnement → page 220
– Roues et pneus → page 362
– Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 391

⚠ MISE EN GARDE

Lors du transport d'objets lourds ou encombrants sur la galerie porte-bagages, les qualités routières du véhicule se modifient en raison du déplacement du centre de gravité et d'une plus grande prise au vent.

- Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.
- Tout chargement volumineux, lourd, long ou plat a une influence négative sur l'aérodynamisme du véhicule, le centre de gravité et le comportement routier.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

AVERTISSEMENT

- Démontez toujours la galerie porte-bagages avant de passer dans une installation de lavage.
- Le montage d'un système de porte-bagages et le chargement qui y est fixé modifient la hauteur de votre véhicule. Comparez la hauteur du véhicule aux hauteurs de passage existantes, par ex. de passages souterrains et de portes de garages.

Fixation des supports de base et de la galerie porte-bagages

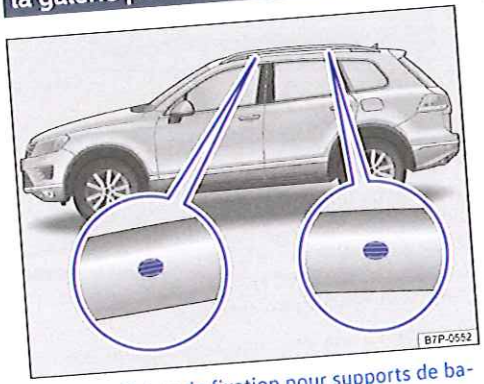

Fig. 134 Points de fixation pour supports de base et galerie porte-bagages.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 170.

Les supports de base constituent le premier élément d'un système de galerie porte-bagages complet. Pour des raisons de sécurité, des fixations supplémentaires spécifiques sont nécessaires selon que vous transportez des bagages, des bicyclettes, une planche à voile, des skis ou un bateau. Tous les composants de ce système sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Il n'est possible de fixer un support de base ou une galerie porte-bagages *que* sur les véhicules avec barres de toit.

Fixation des supports de base et de la galerie porte-bagages

Montez les supports de base et les galeries porte-bagages

- Tenez toujours compte des instructions de montage du fabricant.
- Utilisez les supports de base et la galerie porte-bagages uniquement s'ils ne présentent pas de dommages et qu'ils sont correctement fixés.
- Fixez les supports de base uniquement sur les repères indiqués sur la figure → fig. 134.
- Montez correctement les supports de base et les galeries porte-bagages.
- Contrôlez les vissages et les fixations avant de prendre le volant et, le cas échéant, resserrez-les après une courte distance. Lors de longs trajets, contrôlez les vissages et les fixations lors de chaque pause.
- Montez toujours correctement les porte-bagages spéciaux pour vélos, skis, surfs, etc.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation des supports de base et de la galerie porte-bagages. ◁

Chargement de la galerie porte-bagages

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 170.

Le chargement peut être fixé en toute sécurité uniquement si le système de galerie porte-bagages est monté correctement → ⚠.

Charge maximale autorisée sur le pavillon

La charge maximale autorisée sur le pavillon s'élève à **100 kg**. La charge sur le pavillon est constituée par le poids de la galerie porte-bagages et celui du chargement transporté sur le pa-

Répartition du chargement

Répartissez uniformément le chargement et fixez-le correctement → ⚠.

Contrôle des fixations

Une fois que les supports de base et la galerie porte-bagages ont été fixés, les vissages et les fixations doivent être contrôlés après une courte distance puis à des intervalles réguliers.

⚠ MISE EN GARDE

Si la charge maximale autorisée sur le pavillon est dépassée, des accidents et des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- N'excédez jamais la charge maximale autorisée sur le pavillon, les charges maximales autorisées sur les essieux et le poids total autorisé en charge.
- N'excédez pas la capacité de charge de la galerie porte-bagages, même si la capacité de charge du pavillon n'est pas atteinte.
- Fixez les objets lourds le plus possible vers l'avant et répartissez toujours le chargement uniformément.

⚠ MISE EN GARDE

Un chargement non attaché ou mal fixé peut tomber de la galerie porte-bagages et provoquer des accidents et des blessures.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.
- Fixez correctement le chargement. ◁

raction d'

– Système de stabilisation de la remorque 180
– Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte 181

Tenez compte des directives nationales relatives à la conduite avec une remorque et à l'utilisation d'un dispositif d'attelage.

Le véhicule a normalement été conçu pour transporter des personnes et peut - s'il est équipé d'un dispositif technique adéquat - être utilisé pour tracter une remorque. Ce poids tracté supplémentaire a des répercussions sur la longévité, la consommation de carburant et la puissance du véhicule ; il peut aussi entraîner un rapprochement des périodicités d'entretien.

La traction d'une remorque ne représente pas seulement une plus grande sollicitation pour le véhicule, elle requiert également une plus grande concentration de la part du conducteur.

Par des températures hivernales, montez des pneus d'hiver sur le véhicule **et** sur la remorque.

Poids sur flèche

Le poids sur flèche *maximal* autorisé du timon sur la boule d'attelage ne doit pas dépasser **140 kg**.

Poids sur flèche (valable uniquement pour les véhicules homologués en Australie)

En raison des directives légales en vigueur, le poids sur flèche *maximal* autorisé du timon sur la boule d'attelage peut s'élever à **280 kg** pour les véhicules homologués en Australie.

N'excédez jamais les charges maximales autorisées sur les essieux.

Véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 5
- Alarme antivol → page 58
- Éclairage → page 134
- Freins → page 208
- Conduite respectueuse de l'environnement → page 220
- Systèmes d'assistance au démarrage → page 242
- Roues et pneus → page 362
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 391

⚠ MISE EN GARDE

Le transport de personnes dans une remorque représente un danger mortel et peut être illégal.

⚠ MISE EN GARDE

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut entraîner des blessures et des accidents.

- Utilisez un dispositif d'attelage uniquement si celui-ci ne présente pas de dommage et qu'il est correctement fixé.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation du dispositif d'attelage.
- Pour réduire le risque de blessures en cas de collisions par l'arrière et protéger les piétons et les cyclistes lorsque le véhicule est garé, escamotez ou retirez toujours la boule amovible ou escamotable si aucune remorque n'est utilisée.
- Ne montez jamais un dispositif d'attelage ca-
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer plus facilement que les remorques dont le centre de gravité est bas.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement.
- Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
- Lorsque vous tractez une remorque, ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mph) ou, dans des cas exceptionnels, à plus de 100 km/h (62 mph). Cette recommandation vaut également pour les pays où des vitesses plus élevées sont autorisées. Respectez les vitesses maximales spécifiques à chaque pays qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures à celles qui s'appliquent pour les véhicules sans remorque.
- N'essayez jamais de « redresser » une remorque qui oscille en accélérant.

⚠ MISE EN GARDE

Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, le dispositif start/stop de mise en veille doit toujours être désactivé manuellement lors de la traction de la remorque. Le système de freinage risque sinon de présenter des dysfonctionnements, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

Volkswagen recommande, si possible, de déposer ou d'escamoter la boule d'attelage avant chaque trajet effectué sans remorque. En cas de collision par l'arrière, l'endommagement du véhicule peut être plus important lorsque la boule du dispositif d'attelage est montée. ◁

Témoin de contrôle

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 173.

Allumé	Cause éventuelle/remède
	Dysfonctionnement du déverrouillage électrique de la boule d'attelage. N'utilisez pas de dispositif d'attelage → page 176. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
	Boule d'attelage électrique déverrouillée, mais non encliquetée. N'utilisez pas de dispositif d'attelage → page 176. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.

Au moment où vous mettez l'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule en pleine voie de circulation, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule. ◁

Conditions techniques

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, la page 173.

le véhicule a été équipé d'un dispositif d'attelage **en première monte**, il est déjà pourvu de ut le nécessaire, sur le plan technique comme r le plan légal, pour la traction d'une remorque

Dispositif d'attelage monté sur le pare-chocs

Ne montez jamais un dispositif d'attelage sur le pare-chocs ou sur sa fixation. Un dispositif d'attelage ne doit pas compromettre l'efficacité des pare-chocs. Ne procédez à aucune modification du système d'échappement ni du système

Frein de remorque

Si la remorque possède son propre système de freinage, tenez compte des règlements en vigueur. Le système de freinage de la remorque ne doit jamais être relié au système de freinage du véhicule.

Câble de rupture d'attelage

Utilisez toujours un câble de rupture entre le véhicule et la remorque → page 177.

Feux arrière de la remorque

Les feux arrière sur la remorque doivent être conformes aux prescriptions légales → page 177.

Ne raccordez jamais les feux arrière de la remorque directement à l'équipement électrique du véhicule. Si vous n'êtes pas sûr que la remorque est correctement raccordée électriquement, adressez-vous à un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Rétroviseurs extérieurs

Si les rétroviseurs extérieurs de série ne vous offrent pas une visibilité suffisante de la circulation derrière la remorque, vous devez faire monter des rétroviseurs extérieurs supplémentaires selon les dispositions en vigueur dans le pays concerné. Réglez les rétroviseurs extérieurs avant chaque départ de façon à obtenir un champ visuel suffisant vers l'arrière.

Puissance absorbée maximale de la remorque

Consommateur	Europe, Asie, Afrique, Amérique du Sud et Amérique Centrale	Australie
Feux stop (valeur totale)	84 watts	108 watts
Clignotant de chaque côté	42 watts	54 watts
Feux de position (valeur totale)	100 watts	100 watts
Feux arrière (valeur totale)	42 watts	54 watts
Feu arrière de brouillard	42 watts	54 watts

Ne dépassez jamais les valeurs indiquées !

⚠ MISE EN GARDE

Tout dispositif d'attelage mal monté ou non approprié peut entraîner le détachement de la remorque du véhicule et causer des blessures graves.

! AVERTISSEMENT

Si vous tractez souvent une remorque, Volkswagen vous conseille, en raison de la plus grande sollicitation du véhicule, de faire réviser ce dernier même entre les échéances d'entretien.

Dans certains pays, un extincteur supplémentaire est obligatoire à bord du véhicule lorsque le poids total de la remorque, chargement compris, est supérieur à 2 500 kg.

Boule à déverrouillage électrique

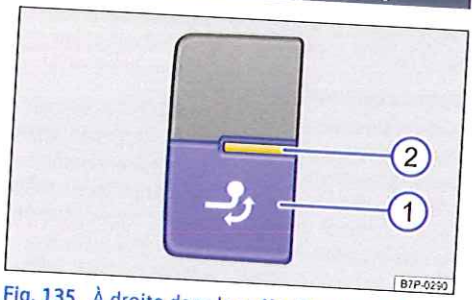

Fig. 135 À droite dans le coffre à bagages : touche de déverrouillage de la boule d'attelage.

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 173.

Légende de la fig. 135 :

① Touche de déverrouillage de la boule d'attelage.

② Témoin de contrôle

Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver dans la zone de débattement de la boule → ⚠.

La boule du dispositif d'attelage se trouve dans le pare-chocs. La boule à déverrouillage électrique ne peut pas être retirée.

Déverrouillage et basculement de la boule d'attelage

- Arrêtez le véhicule et activez le frein de stationnement électrique → page 208.
- Arrêtez le moteur.
- Ouvrez le capot arrière.
- Appuyez brièvement sur la touche ①. La boule

Escamotage de la boule d'attelage

- Arrêtez le véhicule et activez le frein de stationnement électrique → page 208.
- Arrêtez le moteur.
- Dételez la remorque et coupez la liaison électrique entre le véhicule et la remorque. Retirez, s'il y a lieu, les adaptateurs de la prise prévue sur le véhicule pour la remorque.
- Mettez en place le capuchon de protection antipoussière sur la boule (si elle en est équipée).
- Ouvrez le capot arrière.
- Appuyez brièvement sur la touche ①. La boule d'attelage se déverrouille électriquement.
- Faites pivoter la boule dans le pare-chocs jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle ② s'allume.
- Fermez le capot arrière.

Signification du témoin de contrôle

Témoin de contrôle	Explication
Éteint	Touches hors fonction. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
Clignote	La boule d'attelage ne se trouve pas encore en position de butée et n'est pas encliquetée.
Est allumé en permanence.	La boule d'attelage est correctement encliquetée en position déployée ou escamotée.

⚠ MISE EN GARDE

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut entraîner des blessures et des accidents

- Si la boule ne s'enclenche pas correctement, n'utilisez pas le dispositif d'attelage et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé.
- Si l'équipement électrique ou le dispositif d'attelage présente des dysfonctionnements, faites contrôler le dispositif d'attelage dans un atelier spécialisé.
- Si le plus petit diamètre de la boule est inférieur à 49 mm, n'utilisez jamais le dispositif d'attelage.

AVERTISSEMENT

Ne dirigez pas le jet d'un nettoyeur haute pression ou nettoyeur à vapeur directement sur la boule à basculement ou sur la prise de courant pour remorque. Cela pourrait endommager les joints ou retirer la graisse nécessaire pour la lubrification.

Par des températures extérieures extrêmement basses, il peut ne pas être possible de faire pivoter la boule d'attelage. Dans ce cas, il suffit de placer le véhicule dans des locaux plus chauds, par exemple dans un garage.

Accrochage et raccordement de la remorque

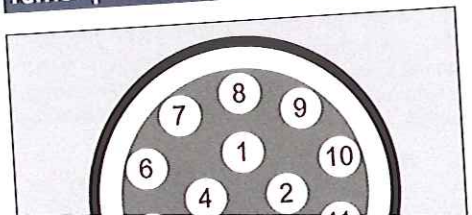

Légende concernant le schéma de principefig. 136 :

Broche	Signification
1	Clignotants gauches
2	Feu arrière de brouillard
3	Masse broches 1, 2, 4 – 8
4	Clignotants droits
5	Feu stop droit
6	Feu stop
7	Feu rouge arrière, côté gauche
8	Feu de recul
9	Plus permanent
10	Câble de recharge plus
11	Masse broche 10
12	Non affecté
13	Masse broche 9

Prise de courant pour remorque

La liaison électrique entre le véhicule tracteur et la remorque est assurée par une prise à 13 broches pour remorque. En cas de détection électrique d'une remorque, les consommateurs dans la remorque sont alimentés en tension électrique par le biais de la liaison électrique.

La broche 9 est alimentée en plus permanent de sorte que par ex. l'éclairage intérieur d'une remorque peut être assuré. La broche 10 est alimentée en courant électrique **uniquement** lorsque le moteur tourne. Le câble de recharge (broche 10) recharge par ex. la batterie d'une caravane.

Les broches 9 et 10 ne doivent pas être reliées l'une à l'autre afin que la batterie ne soit pas déchargée ou endommagée.

pour permettre la conduite en virage. Cependant, le câble de rupture ne doit pas traîner par terre lors du déplacement.

Feux arrière de la remorque

Veillez à ce que les feux arrière de la remorque fonctionnent correctement et qu'ils soient conformes aux dispositions légales. Veillez à ce que la puissance maximale absorbée de la remorque ne soit pas dépassée.

Intégration dans l'alarme antivol

La remorque est intégrée à l'alarme antivol dans les conditions préalables suivantes :

- Si le véhicule a été équipé, en première monte, d'une alarme antivol et d'un dispositif d'attelage.
- Si la remorque a une liaison électrique avec le véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.
- Si l'équipement électrique du véhicule et de la remorque est opérationnel, exempt de tout dysfonctionnement et non endommagé.
- Si le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule et l'alarme antivol activée.

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme se déclenche dès que la liaison électrique avec la remorque est interrompue.

Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de dételer une remorque. Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.

Remorque équipée de feux arrière à DEL

Pour des raisons techniques, les remorques équipées de feux arrière à DEL ne peuvent pas être intégrées à l'alarme antivol.

Lorsque le véhicule est ...

- Faites effectuer tous les travaux au niveau de l'équipement électronique du véhicule uniquement par un atelier spécialisé.
- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant.

⚠ MISE EN GARDE

Le contact entre les broches de la prise de courant pour remorque peut provoquer des courts-circuits, la surcharge de l'équipement électrique ou la défaillance de l'éclairage et ainsi entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais ensemble les broches de la prise de courant pour remorque.
- Faites réparer les broches tordues par un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

Une remorque reposant sur une roue jockey ou des chandelles de remorque ne doit pas rester attelée au véhicule. En effet, le véhicule se relève ou s'abaisse en cas de modification de la charge ou d'un endommagement des pneus. Des forces importantes risquant d'endommager le véhicule et la remorque s'exercent alors sur le dispositif d'attelage et sur la remorque.

En cas de dysfonctionnement de l'équipement électrique du véhicule ou de la remorque et de dysfonctionnement avec l'alarme antivol, faites vérifier les systèmes par un atelier spécialisé.

Si le niveau de charge de la batterie est insuffisant, la liaison électrique avec la remorque est automati...

Les indications de poids tracté et de poids sur flèche figurant sur la plaque du constructeur du dispositif d'attelage ne sont que des valeurs d'essai du dispositif. Les données véhicule se situant fréquemment *en-deçà* de ces valeurs figurent dans les papiers du véhicule. Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi.

Pour des raisons de sécurité, Volkswagen vous conseille de toujours exploiter le **poids sur flèche** maximal autorisé. Un poids sur flèche insuffisant nuit au comportement routier de l'attelage.

Le poids sur flèche existant augmente le poids sur l'essieu arrière et réduit la charge possible dans le véhicule.

Poids total roulant

Le poids total roulant est égal à la somme du poids total en charge réel du véhicule tracteur et du poids total en charge réel de la remorque.

Chargement de la remorque

L'attelage doit être équilibré. Pour cela, exploitez le poids sur flèche maximal autorisé et ne chargez pas la remorque principalement sur l'arrière ni principalement sur l'avant :

- Répartissez la charge dans la remorque en veillant à placer les objets lourds le plus près possible de l'essieu ou au-dessus de l'essieu.
- Fixez correctement le chargement sur la remorque.

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus de la remorque correspond aux recommandations du fabricant de la remorque.

En cas de traction d'une remorque, les pneus du

- Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur les essieux avec le poids actuel sur les essieux avant et arrière. Né dépassez jamais le poids total maximal autorisé avec le poids avant et arrière du véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle et la sécurité de conduite de l'attelage et par conséquent provoquer des accidents et des blessures graves.

- Chargez toujours correctement la remorque.
- Fixez toujours le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées. ◁

Conduite avec une remorque

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 173.**

Particularités lors de la conduite avec une remorque

- Si la remorque possède un **frein à inertie**, freinez *en douceur dans un premier temps* puis plus énergiquement. Ceci évite les à-coups au freinage dus au blocage des roues de la remorque.
- La distance de freinage s'allonge en fonction du poids total roulant.
- Avant d'emprunter une descente, rétrogradez à temps pour profiter du frein-moteur. Si vous utilisez uniquement les freins, le système de freinage peut surchauffer et éventuellement

Lors du démarrage en côte avec une remorque, procédez comme suit :

- Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
- Tirez une fois sur la touche ⊙ et maintenez-la enfoncée pour bloquer l'ensemble de véhicules avec le frein de stationnement électronique → page 208.
- Sélectionnez le rapport D.
- Relâchez la pédale de frein.
- Démarrez lentement.
- Relâchez la touche ⊙ uniquement lorsque le moteur délivre suffisamment de force motrice pour démarrer.

⚠ MISE EN GARDE

La traction non conforme d'une remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

- La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule et rallonger la distance de freinage.
- Conduisez toujours de manière prudente et prévoyante. Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Réduisez votre vitesse, en particulier en descente.
- Accélérez prudemment et modérément. Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement. Réduisez immédiatement votre

Système de stabilisation de la remorque

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 173.**

Le système de stabilisation de la remorque constitue une extension du programme électronique de stabilisation et aide à réduire les risques de balancement de la remorque.

Le système de stabilisation de la remorque s'active automatiquement dès qu'une remorque est raccordée électriquement au véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.

Conditions requises pour le système de stabilisation de la remorque

- Le dispositif d'attelage a été installé en première monte ou un dispositif d'attelage compatible a été installé en seconde monte.
- Le programme électronique de stabilisation est activé. Le témoin de contrôle ou dans le combiné d'instruments ne s'allume pas.
- La remorque a une liaison électrique avec le véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.
- La vitesse est supérieure à env. 60 km/h (37 mph).
- Le poids sur flèche maximal est exploité.
- Les remorques doivent posséder un timon rigide.
- Les remorques freinées doivent avoir un dispositif mécanique à inertie.

⚠ MISE EN GARDE

Le supplément de sécurité qu'apporte le système

- Étant donné que le système de stabilisation de la remorque ne détecte pas toujours les mouvements pendulaires des remorques légères, il ne les stabilise pas non plus.
- Sur chaussées glissantes offrant une faible adhérence, une remorque peut se mettre *en portefeuille* en dépit du système de stabilisation de la remorque.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer avant d'effectuer des mouvements pendulaires.
- Des freinages brusques risquent de se produire automatiquement, en cas de situations de conduite extrêmes, si aucune remorque n'est attelée mais qu'une fiche est branchée dans la prise de courant pour remorque (porte-vélos avec éclairage, par ex.).

Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte

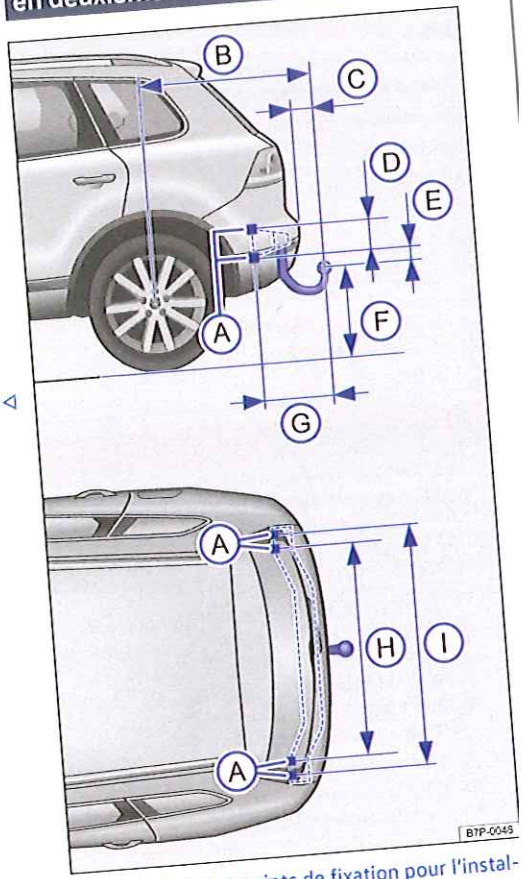

Fig. 137 Cotes et points de fixation pour l'installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte.

jusqu'à la chaussée → fig. 137 Ⓕ ne doit en aucun cas être inférieure à celle indiquée. Ceci est également valable lorsque le véhicule est complètement chargé, poids sur flèche maximal compris.

Cotes d'écartement → fig. 137 :

Ⓐ *Points de fixation*
Ⓑ 1 046 mm
Ⓒ 65 mm mini
Ⓓ 131 mm
Ⓔ 27 mm
Ⓕ 350 – 420 mm
Ⓖ 303 mm
Ⓗ 1 050 mm
Ⓘ 1 180 mm

⚠ MISE EN GARDE

Des câbles électriques impropres ou mal raccordés peuvent entraîner des dysfonctionnements de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant inappropriées. Utilisez uniquement des fiches appropriées pour raccorder la remorque.
- Faites effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage sur le véhicule par un atelier spécialisé.

⚠ MISE EN GARDE

n cas de dispositif d'attelage mal monté ou indapté, la remorque peut se détacher du véhi-
le tracteur. Cela

Équipements pratiques

Rangements

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

– Rangement dans le tableau de bord 183
– Rangement dans l'accoudoir central avant 184
– Rangement dans la console centrale arrière 184
– Rangement côté passager avant 185
– Rangement sous les sièges avant 186
– Changeur de DVD 186
– Autres rangements 186

Utilisez les rangements uniquement pour ranger des objets légers ou de petite taille.

Informations complémentaires et avertissements :

– Système d'infodivertissement → page 38
– Entretien et nettoyage de l'habitacle → page 381

⚠ MISE EN GARDE

En cas de manœuvre ou de freinage brusque, les objets non attachés peuvent être projetés dans l'habitacle du véhicule. Cela peut entraîner des blessures graves ainsi que la perte de contrôle du véhicule.

- Ne rangez pas d'animaux ou d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur le tableau de bord

- Fixez toujours le tapis de sol au plancher pour qu'il évite de glisser.
- Ne posez jamais de tapis ou d'autres revêtements de sol sur ceux qui sont déjà installés.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne puisse parvenir au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.
- Retirez les objets situés sur le plancher lorsque vous garez votre véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous ne vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans la zone des parties mobiles des sièges.
- Avant de fermer des rangements ou boîtes à gants, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve à l'intérieur.
- Ne déposez jamais des briquets dans des rangements, des boîtes à gants ou d'autres casiers du véhicule. Des briquets peuvent prendre feu en raison de températures de surface élevées, notamment en été.

AVERTISSEMENT

- Des objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage.
- Ne conservez pas d'objets, de produits alimentaires et de médicaments sensibles à la chaleur dans l'habitacle. La chaleur et le froid peuvent les endommager ou les rendre inutilisables.
- Les objets conçus à partir de matériaux transparents (tels que les lunettes, loupes ou ventouses transparentes fixées sur les glaces) qui sont posés dans le véhicule peuvent focaliser la lumière du soleil et provoquer ainsi des endommagements sur le véhicule.

Pour permettre à l'air vicié de s'échapper du véhicule, ne recouvrez pas les fentes d'aération situées entre la glace arrière et la plage arrière. ◁

Rangement dans le tableau de bord

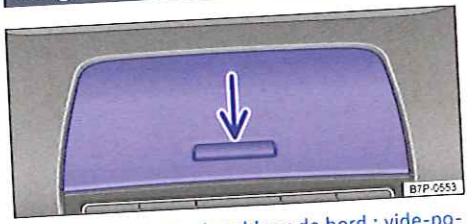

Fig. 138 Au centre du tableau de bord : vide-poches.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 182.

Pour *ouvrir* le rangement, appuyez brièvement sur la touche intégrée au couvercle → fig. 138 (flèche).

Pour *fermer* le rangement, poussez le cache vers le bas jusqu'à ce qu'il s'encliquette. ◁

Rangement dans l'accoudoir central avant

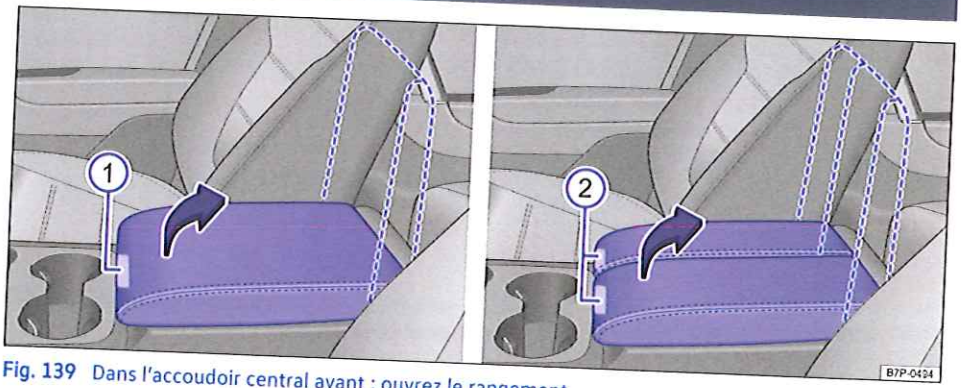

Fig. 139 Dans l'accoudoir central avant : ouvrez le rangement.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 182.

Vous pouvez soulever individuellement les parties de l'accoudoir central avant en deux pièces pour accéder au rangement.

Pour *ouvrir* le rangement, appuyez sur la touche → fig. 139 ① ou ② et soulevez entièrement l'accoudoir central avant ou l'une des parties de l'accoudoir central avant dans le sens de la flèche.

Pour *fermer* le rangement, guidez l'accoudoir central avant ou la partie soulevée de l'accoudoir central avant vers le bas.

Le rangement peut contenir la **prise multimédia (MEDIA-IN)** installée en première monte (→ brochure *RNS 850*, chapitre *Mode audio*), la **prise AUX-IN** (→ brochure *RCD 550*, chapitre *Mode audio* ou → brochure *RNS 850*, chapitre *Mode audio*) ainsi qu'une **prise de courant 12 volts**→ page 189.

⚠ MISE EN GARDE

L'accoudoir central avant ne doit pas être utilisé comme une place assise. Des blessures graves pourraient être provoquées par une mauvaise position assise.

- Ne transportez jamais de personne ou d'enfant sur l'accoudoir central avant. ◁

Rangement dans la console centrale arrière

Rangement côté passager avant

Fig. 141 Dans le tableau de bord côté passager avant : rangement refermable.

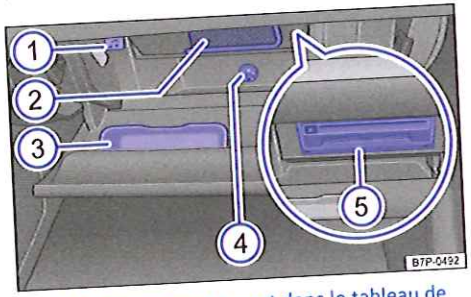

Fig. 142 Rangement ouvert dans le tableau de bord.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 182.

Légende de la fig. 142 :

1. Déverrouillage du rangement rabattable.
2. Rangement pour supports de données externes (par ex. lecteur MP3).
3. Range-lunettes.

Rangement pour Livre de Bord

Le rangement côté passager avant est prévu pour le rangement du Livre de Bord.

Rangements

Le casier comporte un rangement prévu pour les supports de données externes (par ex. lecteur MP3) → fig. 142 ② et un range-lunettes ③.

Interface multimédia MEDIA-IN

Le rangement peut contenir une interface multimédia MEDIA-IN.

L'interface multimédia MEDIA-IN sert au raccordement de supports de données externes pour permettre la lecture via le système d'infodivertissement (→ brochure *RCD 550*, chapitre *Mode audio*).

Lecteur de DVD (RNS 850)

Le rangement rabattable contient le lecteur de DVD doté d'une médiathèque (HDD), de logements pour les cartes mémoire SD et d'un logement pour la carte SIM ⑤. Pour ouvrir le rangement rabattable, tirez le dispositif de déverrouillage ① vers l'arrière.

Informations et conseils relatifs à l'utilisation du lecteur de DVD → brochure *RNS 850*, chapitre *Mode audio*.

Réfrigération du rangement

Dans la paroi arrière se trouve un diffuseur d'air ④ qui permet de faire pénétrer de l'air réfrigéré dans le casier de rangement lorsque le climatiseur est activé. Ouvrez ou fermez le diffuseur en le tournant.

ⓘ *AVERTISSEMENT*

Laissez toujours le casier de rangement contenant le lecteur de DVD ⑤ fermé pendant la mar-

Rangement sous les sièges avant

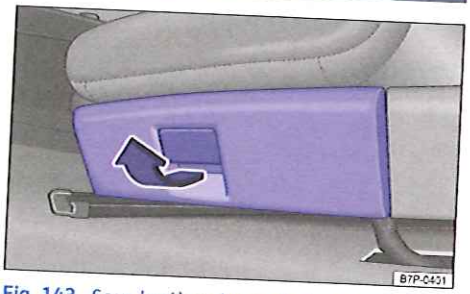

Fig. 143 Sous le siège du conducteur : rangement.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 182.

Un rangement est prévu sous chaque siège avant → fig. 143. Le kit de premiers secours peut être déposé dans ce rangement.

Ouverture ou fermeture du rangement

Pour *ouvrir* le rangement, soulevez légèrement dans le sens de la flèche → fig. 143 la poignée intégrée au cache puis rabattez le cache vers le bas.

Pour *fermer* le rangement, rabattez le cache vers le haut et poussez-le en direction du siège avant jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière perceptible.

⚠ MISE EN GARDE

Un rangement ouvert peut entraver l'actionnement des pédales. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours le rangement fermé pendant la conduite. Le cache du rangement et les

Changeur de DVD

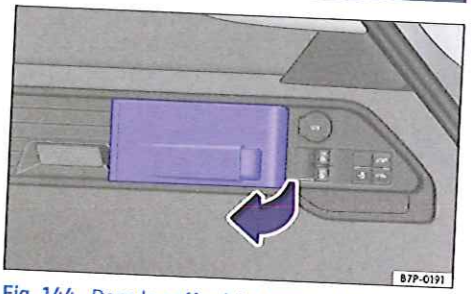

Fig. 144 Dans le coffre à bagages, côté droit : cache du changeur de DVD

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 182.

Le changeur de DVD se trouve à droite dans le coffre à bagages, derrière le cache → fig. 144. Pour *ouvrir*, retirez le couvercle dans le sens de la flèche.

Informations et conseils relatifs à l'utilisation du changeur de DVD → brochure *RNS 850*, chapitre *Mode audio*.

◁

Autres rangements

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 182.

Autres possibilités de rangement :

- Dans la console centrale avant et arrière.
- Dans les revêtements de portes avant et arrière.

⚠ MISE EN GARDE

Les vêtements accrochés peuvent limiter la visibilité du conducteur et par conséquent réduire la sécurité routière. Ceci peut entraîner des accidents et des blessures.

- Accrochez toujours les vêtements au crochet de manière à ce que la visibilité du conducteur soit suffisante.
- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.

◁

Porte-boissons

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

– Porte-boissons dans la console centrale avant 187
– Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière 188

Porte-bouteilles

Des porte-bouteilles se trouvent dans les rangements ouverts des portes du conducteur et du passager avant ainsi que des portes arrière.

Informations complémentaires et avertissements :

– Entretien et nettoyage de l'habitacle → page 381

- Ne posez jamais de gobelets lourds, de produits alimentaires ni d'autres objets lourds dans le porte-boissons. En cas d'accident, ces objets lourds peuvent être projetés à travers l'habitacle et causer des blessures graves.

⚠ MISE EN GARDE

Les bouteilles fermées peuvent exploser dans le véhicule sous l'effet de la chaleur ou du gel.

- Ne laissez jamais de bouteilles fermées dans un véhicule fortement chauffé ou fortement refroidi.

AVERTISSEMENT

Ne laissez pas de boissons ouvertes dans le porte-boissons pendant la marche du véhicule. Les boissons renversées, par ex. lors d'un freinage, peuvent endommager le véhicule et l'équipement électrique.

◁

Porte-boissons dans la console centrale avant

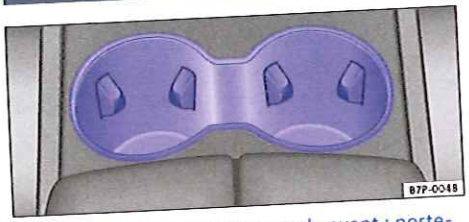

Fig. 145 Dans la console centrale avant : porte-boissons.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce

Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière

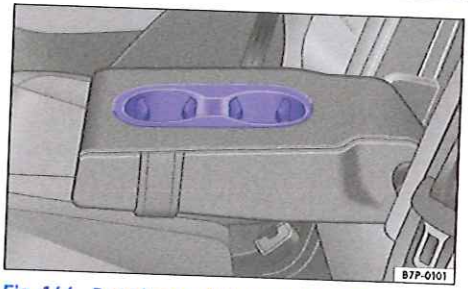

Fig. 146 Dans l'accoudoir central arrière : porte-boissons.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 187.

2 porte-boissons se trouvent dans l'accoudoir central de la banquette arrière → fig. 146. Rabattez l'accoudoir central arrière vers le bas. ◁

Cendriers et allume-cigare

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Cendrier avant 188
- Cendrier arrière 188
- Allume-cigare 189

Informations complémentaires et avertissements :

Cendrier avant

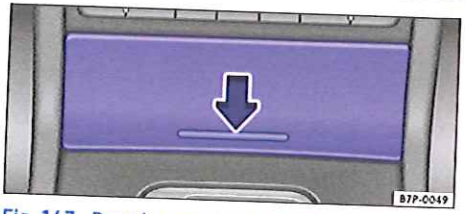

Fig. 147 Dans la console centrale avant : ouverture du cendrier.

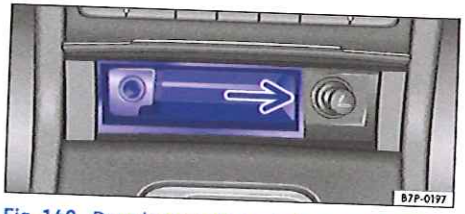

Fig. 148 Dans la console centrale avant : extraction du cendrier.

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 188.

Ouverture et fermeture du cendrier

Pour *ouvrir* le cendrier, appuyez brièvement dans le sens de la flèche → fig. 147 sur le cache du cendrier. Le cache s'ouvre automatiquement.

Pour *fermer* le cendrier, poussez le couvercle entièrement vers le bas jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Vidage du cendrier

- Retirez l'insert de cendrier vers le haut en le saisissant sur le côté → fig. 148 (flèche).
- Une fois vidé, remettez en place l'insert

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 188.

Ouverture et fermeture du cendrier

Pour *ouvrir* le cendrier, appuyez brièvement dans le sens de la flèche → fig. 149 sur la touche du cendrier. Le cendrier s'ouvre automatiquement.

Pour *fermer* le cendrier, enfoncez-le dans la porte jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Vidage du cendrier

- Retirez l'insert de cendrier vers le haut en le saisissant sur le côté.
- Une fois vidé, remettez en place l'insert par le haut dans le cendrier. ◁

Allume-cigare

Fig. 150 Dans la console centrale avant : allume-cigare

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 188.

- Le cas échéant, ouvrez le cendrier avant → page 188.
- Enfoncez le bouton de l'allume-cigare lorsque le contact d'allumage est mis → fig. 150.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. L'allume-cigare peut être utilisé lorsque le contact d'allumage est mis.

Le support de l'allume-cigare peut également être utilisé comme prise de courant 12 volts → page 189. ◁

Prises de courant

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Ouverture du cache de prise de courant 190
- Prises de courant dans le véhicule 191

Les prises de courant du véhicule permettent de raccorder des accessoires électriques.

Les appareils branchés doivent être dans un état irréprochable et fonctionner correctement.

Informations complémentaires et avertissements :

- Rangements → page 182
- Allume-cigare → page 188
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 391

⚠ MISE EN GARDE

Toute utilisation incorrecte des prises de courant et des accessoires électriques peut provoquer un incendie et d'autres blessures graves.

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Les prises de courant et les

AVERTISSEMENT

- Pour éviter tout risque d'endommagement sur l'équipement électrique, ne branchez jamais des accessoires fournissant du courant électrique pour charger la batterie, par ex. un panneau solaire ou des chargeurs de batterie, à la prise de courant 12 volts.
- Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.
- Afin d'éviter tout risque d'endommagement dû à des variations de tension, désactivez les consommateurs raccordés aux prises 12 volts avant d'établir ou de couper le contact d'allumage ainsi qu'avant de lancer le moteur. Lorsque le dispositif start/stop de mise en veille arrête automatiquement le moteur et le redémarre, il n'est pas nécessaire de désactiver les consommateurs raccordés.
- Ne branchez jamais sur une prise de courant 12 volts des consommateurs électriques ayant une puissance plus importante que la valeur indiquée. Tout dépassement de la puissance absorbée maximale risque d'endommager l'équipement électrique du véhicule.

Ne faites pas tourner le moteur à l'arrêt.

La batterie se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact d'allumage est mis et qu'un accessoire est en marche.

Les appareils non blindés peuvent occasionner des perturbations dans le système d'infodivertissement et dans l'électronique de bord.

Des perturbations de réception peuvent survenir dans la gamme AM de l'autoradio

Ouverture du cache de prise de courant

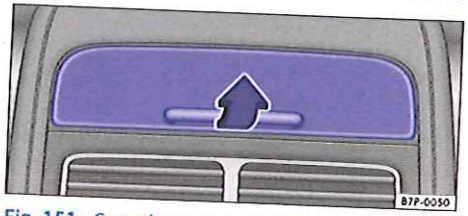

Fig. 151 Console centrale arrière : ouverture du cache

Fig. 152 Dans le rangement sous l'accoudoir central avant : ouverture de la prise de courant 12 volts.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 189.

Ouverture et fermeture du cache de la console central arrière

– Passez la main par le bas dans l'évidement, rabattez le cache vers le haut dans le sens de la flèche → fig. 151 et maintenez-le ouvert.
– Une fois relâché, le cache se ferme sous l'action d'un ressort

Prises de courant dans le véhicule

Fig. 153 Dans la partie arrière de la console centrale : prise de courant européenne 230 volts, prise de courant 115 volts ou prise de courant 100 volts

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 189.

Puissance absorbée maximale

Prise de courant	Puissance absorbée maximale
12 volts	120 watts
230, 115 ou 100 volts	150 watts (puissance maximale 300 watts)

La puissance absorbée maximale des différentes prises ne doit pas être dépassée. La puissance absorbée des appareils figure sur leur plaque signalétique.

Si vous branchez simultanément 2 appareils ou plus, veillez à ce que la puissance absorbée totale de l'ensemble des appareils électriques branchés ne dépasse jamais 190 watts → ⓘ.

Prise de courant 12 volts

Les prises de courant 12 volts fonctionnent uniquement lorsque le contact d'allumage est mis.

La batterie se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact d'allumage est mis et qu'un [illegible] est en marche. Par consé-

– Console centrale arrière.
– Dans le coffre à bagages.

Prise de courant européenne 230 volts, prise de courant 115 volts, prise de courant 100 volts

La prise de courant ne peut être utilisée que lorsque le moteur tourne → ⚠.

Branchement d'un appareil électrique : insérez le connecteur dans la prise de courant jusqu'en butée pour déverrouiller la sécurité enfants intégrée. Le courant ne circule dans la prise de courant que lorsque la sécurité enfants est déverrouillée.

Affichage à DEL sur la prise de courant → fig. 153	
Témoin vert allumé en permanence :	La sécurité enfants est déverrouillée. La prise de courant est prête à fonctionner.
Témoin rouge clignotant :	Présence d'un dysfonctionnement, mise hors circuit due à une surintensité ou à une surchauffe, par exemple.

Pour pouvoir réutiliser la prise de courant européenne de 230 volts ainsi que les prises de 115 ou 100 volts après la phase de refroidissement, vous devez d'abord débrancher la fiche d'un appareil raccordé puis la rebrancher. Vous évitez ainsi que des appareils électriques raccordés ne soient remis en marche involontairement.

⚠ DANGER

Système électrique sous haute tension !

- Ne renversez pas de liquides sur la prise électrique.
- Ne branchez pas d'adaptateurs ou de câbles de rallonge dans la prise de courant européenne 230 volts, dans la prise de courant 115 volts ou dans la prise de courant 100 volts. Sinon, la sécurité enfants intégrée est désactivée et la prise de courant est sous tension.
- N'insérez pas d'objets conducteurs, par ex. des aiguilles à tricoter, dans les contacts de la prise de courant européenne 230 volts, dans la prise de courant 115 volts ou dans la prise de courant 100 volts.

AVERTISSEMENT

- Tenez compte des notices d'utilisation des appareils raccordés !
- Ne dépassez jamais la puissance absorbée maximale afin de ne pas endommager l'ensemble de l'équipement électrique du véhicule.
- **Prise de courant 12 volts :**
  - Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.
  - N'alimentez jamais en
  - Dans le cas de consommateurs qui nécessitent un courant de démarrage élevé, la mise hors circuit intégrée en cas de surintensité empêche leur mise en marche. Dans ce cas, débranchez le transformateur du consommateur électrique, puis rebranchez-le après 10 secondes environ.

Sur certains appareils, la faible puissance en watts peut entraîner des dysfonctionnements au niveau de la prise de courant européenne 230 volts, de la prise de courant 115 volts ou de la prise de courant 100 volts.

La prise de courant européenne 230 volts peut être transformée pour permettre le fonctionnement d'appareils à 115 volts et d'appareils à 100 volts et inversement. Adressez-vous à un atelier spécialisé pour obtenir des informations sur les kits d'installation en deuxième monte. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. ◁

Lecteur de cartes de péage

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

– Description des fonctions 193

Lorsque le système de carte de péage autoroutier est activé et opérationnel, les frais sont automatiquement prélevés lorsque vous traversez un péage. Le prélèvement est confirmé par un signal sonore. Le montant du péage vous est communi-

Description des fonctions

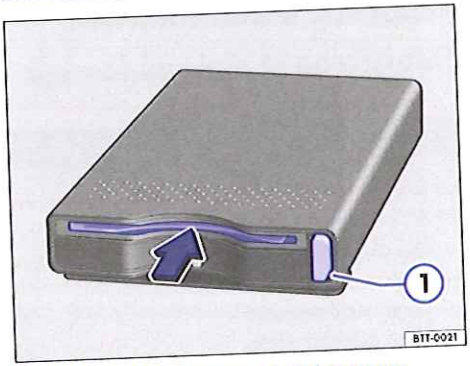

Fig. 154 Dans le rangement côté passager avant : lecteur de cartes de péage.

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 192.

Mise en service du système de cartes de péage

Mettez en marche le système d'infodivertissement et insérez une carte ETC adéquate dans le lecteur de carte de péage dans le sens de la flèche → fig. 154.

Un long signal sonore confirme l'état de disponibilité du lecteur et le symbole **ETC** apparaît dans la ligne d'état du système d'infodivertissement.

Éjection de la carte de péage

Pour éjecter la carte de péage, appuyez sur la touche ①.

Message de défaut

Si, après la mise en marche, une brève série de sons est émise, le système présente un défaut (carte ETC manquante ou défectueuse). Le

Le Rear Seat Entertainment (système de divertissement aux places arrière) propose des divertissements variés aux occupants des places arrière. Ce système permet entre autres de lire des CD et des DVD.

Les lecteurs de DVD correspondants ainsi que les fixations pour tablettes tactiles font partie des accessoires Volkswagen et sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Coffre à bagages → page 160
- Entretien et nettoyage de l'habitacle → page 381
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 391

⚠ MISE EN GARDE

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- Réglez le volume sonore de telle manière que les signaux sonores extérieurs (par ex. les sirènes d'ambulances) soient toujours bien audibles.
- Un volume sonore trop élevé peut endommager l'ouïe. Ces risques s'appliquent également lorsque l'ouïe n'est exposée que brièvement à des volumes sonores élevés.

⚠ MISE EN GARDE

S'ils ne sont pas fixés ou mal fixés, les appareils externes peuvent être projetés à travers l'habitacle lors d'un braquage ou d'un freinage subit ainsi qu'en cas d'accident, ce qui peut causer des blessures, notamment en cas de déclenchement des sacs gonflables.

AVERTISSEMENT

Avant d'escamoter le dossier de la banquette arrière, retirez le lecteur de DVD et/ou la tablette tactile ou réglez les sièges avant de sorte que l'appuie-tête ou le rembourrage du dossier de la banquette arrière ne percute pas les sièges avant. ◁

Prééquipement pour le Rear Seat Entertainment

Fig. 155 Au dos du siège du conducteur : logement du système Rear Seat Entertainment.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 193.

Le Rear Seat Entertainment se fixe et se branche à l'aide d'un logement → fig. 155 situé au dos du siège avant correspondant. Vous avez la possibilité de brancher un lecteur de DVD ou une tablette tactile.

Le lecteur de DVD est équipé de raccords supplémentaires permettant de relier des supports de

Démarrage, passage des rapports, stationnement

Démarrage et arrêt du moteur

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Témoins d'alerte et de contrôle 195
- Contact-démarreur 196
- Bouton de démarrage 197
- Démarrage du moteur 198
- Arrêt du moteur 200
- Antidémarrage électronique 201

Affichage de l'antidémarrage

Si la clé du véhicule n'est pas valable ou que le système présente un dysfonctionnement, le message **SAFE** ou **Antidémarrage activé.** peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le moteur ne peut pas être lancé.

Démarrage en poussant ou en remorquant le véhicule

Pour des raisons techniques, vous **ne** pouvez **pas** faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant. Effectuez à la place un démarrage de fortune.

Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule → page 55
- Passage des rapports → page 201
- Freiner, s'arrêter et se garer → page 208
- Direction → page 228

⚠ MISE EN GARDE

L'arrêt du moteur pendant la marche du véhicule rend plus difficile l'arrêt du véhicule. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule ainsi que des accidents et des blessures graves.

- Les systèmes d'assistance de freinage et de direction, le système de sacs gonflables, les rétracteurs de ceinture ainsi que les autres équipements de sécurité du véhicule ne sont activés que lorsque le moteur tourne.
- Ne coupez le moteur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

⚠ MISE EN GARDE

Le risque de blessures graves peut être réduit lorsque le moteur tourne ou lors du démarrage du moteur.

- Ne démarrez et ne laissez jamais tourner le moteur dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.
- Ne démarrez ou ne laissez jamais tourner le moteur si de l'huile, du carburant ou d'autres consommables facilement inflammables s'écoule du véhicule, en dessous ou à proximité de celui-ci, par ex. suite à un endommagement.
- Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne, en particulier lorsqu'un rapport a été sélectionné. Le véhicule pourrait se déplacer subitement ou engendrer un événement inhabituel pouvant entraîner des dommages, des incendies et des blessures graves.

lement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile etc.

- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules. ◁

Témoins d'alerte et de contrôle

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 195.**

Allumé	Cause éventuelle/remède
	Dysfonctionnement du contact-démarreur Faites appel à un spécialiste → page 214.
	Antidémarrage activé. Utilisez une clé de véhicule appropriée → page 201.
	Dysfonctionnement du contact-démarreur ou du bouton de démarrage (Keyless Access). Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
	Pile bouton de la clé du véhicule déchargée. Faites remplacer la pile bouton par un spécialiste si nécessaire → page 55.
	Préchauffage du moteur diesel avant le démarrage → page 198.

Allumé	Cause éventuelle/remède
	Aucune clé appropriée n'a été identifiée (Keyless Access). Utilisez une clé de véhicule appropriée → page 201.
	Impossible de démarrer le moteur à l'aide du bouton de démarrage (Keyless Access). Démarrez le moteur à l'aide de la clé du véhicule. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
SAFE	Antidémarrage activé. Utilisez une clé de véhicule appropriée → page 201.
	Le moteur démarre. Phase de préchauffage sur les moteurs diesel.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures corporelles graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Si le véhicule est immobilisé ou doit être arrêté pour effectuer des réparations, garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la chaussée, activez le signal de détresse, coupez le moteur et prenez d'autres mesures de sécurité nécessaires pour avertir les véhicules qui vous suivent.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule. ◁

Contact-démarreur

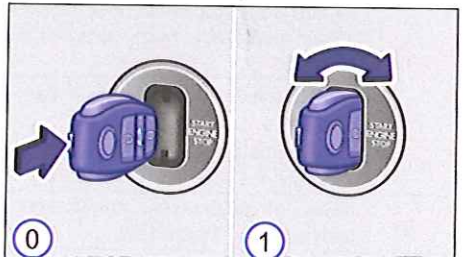

📖 Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 195.

En fonction des conditions environnantes et de l'état de fonctionnement du véhicule, le démarrage d'un *véhicule hybride*, s'effectue soit via le moteur à combustion interne soit de manière purement électrique. Le moteur à combustion interne reste alors d'abord coupé. Dans les deux cas, l'état de marche actuel du véhicule est indiqué par le symbole **READY** sur l'afficheur du combiné d'instruments → tabl. à la page 195.

Pour arrêter le moteur, tournez à nouveau la clé du véhicule dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse puis relâchez-la. Vous pouvez alors retirer la clé du véhicule du contact-démarreur si le levier sélecteur se trouve en position **P**.

Clé du véhicule non appropriée

Si une clé du véhicule non appropriée a été insérée dans le contact-démarreur, vous pouvez la retirer comme suit :

- Appuyez sur la touche de blocage du levier sélecteur puis relâchez-la.
- Retirez la clé du véhicule du contact-démarreur.

⚠ MISE EN GARDE

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des clés du véhicule risque de causer des accidents et de provoquer des blessures graves.

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Autrement, il est possible de démarrer le moteur et d'actionner les équipements électriques tels que les lève-glaces, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Par exemple, selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces [illegible] entraîner des blessu-

ℹ Le fait de laisser la clé du véhicule dans le contact-démarreur pendant une période prolongée lorsque le moteur est arrêté, décharge la batterie.

ℹ Lors du démarrage du moteur, les gros consommateurs électriques sont temporairement désactivés → page 352.

ℹ Vous ne pouvez retirer la clé du contact-démarreur que lorsque le levier sélecteur se trouve en position **P**. Enfoncez la touche de blocage du levier sélecteur puis relâchez-la si nécessaire. ◁

Bouton de démarrage

Fig. 157 Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access : bouton de démarra-

Verrouillage et déverrouillage du dispositif de blocage de la direction

- Appuyez *une fois* sur le bouton de démarrage pour déverrouiller le dispositif de blocage de la direction et mettre l'allumage, sans appuyer sur la pédale de frein → ⚠.
- Appuyez *une nouvelle fois* sur le bouton de démarrage pour couper de nouveau le contact d'allumage. Le dispositif de blocage de la direction est maintenant déverrouillé.
- Ouvrez la porte du conducteur après avoir coupé le contact d'allumage à l'aide du bouton de démarrage pour verrouiller le dispositif de blocage de la direction.

Si vous avez appuyé sur le bouton de démarrage en essayant de déverrouiller le volant de direction alors que le contact d'allumage est encore mis, un signal sonore retentit après ouverture de la porte du conducteur. Un message vous informant que le contact d'allumage est encore activé apparaît en plus sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Établissement et coupure du contact d'allumage

- Appuyez *une fois* sur le bouton de démarrage pour mettre l'allumage, sans appuyer sur la pédale de frein → ⚠.
- Appuyez *de nouveau* sur le bouton de démarrage pour couper le contact d'allumage.

le contact d'allumage est mis, un signal sonore tentit après l'ouverture de la porte du conduc-ur. Un message vous informant que le contact allumage est encore activé apparaît en plus sur fficheur du combiné d'instruments.

Démarrage et arrêt du moteur

- Appuyez sur la pédale de frein.
- Appuyez sur le bouton de démarrage pour démarrer le moteur.
- Appuyez *une nouvelle fois* sur le bouton de démarrage pour couper le moteur.

⚠ MISE EN GARDE

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de démarrage, *n'actionnez pas* la pédale de frein sinon le moteur démarre immédiatement.

⚠ MISE EN GARDE

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des clés du véhicule risque de causer des accidents et de provoquer des blessures graves.

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Des enfants ou des personnes n'y étant pas autorisées pourraient verrouiller le véhicule, démarrer le moteur ou mettre le contact d'allumage et activer ainsi les équipements électriques comme les lève-glaces.

ℹ Sur les véhicules avec moteur diesel et système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access, le démarrage du moteur peut se faire attendre si le moteur doit être préchauffé.

◁

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.	
Véhicules sans système Keyless Access	**Véhicules avec système Keyless Access**
3. Tournez *brièvement* la clé du véhicule dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse → fig. 156 ①, puis relâchez-la. **Sur les véhicules avec moteur diesel**, le démarrage du moteur peut se faire attendre si le moteur est préchauffé.	Appuyez *brièvement* sur le bouton de démarrage → fig. 157 – sans accélérer, relâchez le bouton. Une clé de véhicule valable doit se trouver dans le véhicule pour le démarrage du moteur. **Sur les véhicules avec moteur diesel**, le démarrage du moteur peut se faire attendre si le moteur est préchauffé.
4. Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage et répétez-la au bout d'une minute environ.	
5. Désactivez le frein de stationnement électronique lorsque vous souhaitez démarrer → page 208.	

⚠ MISE EN GARDE

Ne laissez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne, en particulier lorsqu'un rapport a été sélectionné. Le véhicule pourrait se déplacer subitement ou engendrer un événement inhabituel pouvant entraîner des dommages, des incendies et des blessures graves.

⚠ MISE EN GARDE

Un accélérateur de démarrage peut exploser ou entraîner la montée soudaine en régime du moteur.

- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage.

AVERTISSEMENT

- Le démarreur ou le moteur peut être endommagé en cas de tentative de démarrage du moteur pendant la marche du véhicule ou lorsque le moteur est redémarré immédiatement après avoir été coupé.
- ...imes élevés, les accélérations à
- Pour démarrer le véhicule, ne le poussez pas et ne le faites pas remorquer. Du carburant imbrûlé risque d'endommager le catalyseur.

Ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt. Démarrez plutôt immédiatement dès que les glaces sont dégagées. Le moteur atteint ainsi plus rapidement sa température de fonctionnement et les émissions de polluants sont moindres.

Si la pile de la clé du véhicule est par exemple trop faible ou usée, vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur à l'aide du bouton de démarrage. Dans ce cas, insérez la clé du véhicule dans le contact-démarreur et démarrez le moteur.

À ce moment précis, les gros consommateurs électriques sont temporairement dés activés → page 352.

Après le démarrage du moteur froid, celui peut brièvement être plus bruyant à caus de son fonctionnement. Ce phénomène est no mal et il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter.

...ures extérieures inférie

Arrêt du moteur

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 195.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.		
	Véhicules sans système Keyless Access	Véhicules avec système Keyless Access
1.	Immobilisez entièrement le véhicule → ⚠.	
2.	Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que l'étape 4 ait été effectuée.	
3.	Amenez le levier sélecteur sur la position P.	
4.	Activez le frein de stationnement électronique → page 208.	
5.	Tournez la clé du véhicule dans le contact-démarreur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse puis relâchez-la.	Appuyez *une fois* sur le bouton de démarrage → fig. 157.
6.		Ouvrez la porte du conducteur pour activer le verrouillage électronique de colonne de direction et désactiver tous les consommateurs.

Coupure d'urgence

S'il n'est pas possible d'arrêter le moteur en tournant la clé du véhicule dans le contact-démarreur ou en appuyant brièvement sur le bouton de démarrage, il est nécessaire de procéder à une coupure d'urgence.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.		
	Véhicules sans système Keyless Access	Véhicules avec système Keyless Access
a.	Levier sélecteur en position D/S/R : tournez *2 fois* et en l'espace d'une seconde la clé dans le contact-démarreur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse, puis relâchez la clé. **OU :** maintenez une fois la clé du véhicule pendant plus de *2 secondes* dans la position correspondante.	Levier sélecteur en position D/S/R : avec une vitesse du véhicule inférieure à 10 km/h (6 mph) et la pédale de frein enfoncée, appuyez *2 fois* sur le bouton de démarrage en l'espace d'une seconde, puis relâchez le bouton → ⚠. **OU :** maintenez une fois le bouton de démarrage appuyé pendant plus de *2 secondes*.
	Levier sélecteur en position N : tournez la clé dans le contact-démar	

- Lorsque vous coupez l'allumage, il est possible que le verrouillage électronique de la colonne de direction s'encliquette et que vous ne puissiez plus manœuvrer.

AVERTISSEMENT

Si le moteur a été fortement sollicité pendant une longue durée, il se peut qu'il surchauffe après son arrêt. Afin d'éviter tout risque d'endommagement du moteur, laissez-le tourner en position neutre pendant environ deux minutes avant de l'arrêter.

La clé du véhicule ne peut être retirée du contact-démarreur que si le levier sélecteur se trouve en position P.

Après l'arrêt du moteur, le ventilateur du radiateur dans le compartiment-moteur peut continuer à tourner pendant quelques minutes même lorsque le contact d'allumage est coupé ou que la clé du véhicule est retirée. Le ventilateur de radiateur se désactive automatiquement. ◁

Antidémarrage électronique

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 195.

L'antidémarrage aide à empêcher le démarrage du moteur avec une clé étrangère ainsi que le déplacement du véhicule.

Un microprocesseur est intégré à la clé du véhicule. Il permet de désactiver automatiquement l'antidémarrage lorsque vous insérez la clé du véhicule dans le contact-démarreur.

En cas d'utilisation d'une clé du véhicule non appropriée, le message SAFE ou **Antidémarrage activé !** apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Vous ne pouvez alors pas faire démarrer le véhicule.

Le fonctionnement irréprochable du véhicule n'est garanti que par l'utilisation de clés d'origine Volkswagen. ◁

Passage des rapports

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Témoins d'alerte et de contrôle 202
- Pédales 203
- Boîte automatique : engagement d'un rapport 203
- Passage des rapports avec la commande Tiptronic 205
- Conduite avec boîte automatique 206
- Dysfonctionnement de la boîte automatique 207
- Recommandation de rapport 207

L'engagement de la marche arrière et l'activation du contact d'allumage entraînent ce qui suit :

- Le feu de recul s'allume.
- Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) se met automatiquement en mode recyclage de l'air ambiant pendant que vous

- Systèmes d'assistance au démarrage → page 242.
- Système d'aide au stationnement → page 246
- Régulateur de vitesse → page 263
- Régulateur de distance → page 266
- Climatisation → page 296
- Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement → page 406
- Fermeture ou ouverture d'urgence → page 413

⚠ MISE EN GARDE

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage, en particulier sur des routes glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez le kick-down ou n'accélérez rapidement que lorsque les conditions météorologiques, de visibilité, l'état de la chaussée et la circulation le permettent et que cela ne présente aucun risque pour les autres usagers.

⚠ MISE EN GARDE

Ne faites jamais « patiner » le frein trop souvent et trop longtemps ou n'actionnez pas la pédale de frein trop souvent et trop longtemps. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.

AVERTISSEMENT

Témoins d'alerte et de contrôle

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 202.

Allumé	Cause éventuelle/remède
	Dysfonctionnement de la boîte automatique. Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
	Pédale de frein non actionnée. Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport. Voir également Frein de stationnement électronique → page 208
	La touche de blocage du levier sélecteur n'est pas encliquetée. Cela empêche tout démarrage. Encliquetez le blocage du levier sélecteur → page 204.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures corporelles graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous ...

Pédales

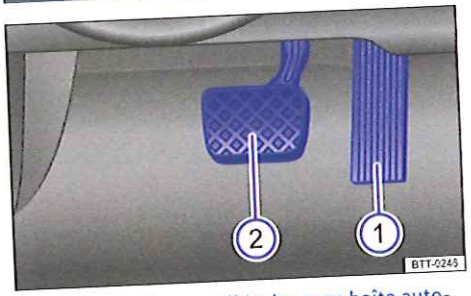

Fig. 158 Pédales sur véhicules avec boîte automatique : ① accélérateur, ② pédale de frein.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 202.

L'utilisation et la liberté de mouvement de toutes les pédales ne doivent en aucun cas être entravées par des objets ou des tapis de sol.

N'utilisez que des tapis de sol laissant la zone du pédalier libre et pouvant être fixés au plancher sans risque de glisser.

En cas de défaillance d'un circuit de freinage, vous devez enfoncer la pédale de frein plus profondément que d'habitude pour obtenir l'immobilisation du véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Des objets se trouvant sur le plancher côté conducteur peuvent entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte du contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.
- Fixez toujours les tapis de sol au plancher pour qu'ils évitent de glisser.
- Ne posez jamais de tapis ou d'autres revêtements de sol sur ceux qui sont déjà installés.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne puisse parvenir au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.
- Retirez les objets situés sur le plancher lorsque vous garez votre véhicule.

ⓘ AVERTISSEMENT

L'actionnement des pédales ne doit jamais être entravé. En cas de défaillance d'un circuit de freinage, par exemple, une plus longue course de la pédale de frein est nécessaire pour immobiliser le véhicule. Pour cela, la pédale de frein doit être enfoncée plus fortement et plus vigoureusement que d'habitude. ◁

Boîte automatique : engagement d'un rapport

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 202.

Le levier sélecteur est doté d'un blocage. Pour

Position du levier sélecteur	Désignation	Signification → ⚠
P	Frein de parking	Les roues motrices sont bloquées mécaniquement. N'engagez-le que lorsque le véhicule est *à l'arrêt*. Pour désengager la position du levier sélecteur, appuyez sur la pédale de frein et mettez le contact d'allumage.
R	Marche arrière	La marche arrière est engagée. N'engagez-la que lorsque le véhicule est *à l'arrêt*.
N	Point mort	La boîte de vitesses est au point mort. Aucune force motrice n'est transmise aux roues et il n'y a pas de frein-moteur.
D/S	Position permanente de marche avant	D : programme normal. La montée et le rétrogradage des rapports de marche avant sont automatiques. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.
		S : programme sport. La boîte de vitesses monte tous les rapports de marche avant automatiquement *plus tard* et les descend automatiquement *plus tôt* que dans la position D du levier sélecteur afin d'exploiter pleinement les réserves de puissance du moteur. Le rapport de marche avant le plus élevé n'est pas engagé. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.
▽	Changement de rapport	La commutation entre les rapports D et S s'effectue en imprimant au levier sélecteur *une seule* impulsion vers l'arrière depuis la position D/S du levier → fig. 159. Ce faisant, le levier sélecteur retourne toujours sur la position D/S. Grâce à cette fonction, il est possible d'atteindre la voie de passage Tiptronic non seulement depuis le programme de conduite Sport S mais aussi depuis le programme de conduite normal D → page 205.

Blocage du levier sélecteur

Le blocage du levier sélecteur sur les positions P ou N évite qu'un rapport ne soit engagé par inad-

d'une seconde et que la vitesse du véhicule est inférieure à env. 5 km/h (3 mph), le blocage du levier sélecteur s'enclenche.

⚠ MISE EN GARDE

L'engagement d'une mauvaise position du levier de vitesses peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, un accident et des blessures graves.

- N'accélérez jamais lorsque vous engagez une vitesse.
- Si le moteur tourne et qu'un rapport est engagé, le véhicule se met en mouvement dès que vous relâchez la pédale de frein.
- N'enclenchez jamais la marche arrière ou le frein de parking lorsque le véhicule roule.

⚠ MISE EN GARDE

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.

- En tant que conducteur, vous ne devez jamais quitter votre siège alors que le moteur tourne et qu'un rapport est enclenché. Si vous devez quitter votre véhicule lorsque le moteur tourne, vous devez toujours fermer le frein de stationnement électronique et mettre le levier sélecteur en position P.
- Lorsque le moteur tourne et que le rapport D, S ou R est engagé, il est nécessaire d'immobiliser le véhicule en appuyant sur la pédale de frein. Même lorsque le moteur tourne au ralenti, la transmission de la force motrice n'est pas entièrement interrompue et le véhicule « rampe ».
- N'engagez jamais le rapport R ou P lorsque le véhicule se déplace.
- Ne quittez jamais le véhicule lorsque le rapport N est engagé. Le véhicule descend la pente, que le moteur tourne ou soit à l'arrêt.

Passage des rapports avec la commande Tiptronic

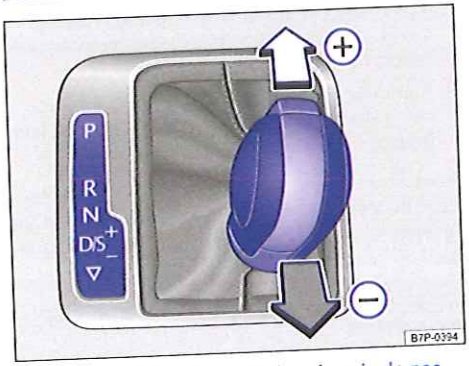

Fig. 160 Levier de vitesses dans la voie de passage Tiptronic.

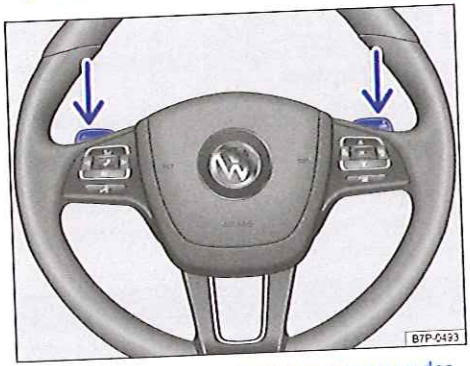

Fig. 161 Volant avec palettes pour passage des rapports de la commande Tiptronic.

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 202.**

Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide du levier sélecteur

- Poussez le levier sélecteur de la position **D/S** vers la droite dans la voie Tiptronic → ⚠ au chapitre *Boîte automatique : engagement d'un rapport* à la page 205.
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'avant ⊕ ou vers l'arrière ⊖ pour passer les rapports → fig. 160.

Vous ne devez pas appuyer sur la touche de blocage du levier sélecteur lorsque vous appuyez sur le levier sélecteur dans la voie de passage Tiptronic.

Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide des palettes

- Dans le programme de conduite **D/S**, actionnez les palettes au volant → fig. 161(flèches).
- Tirez la palette de droite [+ OFF] vers le volant pour monter en rapports.
- Tirez la palette de gauche°[-] vers le volant pour rétrograder.
- Pour quitter le programme Tiptronic, tirez la palette de droite [+ OFF] vers le volant de direction durant environ une seconde.

Vous quittez automatiquement le programme Tiptronic si les palettes ne sont pas activées pendant un moment.

AVERTISSEMENT

- Au moment de l'accélération, la boîte de vitesses passe automatiquement au rapport immédiatement supérieur juste avant que le moteur n'atteigne le régime maximum autorisé pour le rapport engagé.
- Quand vous rétrogradez manuellement, la boîte de vitesses [illegible]

Conduite en descente

Plus la déclivité est importante, plus le rapport sélectionné doit être petit. Les petites vitesses augmentent l'efficacité de freinage du moteur. Ne descendez jamais des montagnes ou collines avec le levier sélecteur au point mort **N**.

- Réduisez votre vitesse.
- Poussez le levier sélecteur de la position **D/S** vers la droite dans la voie de passage Tiptronic → page 205.
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'arrière pour rétrograder.
- **OU :** rétrogradez à l'aide des palettes au volant → page 206.

Arrêt et démarrage en côte

Plus la pente est abrupte, plus le rapport sélectionné doit être petit.

Si un arrêt ou un démarrage en côte est effectué lorsque le moteur tourne, utilisez l'assistant de démarrage en côte → page 242.

Véhicule sans assistant de démarrage en côte : lors d'un arrêt en côte avec un rapport engagé, empêchez systématiquement le véhicule de rouler en appuyant sur la pédale de frein ou en activant le frein de stationnement. Ne relâchez la pédale de frein qu'au moment du démarrage ou desserrez le frein de stationnement électronique → ⓘ.

Conduite en mode roue libre

En mode roue libre, l'élan du véhicule est utilisé pour économiser du carburant grâce à une conduite prévoyante. Le moteur est débrayé et ne freine plus le véhicule – le véhicule peut rouler par inertie sur une plus longue distance.

Kick-down

Le dispositif de kick-down permet une accélération maximale en position **D/S** du levier sélecteur ou en position Tiptronic.

Lorsque vous appuyez à fond sur l'accélérateur, la boîte automatique rétrograde en fonction de la vitesse et du régime moteur. Toute la puissance d'accélération du véhicule est ainsi exploitée →⚠.

Quand le kick-down est activé, le passage automatique au rapport immédiatement supérieur n'a lieu que lorsque le régime-moteur maximal prévu est atteint.

⚠ MISE EN GARDE

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage, en particulier sur des routes glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Adaptez toujours votre style de conduite au trafic.
- N'utilisez le kick-down ou n'accélérez rapidement que lorsque les conditions météorologiques, de visibilité, l'état de la chaussée et la circulation le permettent et que cela ne présente aucun risque pour les autres usagers.
- Ne mettez jamais en danger les autres usagers de la route par l'accélération du véhicule ainsi que par votre style de conduite.
- Veillez à ce que les roues motrices ne patinent pas et que le véhicule ne dérape pas lorsque l'antipatinage est désactivé, en particulier en cas de chaussée glissante.
- Activez de nouveau l'antipatinage après l'e

Dysfonctionnement de la boîte automatique

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 202.**

Programme de secours

Si la boîte automatique se trouve en programme de secours, un message texte correspondant s'affiche sur l'afficheur du combiné conjointement avec le témoin de contrôle jaune ⚙. Selon le dysfonctionnement actuel du système, la position du levier sélecteur peut encore être affichée. Le message texte disparaît au bout de quelques secondes. Le témoin de contrôle jaune ⚙ reste allumé tant que le système présente un dysfonctionnement. ◁

Recommandation de rapport

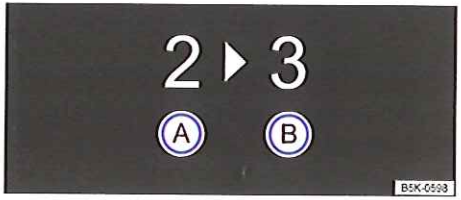

Fig. 162 Afficheur du combiné d'instruments : recommandation de rapport

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 202.**

Selon l'équipement du véhicule, l'afficheur du combiné d'instruments peut indiquer pendant la

⚠ ATTENTION

La recommandation de rapport ne constitue qu'une aide et ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Le conducteur porte l'entière responsabilité du choix correct du rapport engagé dans toutes les situations de conduite (par ex. lors d'un dépassement, lors d'un parcours en montagne ou en cas de traction d'une remorque).

Un rapport sélectionné de manière optimale permet d'économiser du carburant.

L'affichage de la recommandation du rapport disparaît lorsque vous désengagez le levier sélecteur de la voie de passage Tiptronic. ◁

Freiner, s'arrêter et se garer

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Témoins d'alerte et de contrôle 209
- Frein de stationnement électronique 211
- Stationnement 212
- Informations sur les freins 213
- Systèmes d'assistance au freinage 215
- Activation et désactivation de l'antipatinage (ASR) ou de l'ASR avec programme électronique de stabilisation (ESC) 218

⚠ MISE EN GARDE

La conduite avec des plaquettes de frein usées ou avec un système de freinage perturbé risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Si le témoin d'alerte s'allume seul ou en même temps qu'un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.

⚠ MISE EN GARDE

Un stationnement inapproprié peut entraîner des blessures graves.

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarreur tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer ni contrôler le véhicule.
- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, huile etc.
- Lorsque vous arrêtez ou garez le véhicule, fermez toujours le frein de stationnement électronique.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils pourraient en effet desserrer le frein de stationnement électronique, actionner le levier sélecteur ou le levier de vitesses et mettre

peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

AVERTISSEMENT

- Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, activez d'abord le frein de stationnement électronique puis levez le pied de la pédale de frein.
- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous garez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.
- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement. ◁

Témoins d'alerte et de contrôle

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 208.

Allumé	Cause possible/remède → ⚠
(!)	Dysfonctionnement du système de freinage. **Arrêtez de rouler !** Faites appel à un spécialiste → page 214.
	Niveau de liquide de frein insuffisant. **Arrêtez de rouler !** Contrôlez le niveau de liquide de frein → page 219.
	Figurant en plus du témoin de contrôle ABS : dispositif antiblocage (ABS) défaillant. Rendez-vous dans un atelier spécialisé. Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention du dispositif antiblocage.
	Conjointement avec le témoin de contrôle : dysfonctionnement du frein de stationnement électronique. Faites appel à un spécialiste, car vous risquez de ne plus pouvoir stationner votre véhicule en toute sécurité.
	Frein de stationnement électronique fermé. **Arrêtez de rouler !**

Allumé	Cause possible/remède → ⚠
	Dysfonctionnement du programme électronique de stabilisation (ESC) Rendez-vous dans un atelier spécialisé.
	Figurant en plus du témoin de contrôle ABS : dysfonctionnement du dispositif antiblocage (ABS). Rendez-vous dans un atelier spécialisé. Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention du dispositif antiblocage.
	La batterie a été reconnectée. Parcourez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (9 – 12 mph). Si le témoin de contrôle reste allumé, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le véhicule → page 352.
	Désactivation du programme électronique de stabilisation (ESC) liée au système. Coupez puis remettez le contact d'allumage. Parcourez éventuellement un court trajet.
OFF	Désactivation manuelle de l'antipatinage (ASR). Activez l'antipatinage manuellement → page 218. Activation automatique de l'antipatinage en coupant l'allumage, puis en le remettant.
	Figurant en plus du témoin de contrôle ESC : dysfonctionnement du dispositif antiblocage (ABS).

Clignote	Cause éventuelle/remède
	Conjointement avec le témoin de contrôle : dysfonctionnement du frein de stationnement électronique. Faites appel à un spécialiste, car vous risquez de ne plus pouvoir stationner votre véhicule en toute sécurité.
	Pente trop importante. Vous risquez de ne plus pouvoir stationner votre véhicule en toute sécurité. Arrêtez le véhicule sur une pente moins importante.
	Programme électronique de stabilisation (ESC) en phase de régulation. Levez le pied de l'accélérateur. Adaptez votre style de conduite en fonction de l'état de la chaussée.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures corporelles graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en

- Si le témoin de système de freinage (!) s'allume en même temps que le témoin d'ABS (ABS), il se peut que la fonction de régulation du dispositif antiblocage soit défaillante. Les roues arrière risquent par conséquent de se bloquer relativement vite lors du freinage. En se bloquant, les roues arrière peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule ! Si possible, réduisez la vitesse et roulez à vitesse modérée jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche afin de faire contrôler le système de freinage. Évitez alors toute manœuvre brusque de freinage ou de conduite.
- Si le témoin d'ABS (ABS) ne s'éteint pas ou s'allume en cours de route, le dispositif antiblocage ne fonctionne pas correctement. Vous ne pouvez freiner le véhicule qu'avec les freins normaux (sans intervention du dispositif antiblocage). La protection offerte par le dispositif antiblocage est alors indisponible. Rendez-vous dès que possible dans un atelier spécialisé.
- Si le témoin de contrôle (⚙) s'allume individuellement ou simultanément avec un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.

! AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule. ◁

📖 **Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 208.**

Le frein de stationnement électronique remplace le frein à main.

Activation du frein de stationnement électronique

Arrêtez toujours le véhicule de manière conforme → page 212.

- Tirez la touche (P) → fig. 163 vers le haut.
- Lorsque le témoin de contrôle intégré à la touche → fig. 163 (flèche) et le témoin de contrôle (P) sur l'afficheur du combiné d'instruments sont allumés, le frein de stationnement électronique est activé → page 209.

Desserrage du frein de stationnement électronique

- Mettez le contact d'allumage.
- Poussez la touche (P) → fig. 163 vers le bas tout en appuyant fortement sur la pédale de frein ou en actionnant l'accélérateur.
- Le témoin de contrôle intégré à la touche → fig. 163 (flèche) et le témoin de contrôle (P) *rouge* sur l'afficheur du combiné d'instruments s'éteignent.

Desserrage automatique du frein de stationnement électronique lors du démarrage

Le frein de stationnement électronique se desserre automatiquement lors du démarrage si vous avez auparavant fermé la porte du conducteur **et** bouclé votre ceinture de sécurité. Le témoin de contrôle intégré à la touche → fig. 163

– la porte du conducteur est fermée ET
– la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée ET
– la pédale de frein est actionnée à fond.

Le véhicule est alors maintenu à l'arrêt par le frein de service. Le témoin de contrôle (P) sur l'afficheur du combiné d'instruments passe du *rouge* au *vert*.

Vous pouvez mettre fin à la fonction de blocage du frein de service de la même manière que pour le frein de stationnement électronique, en poussant la touche (P) → fig. 163 vers le bas tout en appuyant fortement sur la pédale de frein ou en démarrant. Le témoin de contrôle *vert* (P) sur l'afficheur du combiné d'instruments, qui signale la mise à l'arrêt du véhicule par le frein de service, s'éteint.

Si le frein de stationnement électronique a été fermé par actionnement de la touche (P), la transmission automatique au frein de service *n'est pas* assurée.

Activation automatique du frein de stationnement électronique lorsque vous quittez le véhicule de manière non conforme

Dans les cas suivants, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement lorsque vous quittez le véhicule de manière non conforme :

– Lorsque le levier sélecteur est en position D/S ou R ou lorsqu'il se trouve dans la position Tiptronic.
– Lorsque le véhicule est à l'arrêt.
– Et lorsque la porte du conducteur est ouverte.

- N'utilisez jamais le frein de stationnement électronique pour freiner le véhicule, excepté en cas d'urgence. La distance de freinage est considérablement plus importante étant donné que seules les roues arrière sont freinées. Utilisez toujours la pédale de frein.
- N'accélérez jamais lorsqu'un rapport a été sélectionné et que le moteur tourne, à partir du compartiment-moteur. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement électronique est activé.

! AVERTISSEMENT

Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, activez d'abord le frein de stationnement électronique puis levez le pied de la pédale de frein.

Si la batterie est déchargée, le frein de stationnement électronique ne peut être désactivé. Effectuez un démarrage de fortune → page 441.

Des bruits peuvent se faire entendre lors de l'activation ou de la désactivation du frein de stationnement électronique.

Si le frein de stationnement électronique n'a pas été utilisé pendant une période prolongée, le système procède occasionnellement à des contrôles automatiques et audibles du véhicule lorsque celui-ci est garé. ◁

Stationnement

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce

– Coupez le moteur et retirez le pied de la pédale de frein.
– Retirez la clé du véhicule du contact-démarreur.
– Le cas échéant, tournez légèrement le volant de direction afin que le dispositif de blocage de la direction puisse s'enclencher → page 228.
– Veillez à ce que tous les occupants, en particulier les enfants, descendent du véhicule.
– Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
– Verrouillez le véhicule.

Règles supplémentaires pour le stationnement sur une route en pente

Avant de couper le moteur, tournez le volant de telle manière que le véhicule garé heurte le trottoir avec ses roues avant s'il se met en mouvement.

– Si vous stationnez en pente dans le sens de la descente, braquez les roues avant de sorte qu'elles soient orientées vers le trottoir.
– Si vous stationnez en pente dans le sens de la montée, braquez les roues avant de sorte qu'elles soient orientées vers le milieu de la chaussée.

⚠ MISE EN GARDE

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Ceci peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières faci- ... flammables se trouvant sous le vé- ... herbes sè-

AVERTISSEMENT

- Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, activez d'abord le frein de stationnement électronique puis levez le pied de la pédale de frein.
- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous garez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.
- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement.

Informations sur les freins

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 208.

Des garnitures ou plaquettes de frein neuves n fournissent pas, pendant les 200 à 300 premie kilomètres, l'effet de freinage optimal et doiv d'abord être « rodées » → ⚠. La légère réduct de la force de freinage peut toutefois être co ... plus importante sur

effectuez fréquemment de courts trajets ou adoptez un style de conduite sportif, il convient de faire vérifier l'épaisseur des plaquettes de frein dans un atelier spécialisé à des intervalles plus rapprochés que ceux indiqués dans le Plan d'Entretien.

En cas de conduite avec des **freins mouillés**, par ex. après un passage à gué, pendant de fortes pluies ou après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givrage des disques de frein. Il faut faire sécher les freins dès que possible en freinant prudemment à partir d'une vitesse assez élevée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit et les autres usagers de la route → ⚠.

La formation d'une **pellicule de sel sur les disques et les plaquettes de frein** diminue l'efficacité de freinage et rallonge la distance de freinage. Si vous n'avez pas freiné pendant une période prolongée sur des routes sur lesquelles du sel de déneigement a été répandu, éliminez la pellicule de sel par abrasion en freinant avec précaution → ⚠.

es longues périodes d'immobilisation, un faible ilométrage ainsi qu'une faible sollicitation des eins favorisent la **corrosion** sur les disques de ein ainsi que **l'encrassement** des plaquettes de ein. En cas de sollicitation faible ou nulle des aquettes de frein et de corrosion, Volkswagen us recommande de nettoyer les disques et plaettes de frein en effectuant à plusieurs repri- des freinages puissants à partir d'une vitesse vée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le icule qui vous suit et les autres usagers de la ce → ⚠.

fonctionnement du système de freinage

n freinant, vous constatez que le véhicule ne e plus comme d'habitude (augmentation aine de la dist

Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage → ⚠.

⚠ MISE EN GARDE

Les plaquettes de frein neuves ne disposent pas tout de suite d'une efficacité de freinage optimale.

- Des plaquettes de frein neuves ne fournissent pas, pendant les 300 premiers kilomètres, l'effet de freinage optimal et doivent d'abord être « rodées ». Vous pouvez augmenter une efficacité de freinage réduite en appuyant plus fortement sur la pédale de frein.
- Pour réduire le risque d'accident, de blessures graves et de perte du contrôle du véhicule, il convient de rouler avec une prudence particulièrement accrue lorsque le véhicule est équipé de plaquettes de frein neuves.
- Pendant la période de rodage des plaquettes de frein neuves, ne roulez jamais trop près d'un autre véhicule et évitez toute situation susceptible de solliciter fortement les freins.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsqu'ils ont surchauffé, les freins sont moins efficaces et la distance de freinage est considérablement plus longue.

- En descente, les freins sont particulièrement sollicités et s'échauffent très rapidement.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein

- Lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent, effectuez toujours quelques freinages prudents pour sécher les freins et éliminer la couche de givre ou le film de sel.

⚠ MISE EN GARDE

La conduite sans servofrein peut allonger considérablement la distance de freinage et risque ainsi de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne coupez ni le moteur, ni l'allumage tant que le véhicule n'est pas immobilisé.
- Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage .

! AVERTISSEMENT

- Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins. Le frein risque sinon de surchauffer et de tomber en panne. N'utilisez les freins qu'en ralentir ou stopper le

Systèmes d'assistance au freinage

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 208.

Le programme électronique de stabilisation, le dispositif antiblocage, l'assistance au freinage d'urgence, l'antipatinage et le blocage électronique de différentiel sont des systèmes d'assistance au freinage. Ils fonctionnent uniquement lorsque le moteur tourne et contribuent nettement à la sécurité active.

Programme électronique de stabilisation (ESC)

Le programme électronique de stabilisation permet de réduire les risques de dérapage et d'améliorer la stabilité directionnelle en freinant les différentes roues dans certaines situations de conduite. Les situations critiques de comportement dynamique telles qu'une tendance au survirage ou au sous-virage du véhicule ou le patinage des roues motrices sont détectées par le programme électronique de stabilisation. Grâce à des interventions de freinage ciblées ou à une réduction du couple moteur, le système contribue à stabiliser le véhicule.

Le programme électronique de stabilisation est soumis à des limites. Il est à noter que le programme électronique de stabilisation ne peut ar nuler l'effet des lois de la physique. Le program me électronique de stabilisation ne sera pas en mesure d'aider le conducteur dans toutes les si tuations auxquelles il est confronté. C'est le ca par exemple, lors d'un changement subit de l'é de la chaussée. Si une chaussée sèche est subi ment couverte d'eau, de boue ou de neige, le programme électronique de stabilisation ne pourra intervenir de la même manière que su une route sèche. Si le véhicule fait de l'aquap

d'une remorque, le programme électronique de stabilisation ne peut pas aider le conducteur à retrouver la maîtrise de son véhicule.

Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité, à l'état de la chaussée et à la circulation. Le programme électronique de stabilisation n'est pas en mesure d'annuler l'effet des lois de la physique, d'améliorer la transmission disponible ni de stopper le véhicule sur la chaussée lorsque celui-ci quitte la route suite à une inattention du conducteur. En revanche, le programme électronique de stabilisation améliore la possibilité de reprise de contrôle du véhicule et assiste le conducteur en intervenant sur ses mouvements de braquage pour lui permettre de maintenir le véhicule dans la trajectoire souhaitée en cas de situation de conduite extrême. Si vous roulez à une vitesse telle que le véhicule dévie de la route avant que le programme électronique de stabilisation ne puisse intervenir, aucune intervention du programme électronique de stabilisation ne sera possible.

e programme électronique de stabilisation rassemble les systèmes du dispositif antiblocage, de ssistance au freinage d'urgence, de l'antipatinage et du blocage électronique de différentiel. programme électronique de stabilisation est jours activé. Si, dans certaines situations de duite, la motricité n'est plus suffisante, il est sible de désactiver l'antipatinage en appuyant la touche ASR → fig. 164. Veillez à ce que ipatinage soit toujours bien réactivé lorsque otricité est de nouveau disponible.

pouvez activer ou désactiver manuellement gramme électronique de stabilisation en OFFROAD (tout-terrain) → page 325.

age anticollisions multiples

d'accident, le

sation et l'équipement électrique ne soient pas endommagés sous l'effet de la collision et restent opérationnels.

Les actions suivantes entraînent la désactivation de la fonction de freinage automatique :

- Lorsque le conducteur appuie sur l'accélérateur. Aucun freinage automatique n'est effectué.
- Lorsque la pression de freinage résultant de l'actionnement de la pédale de frein est plus importante que la pression de freinage établie par le système. Le véhicule est alors freiné manuellement.

Dispositif antiblocage (ABS)

Le dispositif antiblocage empêche le blocage des roues lors du freinage jusqu'à l'arrêt du véhicule et aide le conducteur à manier le véhicule et à garder le contrôle du véhicule. Cela signifie que le véhicule a moins tendance à déraper, même en cas de freinage d'urgence :

- Appuyez fortement sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Ne retirez pas le pied de la pédale de frein et ne réduisez pas la pression exercée sur la pédale !
- Ne « pompez » pas et ne réduisez pas la pression exercée sur la pédale de frein !
- Manœuvrez le véhicule tout en appuyant fortement sur la pédale de frein.
- Lorsque vous relâchez la pédale de frein ou que vous réduisez la pression exercée sur la pédale de frein, le dispositif antiblocage se désactive.

Le processus de régulation du dispositif antiblocage se manifeste par des **mouvements pulsatoires de la pédale de frein** ainsi

roule en ligne droite. Le dispositif antiblocage normal est activé lorsque les roues avant sont braquées.

Assistance au freinage d'urgence

Le système d'assistance au freinage aide à réduire la distance d'arrêt. L'assistance au freinage d'urgence augmente la force de freinage lorsque vous appuyez rapidement sur la pédale de frein dans les situations de freinage d'urgence. La pression de freinage s'établit alors très rapidement, la force de freinage est augmentée et la distance de freinage réduite. Le dispositif antiblocage est ainsi activé plus rapidement et plus efficacement.

Ne relâchez **pas** la pression exercée sur la pédale de frein ! Lorsque vous relâchez la pédale de frein ou que vous réduisez la pression exercée sur la pédale de frein, l'assistant de freinage désactive automatiquement le servofrein.

Antipatinage (ASR)

L'antipatinage diminue la force motrice du moteur lorsque les roues patinent et il adapte la force motrice à l'état de la chaussée. L'antipatinage facilite le démarrage, les accélérations et les montées en côte, même en cas de conditions défavorables sur la chaussée.

L'antipatinage peut être activé ou désactivé manuellement → page 218.

Blocage électronique de différentiel (EDS)

Le blocage électronique de différentiel est à disposition du conducteur en conduite normale en ligne droite. Le blocage électronique de différentiel permet de freiner une roue qui patine et transmet la force motrice aux autres roues motri- [illegible] éviter la surchauffe du disque de frein [illegible] nique de dif-

sées gelées, glissantes ou humides peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et blesser grièvement le conducteur et les passagers.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Le supplément de sécurité qu'apportent les systèmes d'assistance au freinage du dispositif antiblocage, de l'assistance au freinage d'urgence, du blocage électronique de différentiel, de l'antipatinage et du programme électronique de stabilisation ne doit jamais vous inciter à prendre des risque.
- Les systèmes d'assistance au freinage ne peuvent dépasser les limites imposées par les lois de la physique. Les chaussées glissantes et mouillées restent très dangereuses même si le véhicule est équipé du programme électronique de stabilisation et des autres systèmes.
- Si vous roulez trop rapidement sur chaussée humide, les roues risquent de perdre le contact avec la chaussée et de « flotter » (aquaplanage). Il n'est plus possible de freiner, de manœuvrer ni de garder le contrôle du véhicule s'il a perdu le contact avec la chaussée.
- Les systèmes d'assistance au freinage ne peuvent empêcher la survenue d'accident si vous roulez par exemple trop près d'un véhicule ou trop vite pour la situation de conduite concernée.
- Bien que les systèmes d'assistance au freinage soient très efficaces et vous aident à maintenir le contrôle du véhicule dans des situations de conduite difficiles, tenez toujours compte du fait que la stabilité directionnelle dépend de l'adhérence des pneus.

[illegible] prudence sur une chaussée [illegible]

également – mais pas uniquement – les freins, les pneus ainsi que d'autres systèmes mentionnés précédemment.

- Gardez toujours à l'esprit que des transformations et des changements apportés au véhicule peuvent se répercuter sur le fonctionnement du dispositif antiblocage, de l'assistance au freinage d'urgence, du blocage électronique de différentiel, de l'antipatinage et du programme électronique de stabilisation.
- Des modifications effectuées sur la suspension du véhicule ou l'utilisation de combinaisons roues/pneus non agréées peuvent avoir des répercussions sur le fonctionnement du dispositif antiblocage, de l'assistance au freinage d'urgence, du blocage électronique de différentiel, de l'antipatinage et du programme électronique de stabilisation et réduire leur efficacité.
- L'efficacité du programme électronique de stabilisation dépend également de la présence d'un pneu approprié → page 362.

Le programme électronique de stabilisation ou l'antipatinage peut fonctionner correcte-
ent seulement si les quatre roues sont équi-
es des mêmes pneus. Des circonférences de
ulement de pneus différentes peuvent entraî-
une réduction inattendue de la puissance du
teur.

En cas de dysfonctionnement du dispositif antiblocage, le programme électronique de
ilisation, l'antipatinage et le blocage électro-
e de différentiel tombent également en pan-

Des bruits de fonctionnement du moteur
peuvent survenir lors des processus de ré-
on des systèmes

Activation et désactivation de l'antipatinage (ASR) ou de l'ASR avec programme électronique de stabilisation (ESC)

Fig. 164 Dans la console centrale : touche de désactivation et d'activation manuelle de l'antipatinage ou du programme électronique de stabilisation

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 208.

Le programme électronique de stabilisation fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne et comprend le dispositif antiblocage, le blocage électronique de différentiel ainsi que l'antipatinage.

Lorsque le moteur tourne, l'antipatinage peut être désactivé en appuyant sur la touche ⊘ → fig. 164. Désactivez l'antipatinage uniquement lorsque la motricité n'est plus suffisante (entre autres) :

– Pour conduire en neige profonde ou sur sol meuble.
– Pour « désembourber »

Liquide de frein

Fig. 165 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de frein.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 208.

C'est pourquoi le liquide de frein absorbe, avec le temps, l'humidité de l'air ambiant. Une teneur en eau trop élevée peut entraîner des dégâts dans le système de freinage. Le point d'ébullition du liquide de frein est alors sensiblement abaissé. Si la teneur en eau est trop élevée, des bulles de vapeur peuvent se former dans le système de freinage lorsque les freins sont fortement sollicités et en cas de freinage d'urgence. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent même entraîner une défaillance totale du système de freinage. Votre propre sécurité et la sécurité de tous les passagers sont compromises si le système de freinage ne fonctionnent pas toujours correctement → ⚠.

Spécification du liquide de frein

Si ce type de liquide de frein n'est pas disponible et que vous deviez par conséquent utiliser un autre liquide de frein de qualité, vous pouvez utiliser un liquide de frein répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.

Les liquides de frein conformes à la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou à la norme US FMVSS 116 DOT 4 n'ont pas tous la même composition chimique. Certains de ces liquides de frein peuvent contenir des produits chimiques qui, avec le temps, peuvent détruire ou endommager des pièces du système de freinage du véhicule.

Afin de garantir un fonctionnement optimal du système de freinage, Volkswagen vous recommande expressément d'utiliser le liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14**.

Les liquides de frein conformes à la norme VW 501 14 répondent aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 et de la norme US FMVSS 116 DOT 4.

Niveau du liquide de frein

Le niveau de liquide de frein doit toujours se trouver entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de frein ou au-dessus du repère MIN → ⚠.

Le niveau de liquide de frein ne peut pas être contrôlé exactement sur chaque modèle, des pièces du moteur masquant les repères de niveau du réservoir de liquide de frein. S'il n'est pas possible de lire avec précision le niveau de liquide de frein, faites appel à un spécialiste.

Le niveau de liquide de frein baisse légèrement en cours d'utilisation en raison de l'usure des plaquettes de frein et du rattrapage automatique du frein.

⚠ MISE EN GARDE

Un niveau de liquide de frein insuffisant et un liquide de frein trop vieux ou inapproprié peuvent conduire à une défaillance des freins ou réduire l'efficacité du freinage.

- Faites contrôler régulièrement le système de freinage ainsi que le niveau de liquide de frein !
- Faites effectuer régulièrement la vidange du liquide de frein selon les paramètres du → brochure *Plan d'Entretien*.
- Des bulles de vapeur peuvent se former lorsque les freins sont fortement sollicités avec un liquide de frein trop vieux. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent entraîner une défaillance totale du système de freinage.
- Veillez à utiliser du liquide de frein approprié. N'utilisez que du liquide de frein strictement conforme à la norme VW 501 14.
- Tout autre liquide de frein ou un liquide de moindre qualité peut entraver le fonctionnement des freins et réduire l'efficacité du freinage.
- Si aucun liquide de frein conforme à la norme VW 501 14 n'est disponible, utilisez à titre exceptionnel un liquide de frein de qualité répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.
- Faites toujours l'appoint avec du liquide de frein neuf.

⚠ MISE EN GARDE

Le liquide de frein est toxique.

- Pour réduire les risques d'intoxication, n'utilisez jamais de bouteilles ou

diatement le liquide de frein qui se répand ou qui s'écoule sur la peinture et sur les autres parties du véhicule.

Le liquide de frein peut être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

◁

Conduite respectueuse de l'environnement

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

– Style de conduite économique 220
– Conduite économique en carburant 222

La consommation de carburant, la pollution, ainsi que l'usure du moteur, des freins et des pneus dépendent principalement de 3 facteurs :

- Le style de conduite adopté.
- Conditions d'utilisation, comme par ex. conditions météorologiques ou état de la chaussée.
- Les conditions techniques.

⚠ MISE EN GARDE

Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

◁

Par ailleurs, le fait de « sauter » des rapports lors de la montée des rapports permet d'économiser du carburant si la circulation et la situation de conduite le permettent.

Ne poussez pas les rapports au maximum. N'utilisez la 1re vitesse que pour démarrer puis passez rapidement la 2e vitesse. Évitez d'utiliser le kick-down.

Les véhicules dotés d'une recommandation de rapport favorisent la conduite économique en affichant le moment idéal pour passer les vitesses.

Laisser le véhicule en roue libre

Lorsque vous retirez votre pied de l'accélérateur, l'alimentation du moteur en carburant est interrompue et la consommation est réduite.

Par conséquent, laissez rouler le véhicule sans appuyer sur l'accélérateur, par exemple lorsque vous vous approchez d'un feu rouge.

Dans les situations où un stationnement prolongé est probable, par ex. devant un passage à niveau, coupez le moteur.

Sur les véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille activé, le moteur peut se couper automatiquement dans la phase d'arrêt ainsi qu'à l'arrêt du véhicule→ page 242.

Anticiper et « suivre le flux de la circulation »

Freiner et accélérer fréquemment augmente considérablement la consommation de carburant. En anticipant et en maintenant une distance suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, vous pouvez compenser les variations de vitesse simplement en relâchant la pédale de l'accélérateur. Il n'est alors pas absolument nécessaire de freiner et d'accélérer activement.

Conduite sereine et régulière

Utilisation raisonnable des fonctions de confort

Le confort à bord du véhicule est agréable et important, mais il faut l'utiliser à bon escient en respectant l'environnement.

Les exemples suivants peuvent permettre de diminuer la consommation de carburant et donc d'augmenter l'autonomie :

- Système de réfrigération du climatiseur : lorsque le climatiseur doit produire une différence de température très élevée, il consomme beaucoup d'énergie produite par le moteur. C'est pourquoi il ne faut pas que la température dans le véhicule diffère trop de la température extérieure. Aérez si nécessaire le véhicule avant de démarrer, puis roulez avec les fenêtres ouvertes pendant un court trajet. N'activez le climatiseur que lorsque les fenêtres sont fermées.
- Lorsque vous roulez à grande vitesse, gardez les fenêtres fermées. Les fenêtres ouvertes augmentent la consommation de carburant.
- Désactivez le chauffage de siège lorsque vous n'en avez plus besoin.
- Désactivez le dégivrage de glace avant et arrière lorsque les glaces sont exemptes de buée, de givre et de glace.
- Ne laissez pas le chauffage stationnaire activé lorsque le véhicule est en mouvement → page 304.

Autres facteurs qui augmentent la consommation de carburant (exemples) :

- Dysfonctionnement de la gestion moteur.
- Conduite en montagne.
- Conduite avec remorque.

Conduite économique en carburant

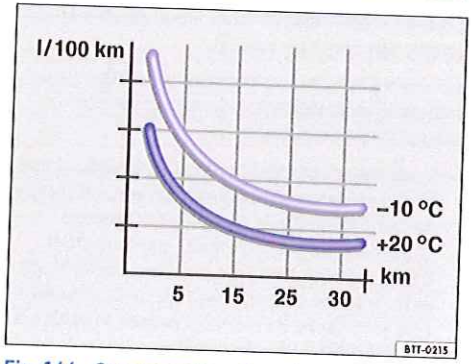

Fig. 166 Consommation de carburant en l/100 km à 2 températures ambiantes différentes.

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 220.

C'est à l'accélération qu'un véhicule consomme le plus de carburant. La conduite anticipée permet de moins freiner et par conséquent de moins accélérer. Dans la mesure du possible, laissez le véhicule rouler par inertie, par exemple lorsque vous voyez que le prochain feu de signalisation est au rouge.

Éviter les trajets courts

Juste après son démarrage, un moteur froid consomme nettement plus de carburant. C'est uniquement après quelques kilomètres que le moteur atteint sa température de fonctionnement et que la consommation de carburant redevient normale.

Pour réduire efficacement la consommation de carburant et les émissions polluantes, le moteur et le catalyseur doivent avoir atteint leur tempé-

Le fait de faire chauffer le moteur est totalement superflu d'un point de vue technique et représente un gaspillage de carburant. Cela est même interdit dans certains pays.

Adaptation de la pression de gonflage des pneus

Une pression de gonflage de pneus correcte réduit la résistance au roulement et par conséquent la consommation de carburant.

Lorsque vous achetez des pneus neufs, veillez toujours à ce que leur résistance au roulement soit optimale → page 362.

Utilisation d'huile-moteur superlubrifiante

Les huiles-moteur entièrement synthétiques à faible viscosité, appelées aussi huiles-moteur superlubrifiantes, réduisent la consommation de carburant. Les huiles-moteur superlubrifiantes diminuent la résistance au frottement dans le moteur et se répartissent mieux et plus rapidement, en particulier lors d'un démarrage à froid du moteur. Cet effet concerne tout particulièrement les véhicules parcourant souvent des trajets courts.

Surveillez toujours le niveau d'huile-moteur et respectez les périodicités d'entretien (périodicités de vidange d'huile-moteur).

Lorsque vous achetez de l'huile-moteur, respectez toujours les normes des huiles-moteur homologuées par Volkswagen.

Éviter le ballast inutile

Plus un véhicule est léger, plus il est économique et écologique.

Retirez tous les objets et ballasts inutiles du véhicule.

Retrait des superstructures et des pièces

Suspension pneumatique

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Témoins d'alerte et de contrôle 223
- Correcteur d'assiette 224
- Affichage de l'assiette sur l'afficheur du combiné d'instruments 225
- Limitation de la vitesse pour l'assiette tout-terrain 226
- Réglage de l'amortissement 227
- Abaissement de l'arrière du véhicule (mode de chargement) 227

Le réglage de la suspension pneumatique permet de modifier l'assiette du véhicule et donc d'offrir différentes gardes au sol.

Des informations sur le statut actuel de la suspension pneumatique vous sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement → page 38
- Capot arrière → page 71
- Transport → page 158
- Changement de roue → page 419
- Remorquage → page 445

⚠ MISE EN GARDE

Une utilisation négligée et incontrôlée de la suspension pneumatique risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Le réglage de la suspension pneumatique veau précédent du véhicule est réglé. Ceci peut entraîner la réduction de la garde au sol et, ainsi, le heurt du soubassement contre le sol.
- En cas d'utilisation d'une remorque, l'assiette du véhicule doit être sélectionnée de telle sorte que la remorque et le dispositif d'attelage ne puissent pas être endommagés pendant la conduite. Tenez alors compte du fait que l'assiette du véhicule varie pendant la marche du véhicule.
- Une remorque reposant sur une roue jockey ou des chandelles de remorque ne doit pas rester attelée au véhicule ; un soulèvement ou un abaissement du véhicule, résultant par exemple d'une variation de la charge ou d'une modification du réglage de l'assiette, risque en effet d'endommager le véhicule et la remorque.
- Lors du soulèvement du véhicule, assurez-vous que l'espace libre au-dessus du véhicule est suffisant.

! AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation de remorques équipées d'essieu tandem, l'assiette des véhicules avec suspension pneumatique doit être réglée de manière à garantir une sollicitation uniforme des essieux de la remorque. En cas d'utilisation d'une remorque, l'assiette du véhicule doit être sélectionnée via le réglage de l'amortissement de telle sorte que la remorque et le dispositif d'attelage ne puissent pas être endommagés. Tenez alors compte du fait que l'assiette du véhicule varie pendant la marche du véhicule.

ℹ Si la suspension pneumatique ne fonctionne pas comme le décrit ce chapitre, faites contrôler le système dans un atelier spécialisé. ◁

Allumé	Cause éventuelle/remède
	Correcteur d'assiette partiellement défaillant. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
	Vitesse trop élevée pour l'assiette sélectionnée ou limitation de vitesse trop élevée. Réduisez la vitesse et sélectionnez de nouveau l'assiette ou la limitation de vitesse → page 224 ou → page 226.
	Vitesse trop élevée lorsque la limitation de vitesse est activée, par ex. pendant la descente d'une pente. Réduisez la vitesse, actionnez la pédale de frein si nécessaire. Si vous ne réduisez pas la vitesse du véhicule, la limitation de vitesse se désactive automatiquement et le véhicule est abaissé au *niveau d'assiette normal* → page 226.
	Impossible d'activer la limitation de vitesse. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
	La limitation de vitesse ne peut être réglée qu'au *niveau d'assiette tout-terrain*. Sélectionner d'abord l'*assiette tout-terrain* puis la limitation de vitesse → page 226.
	Mode cric en marche. Désactivez le mode cric → page 226.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de

- Effectuez les actions nécessaires.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule. ◁

Correcteur d'assiette

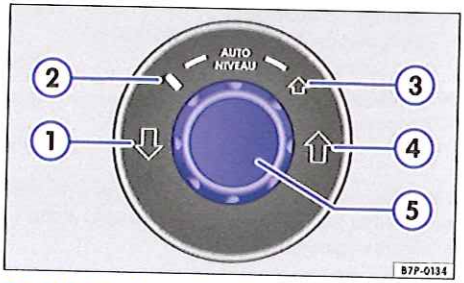

Fig. 167 Dans la partie inférieure de la console centrale : commande rotative pour le réglage de l'assiette.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 223.

Le correcteur d'assiette maintient constante, pour le niveau réglé, la hauteur du véhicule sur les deux essieux en fonction du chargement.

Le correcteur d'assiette permet de sélectionner *quatre* niveaux d'assiette → fig. 167 :

Légende de la fig. 167 :

① *Assiette chargement*: assiette fixe et minimale.

② *Assiette normale* : correction automatique en

au moment de la sélection. Par ex. env. 7 km/h (4 mph) pour la sélection de l'*assiette chargement* ou env. 20 km/h (12 mph) pour la sélection de l'*assiette tout-terrain spécial*. La sélection de l'assiette n'est sinon pas possible et un message vous en informant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Le correcteur d'assiette se désactive automatiquement dès que vous activez le mode cric à l'aide de la touche [ ] → fig. 169.

Sélection de l'assiette

- Démarrez le moteur
- Tournez la commande rotative → fig. 167 (5) sur l'assiette souhaitée.
- Un témoin correspondant s'allume sur la commande rotative pour indiquer l'assiette sélectionnée.

Vous pouvez annuler la sélection de l'assiette (1) ou (4) en tournant de nouveau la commande rotative (5) jusque dans cette position.

Assiette chargement

- Cette assiette ne peut être sélectionnée que lorsque le véhicule est à l'arrêt ou qu'il roule à une vitesse inférieure à env. 7 km/h (4 mph).
- Elle permet de disposer d'une garde au sol minimale appropriée pour le chargement ou le déchargement du véhicule.
- Dès que vous roulez à une vitesse supérieure à 7 km/h (4 mph), le système passe automatiquement au réglage de l'*assiette normale*.

Assiette normale

- Cette assiette est appropriée pour tous les cas de conduite sur route stabilisée.
- L'assiette est corrigée en fonction de la vitesse du véhicule.

Assiette tout-terrain

- Cette assiette est appropriée pour la conduite en tout-terrain.
- Le système règle une garde au sol plus importante et la régule en fonction de la vitesse à laquelle vous roulez.
- La vitesse maximale pour cette assiette est de 70 km/h (44 mph). Si cette vitesse est dépassée, l'*assiette normale* est automatiquement réglée.
- Si vous roulez ensuite à moins de 40 km/h (25 mph) pendant plus de 30 secondes ou si vous vous arrêtez, le système repasse automatiquement à l'*assiette tout-terrain*.

Assiette tout-terrain spécial

- Réglez cette assiette lorsque vous devez franchir des obstacles, traverser de l'eau ou lorsque le soubassement du véhicule touche le sol.
- La garde au sol réglée est alors maximale. Cette assiette ne doit pas être utilisée de manière permanente.
- Dès que vous roulez à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph), le système passe automatiquement au réglage de l'*assiette tout-terrain*. ◁

Affichage de l'assiette sur l'afficheur du combiné d'instruments

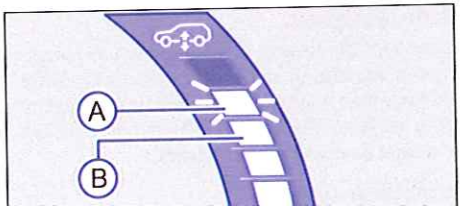

Barres	Explication
1 barre s'allume	L'assiette du véhicule est réglée sur le niveau *chargement*.
2 barres s'allument	L'assiette du véhicule est réglée sur le niveau *normal*. Le véhicule avec trains roulants à suspension pneumatique s'est toutefois abaissé car il roule à vitesse élevée ou l'amortisseur est réglé sur le mode **Sport** → page 227. Le véhicule avec trains roulants à suspension pneumatique est abaissé car l'amortisseur est réglé sur le mode **sport** ou **normal** → page 227.
3 barres s'allument	L'assiette du véhicule est réglée sur le niveau *normal*.
4°barres s'allument	L'assiette du véhicule est réglée sur le niveau *tout-terrain*.
5 barres s'allument	L'assiette du véhicule est réglée sur le niveau *tout-terrain spécial*.

Lorsque l'assiette du véhicule est réglée sur le niveau *chargement*, *tout-terrain* ou *tout-terrain spécial*, un indicateur à barres reste visible en permanence sur l'afficheur du combiné d'instruments. Vous êtes ainsi informé en permanence de la garde au sol actuelle du véhicule.

Barre clignotante

Une barre clignotante Ⓐ indique qu'un changement d'assiette Ⓑ est en cours et que l'assiette sélectionnée n'est pas encore atteinte. La procédure est terminée dès que la barre qui clignotait s'allume de manière *permanente*.

Symbole de serrure

Limitation de la vitesse pour l'assiette tout-terrain

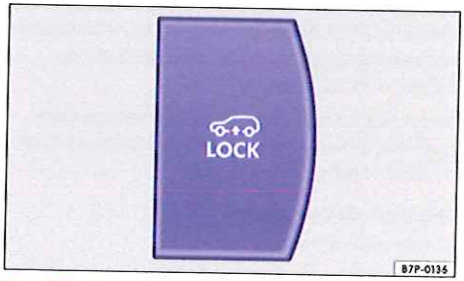

Fig. 169 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche lock de la limitation de vitesse.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 223.

La limitation de vitesse empêche un abaissement automatique du véhicule en conduite tout-terrain. À une vitesse supérieure à 70 km/h (44 mph), le système abaisserait automatiquement le véhicule en passant du réglage *tout-terrain* au réglage *normal* de l'assiette.

À partir d'une vitesse d'env. 65 km/h (40 mph), le conducteur est averti de la limitation de vitesse imminente par un signal sonore et par l'affichage d'un symbole sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Activation de la limitation de vitesse

- Maintenez la vitesse en dessous de 65 km/h (40 mph).
- Réglez l'*assiette tout-terrain* → page 224.
- Appuyez sur la touche ⊡ → fig. 169. Les symboles dans la touche et sur l'afficheur du combinés d'instruments s'allument

Réglage de l'amortissement

Fig. 170 Dans la partie inférieure de la console centrale : molette de réglage de l'amortissement

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 223.

Le système de régulation de l'amortissement permet le cas échéant d'adapter également l'assiette du véhicule.

À l'aide de la molette de réglage → fig. 170, vous pouvez adapter la régulation de l'amortissement automatiquement et continuellement en fonction des conditions de conduite, et ce sur *3* niveaux. Le réglage d'un niveau est systématiquement indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments par un symbole et un message texte.

Réglage	Situations de conduite recommandées
Sport	Conduite sportive, par ex. pour un style de conduite sportif.
Normal (réglage standard)	Conduite équilibrée, par ex pour l'usage quotidien.
Confort	Conduite plutôt confortable, par ex. en cas de conduite sur des chaussées de mauvaise

Particularités des trains roulants sport à suspension pneumatique

- Si vous réglez l'amortissement sur **Normal** en *assiette normale*, le véhicule est abaissé d'env. 25 mm par rapport aux trains roulants à suspension pneumatique.
- Si vous réglez l'amortissement sur *Confort* en assiette **normale**, la garde au sol est augmentée d'env. 25 mm.
- En *assiette normale* et quel que soit le réglage de l'amortissement, l'assiette du véhicule s'adapte en fonction de la vitesse.

⚠ MISE EN GARDE

Les qualités routières du véhicule peuvent être modifiées en réglant l'amortissement.

- La modification du réglage de l'amortissement ne doit pas vous inciter à prendre des risques. ◁

Abaissement de l'arrière du véhicule (mode de chargement)

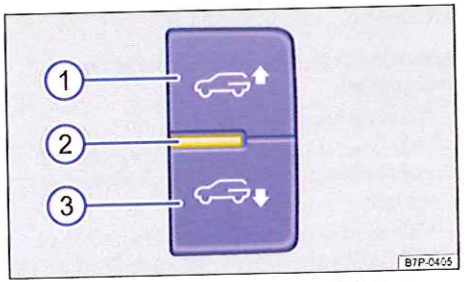

Fig. 171 Dans le coffre à bagages côté droit : touches du mode de chargement.

Conditions requises pour l'utilisation du mode de chargement

- Le véhicule doit être à l'arrêt.
- Toutes les portes du véhicules doivent être fermées.
- Le capot arrière doit être ouvert.
- Le mode cric doit être désactivé → page 421.
- La limitation de vitesse doit être désactivée → page 226.
- La tension de la batterie doit être suffisante.

Il est recommandé d'activer en plus le frein de stationnement électronique et d'amener le levier sélecteur en position P.

Affichage du mode de chargement

Si le contact d'allumage est mis, un symbole apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments, sous l'indicateur à barres → fig. 168, et un signal d'avertissement retentit. L'affichage *clignote* jusqu'à ce que vous appuyiez sur la touche → fig. 171 ① ou ③ et que l'arrière du véhicule soit abaissé ou relevé.

Le symbole *s'allume* dès que vous relâchez la touche ① ou ③ et que l'assiette correspondante est atteinte.

Activation et désactivation du mode de chargement

- Ouvrez le capot arrière.
- Maintenez la touche ③ enfoncée jusqu'à ce que l'arrière du véhicule soit complètement abaissé.
- Maintenez la touche ① enfoncée jusqu'à ce que l'arrière du véhicule soit complètement relevé et l'assiette initiale atteinte.
- Fermez le capot arrière.

Si, au cours de l'abaissement de l'arrière du véhi

Signification du témoin de contrôle

- Lorsque le témoin de contrôle → fig. 171 ② est éteint, le mode de chargement est inactif ou le système présente un défaut.
- Au cours du réglage et lorsque l'arrière du véhicule est complètement abaissé, le témoin de contrôle *s'allume*.
- Si l'une des conditions requises mentionnées n'est pas remplie, le témoin de contrôle *clignote*.

AVERTISSEMENT

- Lorsque vous déchargez le coffre à bagages et soulevez l'arrière du véhicule, veillez à ce que l'espace libre au-dessus du véhicule et du capot arrière ouvert soit suffisant.
- Lorsque vous chargez ou déchargez des objets lourds dans le coffre à bagages, il se peut que l'arrière du véhicule s'abaisse ou se soulève davantage. Cela risque d'endommager le pare-chocs ou le capot arrière ouvert. ◁

Direction

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Témoins d'alerte et de contrôle 229
- Informations concernant la direction 229

Informations complémentaires et avertissements :

- Démarrage et arrêt du moteur → page 194

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarreur tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule. ◁

Témoins d'alerte et de contrôle

📖 Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 228.

Clignote	Cause éventuelle/remède
	Dysfonctionnement du verrouillage électronique de la colonne de direction. **Arrêtez de rouler !** Faites appel à un spécialiste.
	Colonne de direction vrillée. Tournez légèrement le volant dans un sens puis dans l'autre.
	Colonne de direction non déverrouillée ou verrouillée. Retirez la clé de véhicule du contact-démarreur et remettez le contact d'allumage. Tenez compte des messages éventuellement affichés dans le combiné d'instruments. **Arrêtez de rouler si** la direction reste verrouillée après l'établissement du contact d'allumage. Faites appel à un spécialiste !

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule. ◁

Informations concernant la direction

📖 Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 228.

Verrouillage électronique de la colonne de direction

La colonne de direction se verrouille lorsque, le véhicule étant à l'arrêt, vous retirez la clé du véhicule du contact-démarreur. Le verrouillage électronique de colonne de direction ne se verrouille pas si le véhicule se déplace durant plus de dix secondes environ après le retrait de la clé du véhicule.

Direction assistée

Avec la direction assistée, l'assistance de direction s'adapte automatiquement à la vitesse et à l'angle de braquage des roues. La direction assistée ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

En cas de diminution ou de défaillance de la direction assistée, vous devez exercer un effort de braquage nettement plus important que d'habitude. ◁

Propulsion hybride

Entrée en matière

Tous les travaux effectués sur l'installation haute tension doivent être effectués exclusivement par des spécialistes et dans des ateliers spécialisés agréés, conformément aux directives Volkswagen → ⚠.

Le réseau haute tension est constitué des composants haute tension suivants : la batterie haute tension, l'électronique de puissance, comprenant le transformateur DC/DC et le convertisseur continu-alternatif d'impulsions, le moteur électrique, le compresseur de climatiseur haute tension ainsi que le câblage haute tension de couleur orange.

Informations complémentaires et avertissements :

- Cadrans → page 27
- Réglages du système (CAR) → page 49
- Démarrage et arrêt du moteur → page 194
- Passage des rapports → page 201
- Freiner, s'arrêter et se garer → page 208
- Conduite respectueuse de l'environnement → page 220
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → page 338
- Changement des ampoules → page 434
- Démarrage de fortune → page 441

⚠ DANGER

Le réseau haute tension du véhicule et la batterie haute tension sont dangereuses et peuvent provoquer des brûlures mais aussi d'autres blessures et entraîner une décharge électrique mortelle.

- Partez toujours du principe que la batterie haute tension est complètement rechargée et que tous les composants haute tension sont sous tension.
- N'ouvrez jamais les composants ou les pièces du réseau haute tension, n'effectuez jamais d'opérations de maintenance ou de réparations sur ces composants ou ces pièces et ne les débranchez jamais du réseau haute tension.
- N'endommagez et ne modifiez jamais les câbles haute tension de couleur orange et ne les débranchez jamais du réseau haute tension.
- N'ouvrez, ne modifiez et ne déposez jamais le cache de la batterie haute tension.
- Les travaux à réaliser sur le système haute tension et sur les systèmes sur lesquels il peut indirectement influer doivent uniquement être effectués par du personnel qualifié et formé à cet effet.
- Les travaux à proximité de composants et de câbles à haute tension avec des outils à arêtes vives, de façonnage et à enlèvement de copeaux ou les sources de chaleur, comme lors du recours au soudage, au brasage, à l'air chaud ou au collage thermique ne doivent être effectués qu'après la mise hors tension. Il n'est pas possible de mettre hors tension la batterie haute tension. La mise hors tension de la batterie haute tension doit uniquement être effectuée par du personnel qualifié et formé à cet effet.
- Toute intervention sur le réseau haute tension et sur la batterie haute tension doit être effectuée conformément aux consignes et aux normes Volkswagen.
- Conservez la clé du véhicule en toute sécurité et à une distance suffisante du véhicule afin que le contact d'allumage ne puisse pas être mis par inadvertance et que l'équipement électrique ne puisse pas être mis sous

- Ne touchez et ne respirez jamais les liquides qui s'écoulent et les gaz qui s'échappent de la batterie haute tension, notamment lorsque la batterie haute tension est endommagée.
- Prévenez systématiquement les services de secours que le véhicule est équipé d'une batterie haute tension.

⚠ MISE EN GARDE

La commande du combiné d'instruments ou du système d'infodivertissement et l'exécution de fonctions durant la conduite peuvent détourner votre attention de la circulation et entraîner des accidents.

- Effectuez les réglages sur l'afficheur du combiné d'instruments et sur l'écran du système d'infodivertissement uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt afin de réduire les risques d'accident et de blessures.

⚠ MISE EN GARDE

En mode électrique, le véhicule émet beaucoup moins de bruits de fonctionnement du moteur et de roulement que lorsque le moteur à combustion interne tourne. C'est pourquoi les autres usagers de la route, comme les piétons et les enfants, ne peuvent entendre que difficilement, voire même ne pas entendre du tout le véhicule lorsque celui-ci roule en mode électrique. Cela peut entraîner des accidents et des blessures, par ex. dans des zones à faible circulation, lorsque vous effectuez des manœuvres de stationnement ou que vous reculez.

- Avant de quitter le véhicule, vérifiez que le contact d'allumage est coupé et le système hybride désactivé.

! AVERTISSEMENT

Ne transportez pas de grandes quantités de liquides dans le coffre à bagages. Des liquides peuvent s'écouler sous le cache de la batterie haute tension. Le réseau et la batterie haute tension risquent alors d'être endommagés.

ℹ Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant. Il est possible que l'énergie emmagasinée dans la batterie haute tension ne suffise pas pour que le véhicule puisse atteindre la prochaine station service.

ℹ Lorsque les températures extérieures sont basses et que la batterie haute tension est très froide, le démarrage du moteur à combustion interne risque d'être entravé et l'autonomie en conduite électrique peut être restreinte. ◁

Témoins d'alerte et de contrôle

📖 **Tenez compte des ⚠, ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 230.**

Messages d'avertissement

Les témoins d'alerte et les messages d'avertissement apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments. Des signaux sonores peuvent également retentir.

Allumé	Cause possible/remède → ⚠
	Défaut du système hybride. **Arrêtez de rouler !** Arrêtez le véhicule dès que possible dans un endroit sécurisé. Faites appel à un spécialiste !
	Dysfonctionnement du système

Allumé	Cause possible/remède → ⚠
READY	Disponibilité de marche. Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en état de marche. Retirez la clé du contact-démarreur ou, sur les véhicules équipés du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access, appuyez sur le bouton de démarrage → page 194. Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
E-MODE	Fonctionnement en mode électrique étendu activé, moteur à combustion interne coupé.
E-MODE	Le mode électrique étendu demandé est momentanément indisponible. Le moteur à combustion tourne. Contrôlez les conditions requises pour la conduite électrique étendue → page 235.
	Système hybride momentanément indisponible. Démarrez de nouveau le moteur. Démarrez le moteur à l'aide du contact-démarreur ou du bouton de démarrage.
	Le véhicule est encore en état de marche. Avertissement à l'abandon du véhicule. Si vous laissez le véhicule sans surveillance, coupez le contact d'allumage.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'al-

Les conditions suivantes entraînent le déclenchement de l'avertissement à l'abandon du véhicule :

- Le contact d'allumage est mis.
- **ET :** le véhicule est en état de marche électrique
- **ET :** le moteur à combustion interne coupé.
- **ET :** la ceinture du conducteur est débloquée **OU** la porte du conducteur est ouverte.

Activation automatique du frein de stationnement électronique lorsque vous quittez le véhicule de manière non conforme

Lorsque la porte du conducteur est ouverte, le rapport **D**, **S** ou **R** étant engagé, le frein de stationnement électronique s'active *automatiquement* tant que l'équipement électrique du véhicule et le frein de stationnement électronique fonctionnent correctement → ⚠. Le témoin de contrôle intégré à la touche → fig. 163 (flèche) et le témoin de contrôle *rouge* sur l'afficheur du combiné d'instruments s'allument.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures corporelles graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

⚠ MISE EN GARDE

Un véhicule qui n'est pas arrêté ou stationné correctement peut se mettre en mouvement et provoquer des accidents et des blessures gra-

Recommandations particulières pour la conduite

Tenez compte des ⚠, ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 230.

Ce bref aperçu ne saurait en aucun cas remplacer les informations détaillées fournies dans ce chapitre, notamment les avertissements et les consignes de sécurité.

Situations de conduite	Conditions	Comportement du véhicule
Démarrage électrique du véhicule	– Levier sélecteur en position D. – Pédale de frein relâchée. – Accélérateur légèrement actionné.	Si toutes les conditions de fonctionnement du système hybride sont réunies, le démarrage électrique du véhicule est possible → page 234. Ce n'est que lorsque le véhicule atteint des vitesses élevées que le moteur à combustion interne est activé.
Conduite constante et avancement sans propulsion (mode roue libre)	– Conduite prévoyante avec accélération modérée. – Coupure rapide et totale des gaz devant des obstacles et des limitations de vitesses.	L'énergie cinétique du véhicule est exploitée de manière optimale pour le déplacement du véhicule. Pas de perte d'énergie due à une accélération ou à un freinage excessif. Au moment de la coupure totale des gaz, le moteur à combustion interne se désactive automatiquement et est débrayé. Le véhicule se déplace sans entraînement.
Pleine accélération (Boost)	– Levier sélecteur en position D : kick-down de l'accélérateur activé. – Levier sélecteur en position S ou Tiptronic : accélérateur actionné à environ 80 %.	Le moteur électrique assiste le moteur à combustion interne lors de l'accélération. La puissance maximale est délivrée *un court instant* → page 235.
Récupération de l'énergie du freinage	– Freinage précoce et uniforme avec des courses de pédale courtes.	Le véhicule est freiné par le moteur électrique. Une grande partie de l'énergie cinétique est ainsi récupérée afin d'être accumulée sous forme d'énergie électrique dans la batterie haute tension → page 236.
	– Sélection d'une vitesse	La conduite en mode purement électrique sur plan hori-

Situations de conduite	Conditions	Comportement du véhicule
Conduite sur routes nationales et sur autoroutes	– Coupure délibérée des gaz pour permettre une conduite en mode roue libre pendant une période prolongée.	Au moment de la coupure des gaz, le moteur à combustion interne se désactive automatiquement et est débrayé. Le véhicule se déplace sans entraînement.
	– Réduction de la vitesse par coupure rapide des gaz et non par freinage.	La conduite en mode roue libre est rendue possible. La réduction de la vitesse par coupure des gaz induit une consommation de carburant moins importante que par le freinage → page 236.
	– Utilisation modérée du rapport S.	La conduite sportive avec activation du programme sport augmente la consommation de carburant. Lorsque le programme sport est activé, la conduite en mode roue libre avec désactivation automatique du moteur à combustion interne n'est efficace que jusqu'à une vitesse d'environ 70 km/h (44 mph).
Conduite pendant la saison froide	– Ne faites pas tourner le moteur à combustion interne à l'arrêt.	La température du moteur à combustion interne n'augmente que très lentement ; en revanche, la consommation de carburant augmente de manière considérable.
	– Utilisation modérée du dégivrage de pare-brise et de glace arrière, du dégivrage des rétroviseurs extérieurs ainsi que du chauffage des sièges et du volant de direction.	L'énergie de la batterie haute tension est ménagée et reste disponible pour l'entraînement électrique du véhicule.
	– La nuit, laissez votre véhicule dans le garage.	Cela permet d'éviter un refroidissement trop important de la batterie haute tension et de l'habitacle. Lorsque le véhicule commence à rouler, la batterie haute tension atteint plus rapidement sa température idéale et le moteur à combustion interne peut être désactivé plus rapidement une fois l'habitacle réchauffé. ◁

Fonctions hybrides et modes de fonctionnement

Tenez compte des ⚠, ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 230.

Les fonctions et les modes de fonctionnement décrits ci-après sont réglés automatiquement par la commande du véhicule en fonction de l'état de fonctionnement du véhicule. Cela permet de garantir que votre véhicule se trouve toujours dans le mode de fonctionnement optimal. La conduite électrique étendue constitue une exception car vous devez l'activer vous-même → page 235.

Conduite avec moteur à combustion interne

Le véhicule est propulsé par le moteur à combustion interne. Le moteur électrique sert d'alternateur et alimente le réseau de bord 12 volts. En même temps, si le niveau de charge l'exige, la batterie haute tension est chargée.

Pleine accélération (Boost)

Pour la pleine accélération, le véhicule est à la fois propulsé par le moteur à combustion interne et le moteur électrique. Ce mode de fonctionnement est appelé *Boost* et, en raison de la quantité importante d'énergie requise pour ce mode, il n'est disponible que sur une courte durée.

Vous pouvez activer le mode de fonctionnement Boost de différentes manières :

- Kick-down en position D.
- **OU :** appuyez à fond sur l'accélérateur en position S.
- **OU :** appuyez à fond sur l'accélérateur en conduisant avec la commande Tiptronic.

Conduite en mode électrique

En fonction de l'état de charge de la batterie haute tension et des résistances à l'avancement, votre véhicule peut rouler électriquement à vitesse faible à moyenne. Le moteur à combustion

- L'indicateur du régime du moteur à combustion interne est sur zéro.
- Afficheur du combiné d'instruments.
- Affichage à l'écran du système d'infodivertissement.

Affichage de la puissance électrique (E-Powermeter – indicateur de puissance électrique)

Les performances électriques actuelles n'apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments *que* lorsque vous conduisez en mode purement électrique → fig. 173 (flèche). Dès que la valeur *maximale* de la performance électrique est atteinte, la conduite est automatiquement assurée par le moteur à combustion interne. Il est possible de conduire délibérément en mode tout électrique en accélérant progressivement.

L'affichage de la performance électrique est également activé en mode pleine accélération (Boost). En mode pleine accélération, l'indicateur se trouve constamment dans la plage *maximale*.

Dans tous les autres modes de fonctionnement, l'affichage est désactivé (sans barres de progression).

Conduite électrique étendue (E-MODE)

L'activation de la touche [E-MODE] → fig. 172 vous permet de repousser les limites habituelles de la conduite électrique et de toujours rouler en mode électrique lorsque l'état du système électrique le permet. Le mode de fonctionnement est alors commuté en conduite électrique maximale.

Les conditions suivantes doivent être réunies pour pouvoir activer la conduite électrique étendue :

- L'état de charge de la batterie haute tension doit être suffisant

La conduite électrique étendue est **interrompue** par le démarrage du moteur à combustion interne si au moins l'une des premières conditions mentionnées est modifée : La couleur du symbole **E-MODE** passe alors également du vert au *gris*.

Si toutes les conditions indiquées précédemment sont remplies, le véhicule poursuit automatiquement le mode électrique étendu et la couleur du symbole **E-MODE** passe au *vert*.

La conduite électrique étendue est **désactivée** si au moins l'une des conditions suivantes est remplie :

- Le contact d'allumage est coupé.
- Vous avez appuyé sur la touche [E-MODE] pour la deuxième fois → fig. 172.
- Le levier sélecteur est en position **S**.
- Le levier sélecteur se trouve dans la voie de passage Tiptronic.
- La vitesse est supérieure à env. 70 km/h (44 mph).

Vous devez appuyer à nouveau sur la touche [E-MODE] pour effectuer une nouvelle activation.

Dispositif start/stop de mise en veille

Le moteur à combustion interne fonctionne uniquement selon les besoin. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le moteur à combustion interne est en principe désactivé ; les systèmes électriques du véhicule sont alors alimentés par la batterie haute tension. Le compte-tours dans le combiné d'instruments n'indique pas de régime-moteur et l'aiguille est positionnée sur zéro.

L'arrêt du moteur à combustion interne en fonction de la situation de conduite est, dans le cas d'un système hybride, un phénomène normal et intentionnel qui vise à économiser du carburant.

Mode roue libre

Si l'accélérateur n'est pas actionné, le levier sélecteur se trouvant sur la position **D**, le moteur de combustion est coupé, même si vous roulez à vitesse élevée. La décélération du véhicule est alors moins importante que pour les véhicules conventionnels, ce qui permet, en adoptant une conduite anticipée, de réduire la consommation de carburant. Même dans cette situation de conduite, le compte-tours dans le combiné d'instruments n'indique pas de régime-moteur et l'aiguille est positionnée sur zéro.

Récupération de l'énergie du freinage

Lorsque vous freinez le véhicule, le moteur électrique produit de l'énergie électrique qui est stockée dans la batterie haute tension. Cela se produit également lorsque le véhicule roule par inertie ou en descente.

La récupération de l'énergie du freinage est affichée sur le combiné d'instruments ou sur l'écran du système d'infodivertissement. Dans ce cas, le moteur à combustion interne peut être coupé automatiquement. Le compte-tours dans le combiné d'instruments n'indique pas de régime-moteur et l'aiguille est positionnée sur zéro.

Lorsque la batterie haute tension est complètement rechargée, il n'y pas de processus de récupération et donc pas de frein-moteur. Si le véhicule détecte que l'état de la chaussée ne permet pas aux roues d'adhérer correctement à la chaussée, la récupération et le frein-moteur sont automatiquement réduits.

Démarrage automatique du moteur à combustion interne

Différents états de fonctionnement entraînent le démarrage automatique du moteur à combustion interne :

– Le capot-moteur est ouvert.
– Le véhicule en état de marche est laissé sans surveillance. Lorsque le moteur à combustion interne est coupé, il se peut que l'état de marche ne soit pas toujours détectable. C'est pourquoi le moteur à combustion interne est démarré dès que vous ouvrez le boîtier de verrouillage de la ceinture ou la porte du conducteur, le rapport P ou N étant engagé → page 232.
– Pour effectuer un diagnostic embarqué, un fonctionnement bref et sporadique du moteur à combustion interne est nécessaire. ◁

Affichage du flux d'énergie

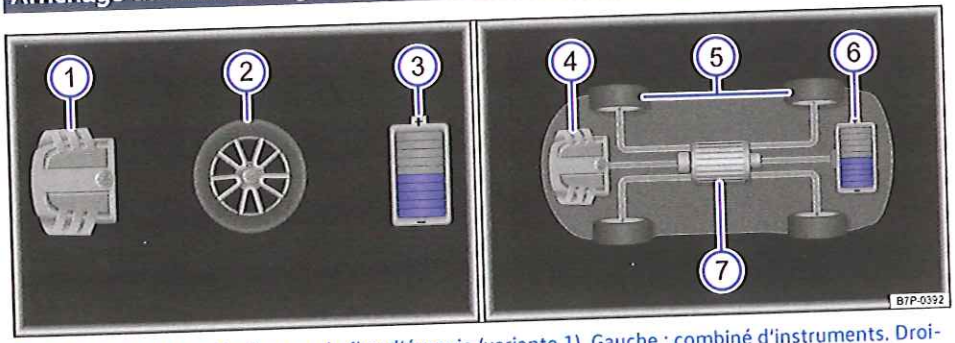

Fig. 174 Symbole de l'indicateur du flux d'énergie (variante 1). Gauche : combiné d'instruments. Droite : système d'infodivertissement.

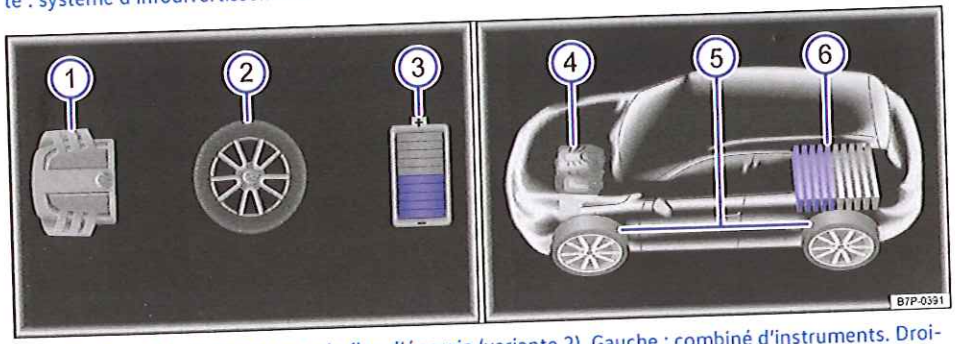

Fig. 175 Symbole de l'indicateur du flux d'énergie (variante 2). Gauche : combiné d'instruments. Droi-

⑤ Représentation de la propulsion sur l'écran du système d'infodivertissement.
⑥ Représentation de la batterie haute tension sur l'écran du système d'infodivertissement.
⑦ Représentation du moteur électrique sur l'écran du système d'infodivertissement.

Signification des couleurs

Coloris	À l'écran du système d'infodivertissement.
Orange	Flux d'énergie du moteur à combustion interne (mode moteur à combustion interne).
Bleu	Flux d'énergie de la batterie haute tension (mode moteur électrique). Flux d'énergie vers la batterie haute tension (charge de la batterie).
Vert	Récupération de l'énergie par décélération ou freinage (récupération).

Batterie haute tension

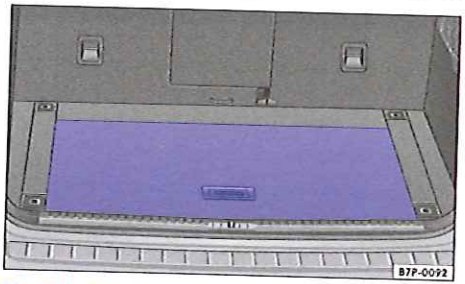

Fig. 176 Emplacement de montage de la batterie haute tension sous le plancher du coffre à bagages.

La batterie haute tension se trouve sous le plancher du coffre à bagages → fig. 176.

Refroidissement de la batterie haute tension

Sous la banquette arrière se trouve une arrivée d'air de la batterie haute tension. L'air de refroidissement destiné à la batterie haute tension est aspiré par cette arrivée d'air. La zone d'aération sous la banquette arrière → fig. 177 ne doit pas être obstruée ni couverte → ①.

Entretien de la batterie haute tension

La batterie haute tension ne doit pas être entretenue par le client.

Sous le plancher du coffre à bagages se trouve, sous un cache orange, la fiche de maintenance de la batterie haute tension. Cette fiche est prévue **uniquement** pour le personnel de maintenance et ne doit pas être débranchée par une personne non qualifiée → ⚠ au chapitre *Entrée en matière* à la page 230.

⚠ MISE EN GARDE

Si vous n'utilisez pas le véhicule pendant une période prolongée, la batterie haute tension se décharge. Pour maintenir la batterie haute tension en bon état, utilisez le véhicule au plus tard tous les deux mois et roulez pendant au moins 30 minutes ou parcourez un trajet d'au moins 20 km. Si la batterie haute tension est déchargée, il n'est pas possible de démarrer le moteur, même en effectuant un démarrage de fortune ; faites alors appel à un spécialiste. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

dans le coffre à bagages peuvent causer des court-circuits ou endommager la batterie haute tension.

AVERTISSEMENT

Si l'arrivée d'air de la batterie haute tension est obstruée, la batterie haute tension risque d'être endommagée. ◁

Particularités des véhicules hybrides

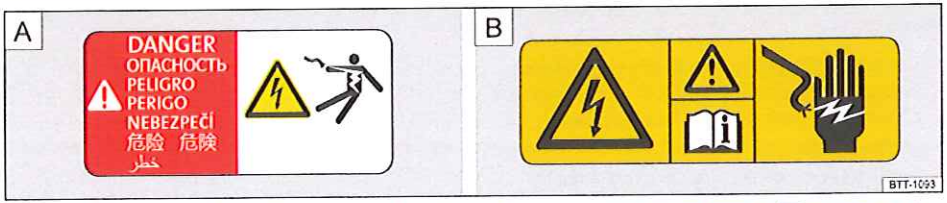

Fig. 178 [A] Plaquette d'avertissement sur la présence de composants haute tension. [B] Plaquette générale d'avertissement sur la présence d'une haute tension.

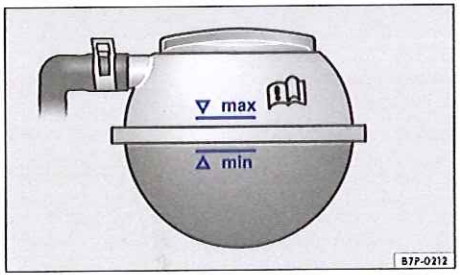

Fig. 179 Dans le compartiment-moteur : vase d'expansion supplémentaire du liquide de refroidissement du circuit de refroidissement basse température.

Tenez compte des ⚠, ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 230.

Outre les fonctions → page 234 et techniques

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

Les véhicules hybrides possèdent deux vases d'expansion du liquide de refroidissement du moteur. En plus du vase d'expansion visible du circuit de liquide de refroidissement à haute température situé côté arrière droit dans le compartiment-moteur, un deuxième vase d'expansion → fig. 179 de circuit de liquide de refroidissement à basse température se trouve à l'avant droit, sous un cache du compartiment-moteur → ⓘ.

Pour contrôler et rectifier le niveau de liquide de refroidissement, il est nécessaire de déposer les caches ① et ② → fig. 180 du compartiment-moteur → page 240. Procédure à suivre pour contrôler et corriger le niveau de liquide de refroidissement → page 347.

La dépose du cache du compartiment-moteur re-

de démarrage de fortune dans le compartiment-moteur, utilisez les ouvertures prévues pour les prises de démarrage de fortune (5) dans le cache (3) → fig. 180.

Plaquettes d'avertissement

Les plaquettes d'avertissement vous informent qu'une tension élevée règne dans les composants haute tension. Les plaquettes d'avertissement se trouvent aux emplacements suivants dans le véhicule :

- Sur les caches et capuchons des composants haute tension derrière lesquels se trouvent des composants soumis à une haute tension → fig. 178 [A].
- Sur la traverse de serrure dans le compartiment-moteur → fig. 178 [B].

Règles de comportement lors de la manipulation des plaquettes et des autocollants → page 403.

! AVERTISSEMENT

Veillez à ne pas intervertir les fluides lorsque vous faites l'appoint. Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et un endommagement du moteur ! ◁

Dépose et repose du cache du compartiment-moteur

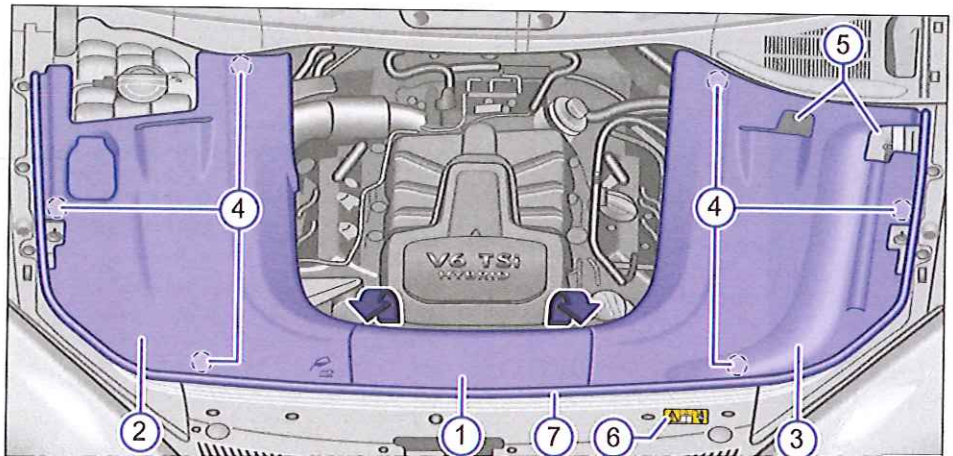

⑥ Plaquette générale d'avertissement sur la présence d'une haute tension.

⑦ Joint d'étanchéité du compartiment-moteur

Il est nécessaire de déposer les caches ① et ③ → fig. 180 du compartiment-moteur dans les situations suivantes :

– Changement des ampoules du projecteur avant gauche

Il est nécessaire de déposer les caches ① et ② → fig. 180 du compartiment-moteur dans les situations suivantes :

– Changement des ampoules du projecteur avant droit
– Appoint de liquide de refroidissement dans le circuit de liquide de refroidissement à basse température → page 239.

Dépose du cache du compartiment-moteur

Veillez à retirer avec précaution les composants du cache du compartiment-moteur au niveau de leurs points de fixation → ⓘ.

– Ouvrez le capot-moteur ⚠ → page 338.
– Retirez le cache ① dans le sens de la flèche en poussant le joint d'étanchéité du compartiment-moteur ⑦ légèrement vers le côté.
– Retirez le cache ② vers le haut en poussant le joint d'étanchéité du compartiment-moteur ⑦ quelque peu vers le côté.
– Retirez le cache gauche ③ vers le haut en poussant le joint d'étanchéité du compartiment-moteur ⑦ quelque peu vers le côté.

Repose du cache du compartiment-moteur

Enfoncez avec précaution les composants du cache du compartiment-moteur au niveau de leurs points de fixation → ⓘ. Avant de procéder à la re-

– Introduisez le cache central ① dans les ouvertures en procédant dans le sens inverse de la flèche, faites-le coulisser sous le joint d'étanchéité du compartiment-moteur ⑦ et enfoncez-le jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
– Fermez le capot-moteur ⚠ → page 338.

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'endommagement du cache et du joint d'étanchéité du compartiment-moteur, déposez et reposez avec précaution les différents composants.

- Lorsque vous retirez les composants, veillez à ne pas les soulever d'un coup sec et à ne pas les coincer.
- N'exercez qu'une pression légère sur les composants pour les encliqueter sur les points de fixation. ◁

Systèmes d'assistance à la conduite

Systèmes d'assistance au démarrage

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Témoins d'alerte et de contrôle 242
- Fonction Auto Hold 243
- Dispositif start/stop de mise en veille 244
- Assistant de démarrage en côte 245

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → page 32
- Freiner, s'arrêter et se garer → page 208
- Batterie → page 352
- Roues et pneus → page 362
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 391
- Démarrage de fortune → page 441

⚠ MISE EN GARDE

La technique intelligente des systèmes d'assistance au démarrage ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apportent les systèmes d'assistance au démarrage ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.

Témoins d'alerte et de contrôle

📖 **Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 242.**

Allumé	Cause éventuelle/remède
	Dysfonctionnement de l'assistant de démarrage en côte. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
	Le véhicule est maintenu à l'arrêt par le frein de service. Désactivez le cas échéant la fonction Auto Hold → page 243.
	Dispositif start/stop de mise en veille disponible, arrêt automatique du moteur activé → page 244.
	Dispositif start/stop de mise en veille indisponible → page 244. **OU :** le dispositif start/stop de mise en veille a démarré le moteur automatiquement → page 244.
	Le moteur démarre. Phase de préchauffage sur les moteurs diesel → page 244.

Au moment où vous mettez l'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule en pleine voie de circulation, des accidents ou des blessures graves.

Fonction Auto Hold

Fig. 181 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche de la fonction Auto Hold

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 242.

La fonction Auto Hold permet d'immobiliser automatiquement le véhicule sans vous obliger à appuyer en permanence sur la pédale de frein.

Le témoin de contrôle (flèche) intégré à la touche AUTO HOLD → fig. 181 s'allume lorsque la fonction est activée.

Après avoir détecté l'arrêt du véhicule et une fois la pédale de frein relâchée, la fonction Auto Hold assure l'immobilisation du véhicule. Le témoin de contrôle *vert* Ⓟ sur l'afficheur du combiné d'instruments, qui signale la mise à l'arrêt du véhicule par le frein de service, s'allume.

Si vous appuyez brièvement sur l'accélérateur ou accélérez pour démarrer le véhicule, la fonction Auto Hold desserre de nouveau le frein de service. Le témoin de contrôle *vert* Ⓟ sur l'afficheur

Conditions pour maintenir arrêté le véhicule avec la fonction Auto Hold :

- La porte du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le moteur tourne.
- Le véhicule est freiné jusqu'à l'arrêt.

Si l'une des conditions préalables à l'activation de la fonction Auto Hold est modifiée pendant que le véhicule est arrêté, la fonction Auto Hold se désactive et le témoin de contrôle *vert* Ⓟ sur l'afficheur du combiné d'instruments s'éteint.

Si nécessaire, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement pour immobiliser le véhicule en toute sécurité → ⚠.

Activation ou désactivation manuelle de la fonction Auto Hold

Appuyez sur la touche AUTO-HOLD → ⚠. Le témoin de contrôle intégré à la touche → fig. 181 s'éteint lorsque la fonction Auto-Hold est désactivée.

Activation ou désactivation automatique de la fonction Auto Hold

Si vous avez activé la fonction Auto Hold via la touche AUTO HOLD avant de couper le contact d'allumage, la fonction Auto Hold reste automatiquement activée après le rétablissement du contact d'allumage. De même, si vous avez désactivé la fonction Auto-Hold, celle-ci reste automatiquement désactivée après le rétablissement du contact d'allumage.

⚠ MISE EN GARDE

La technique intelligente de la fonction Auto Hold ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusive-

AVERTISSEMENT

Avant d'entrer dans une installation de lavage, nous vous recommandons de désactiver **systématiquement** la fonction Auto Hold. L'activation automatique du frein de stationnement électronique risque sinon de provoquer des endommagements.

Dispositif start/stop de mise en veille

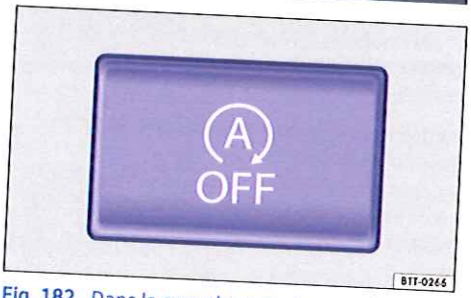

Fig. 182 Dans la console centrale : touche du dispositif start/stop de mise en veille.

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 242.

Le dispositif start/stop de mise en veille coupe automatiquement le moteur dans les phases d'arrêt du véhicule. Le moteur redémarre automatiquement lorsque cela est nécessaire.

La fonction s'active automatiquement chaque fois que vous mettez le contact d'allumage. Des informations sur le

Conditions importantes requises pour la coupure automatique du moteur

- Le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité.
- La porte du conducteur est fermée.
- La capot-moteur est fermé.
- Le dispositif d'attelage de première monte n'est pas relié électriquement à une remorque → page 172..
- La température minimale du moteur est atteinte.
- Le véhicule a été déplacé depuis le dernier arrêt du moteur.
- Véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : la température dans l'habitacle se trouve dans la plage des températures préréglées et l'humidité de l'air n'est pas trop élevée.
- Véhicules avec climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : la température réglée n'est pas très élevée, ni très basse.
- Véhicules avec climatiseur à régulation automatique Climatronic : aucune vitesse élevée de la soufflante n'a été réglée manuellement.
- La fonction de dégivrage-désembuage du climatiseur n'est pas activée.
- L'état de charge de la batterie est suffisante.
- La température de la batterie n'est ni trop basse ni trop élevée.
- Le véhicule ne se trouve pas en montée raide ou en pente abrupte.
- Les roues avant ne sont pas fortement braquées.
- Le dégivrage électrique du pare-brise n'est pas activé.
- La marche arrière n'est pas enclenchée.
- Le correcteur d'

Une règle s'applique par principe : le moteur redémarre toujours automatiquement lorsque cela est indispensable pour la situation détectée et le véhicule.

Conditions rendant nécessaire le démarrage manuel du moteur au moyen de la clé du véhicule

Dans les conditions suivantes, il est nécessaire de démarrer manuellement le moteur avec la clé du véhicule :

- le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.
- La porte du conducteur est ouverte.
- le capot-moteur est ouvert.

Activation et désactivation manuelles du dispositif start/stop de mise en veille

- Appuyez sur la touche dans la console centrale → fig. 182.
- Lorsque la touche start/stop est actionnée, l'état du dispositif start/stop de mise en veille est affiché dans l'afficheur du combiné d'instruments → page 32.
- Lorsque le mode start/stop est désactivé, le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume .

Si le véhicule se trouve en mode stop lors de la désactivation du dispositif start/stop de mise en veille, le moteur démarre immédiatement.

Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille lors de passages à gué.

Mode Start/Stop avec activation du régulateur de distance (ACC)

Après une intervention de freinage active effec-

⚠ MISE EN GARDE

Ne coupez ni le moteur, ni l'allumage tant que le véhicule n'est pas immobilisé. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Les sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture sont hors service lorsque l'allumage est coupé.
- Le servofrein ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté. C'est pourquoi, lorsque le moteur est arrêté, la pédale de frein doit être davantage enfoncée pour arrêter le véhicule.
- La direction assistée ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté. Il faut que vous exerciez un effort plus important pour braquer le véhicule lorsque le moteur est arrêté.
- Lorsque vous coupez l'allumage, il est possible que le verrouillage électronique de la colonne de direction s'encliquette et que vous ne puissiez plus manœuvrer.

AVERTISSEMENT

Si vous utilisez le dispositif start/stop de mise en veille pendant une très longue période à des températures extérieures élevées, la batterie risque d'être endommagée.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de redémarrer le moteur manuellement au moyen de la clé du véhicule. Tenez compte du message correspondant sur l'afficheur du combiné d'instruments. ◁

Assistant de démarrage en côte

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre,

Activation automatique de l'assistant de démarrage en côte

Conditions : les conditions 1 à 4 doivent toutes être réunies :	
1.	Immobilisez le véhicule **arrêté** en côte jusqu'au démarrage en enfonçant la pédale de frein ou en activant le frein de stationnement électronique.
2.	Le moteur tourne « régulièrement ».
3.	Les quatre roues sont bien en contact avec le sol et le véhicule ne se trouve pas en croisement de ponts.
4.	Le rapport **R**, **D** ou **S** est sélectionné.
5.	Pour démarrer, retirez le pied de la pédale de frein ou desserrez le frein de stationnement électronique et accélérez immédiatement.

Désactivation immédiate de l'assistant de démarrage en côte

- Dès que l'une des conditions citées sous page 246, *Activation automatique de l'assistant de démarrage en côte* n'est plus remplie.
- Lorsque vous amenez le levier sélecteur au point mort **N**.
- Lorsque le moteur est arrêté ou lorsqu'il cale.
- La porte du conducteur est ouverte.
- Dès que l'adhérence d'un pneu devient insuffisante (par ex. en cas de croisement de ponts). ◁

Système d'aide au stationnement

le pare-chocs et l'obstacle pendant la durée de parcours des ultrasons (émission, réflexion par l'obstacle et réception).

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 5
- Système d'infodivertissement → page 38
- Freiner, s'arrêter et se garer → page 208
- Caméra de recul (Rear View) → page 251
- Vision périphérique du véhicule (Area View) → page 258
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule → page 381
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 391

⚠ MISE EN GARDE

La technique intelligente du système d'aide au stationnement et du système optique d'aide au stationnement ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apportent le système d'aide au stationnement et le système optique d'aide au stationnement ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Le système d'aide au stationnement et le système optique d'aide au stationnement ne sauraient remplacer la vigilance du conducteur.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les capteurs ultrasons comportent des zones

- Des sources de bruit extérieures peuvent avoir une influence sur les signaux émis par les capteurs ultrasons. Dans certaines circonstances, les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.

⚠ MISE EN GARDE

L'activation automatique du système d'aide au stationnement ne fonctionne que lorsque vous roulez très lentement. L'adoption d'un style de conduite non adapté à la situation de conduite peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Tenez toujours compte du retard des signaux.

AVERTISSEMENT

- Dans certaines circonstances, les capteurs à ultrasons ne peuvent pas détecter des objets comme par ex. les timons de remorques, les barres, les clôtures, les poteaux, les arbres ou encore des capots arrière ouverts ou en cours d'ouverture, ce qui risque d'endommager le véhicule.
- Si le système d'aide au stationnement a déjà détecté un obstacle et émis des avertissements pour en signaler la présence au conducteur, il risque de ne plus détecter les obstacles particulièrement bas ou hauts lorsque le véhicule s'en rapproche, étant donné qu'ils disparaissent de la plage de mesure du système. La présence de ces objets ne peut donc plus être signalée.
- Si l'avertissement du système d'aide au stationnement est ignoré, il peut s'ensuivre des dommages considérables sur le véhicule.
- Les capteurs ultrasons logés dans le pare-choc peuvent être endommagés ou déréglés par des
- Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les capteurs ultrasons logés dans les pare-chocs soient toujours propres et exempts de neige, de givre et de glace et à ce qu'ils ne soient pas masqués par des autocollants ou d'autres objets.
- En cas de nettoyage des capteurs à ultrasons à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur, n'exposez les capteurs au jet direct que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm.
- Les sources de bruits, comme du bitume rugueux, des pavés, des boucles d'indiction ou des machines de chantier ainsi que les bruits émis par d'autres véhicules peuvent provoquer l'émission de messages d'erreur par le système d'aide au stationnement.
- Les accessoires installés en deuxième monte sur le véhicule (par ex. porte-vélos) peuvent entraver le fonctionnement du système d'aide au stationnement.

AVERTISSEMENT

Veuillez vous adresser à un atelier spécialisé en cas de dysfonctionnement du système. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Pour vous familiariser avec le système et ses fonctions, nous vous recommandons de vous entraîner à l'utilisation du système d'aide au stationnement et du système optique d'aide au stationnement (OPS) dans un endroit à faible circulation ou sur un parking. ◁

Utilisation du système d'aide au stationnement

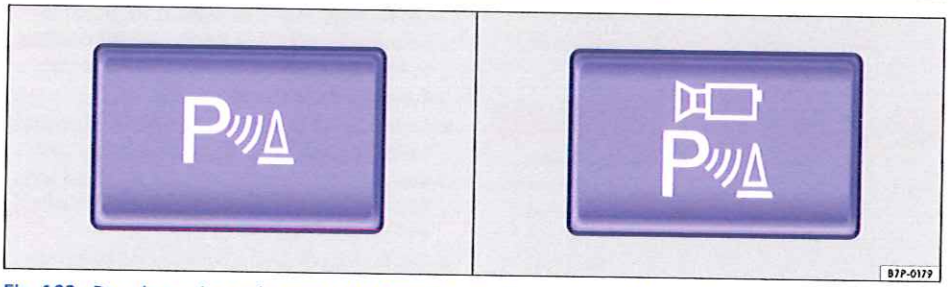

Fig. 183 Dans la partie supérieure de la console centrale : versions de la touche d'activation et de désactivation du système d'aide au stationnement.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 246.

Le système d'aide au stationnement détermine, à l'aide de capteurs ultrasons, la distance entre le pare-chocs avant ou arrière et un obstacle. Le pare-chocs avant et le pare-chocs arrière comportent chacun 4 capteurs à ultrasons du système d'aide au stationnement → page 5, *Vues extérieures*.

Activation et désactivation du système d'aide au stationnement

Fonction	Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis
Activation manuelle du système d'aide au stationnement :	Appuyez *une fois* sur la touche [P4] ou [P4].
Désactivation manuelle du système d'aide au stationnement :	Appuyez *une nouvelle fois* sur la touche [P4] ou [P4].
Désactivation manuelle de l'affichage de l'OPS ou de la vue en mode réduit (l'émission des signaux sonores restant activée) :	Appuyez sur une touche du système d'infodivertissement, par ex. [RADIO] ou [SETUP]. **OU :** effleurez le bouton de fonction [↩] ou [Return]. **OU :** appuyez sur le bouton de fonction [X] → fig. 185.
Activation automatique	Amenez le levier sélecteur en position **R**. **OU :** lorsque vous roulez lentement en marche

Le témoin de contrôle intégré à la touche [P4] ou [P4] → fig. 183 s'allume tant que la fonction est activée.

Activation automatique dans le système d'infodivertissement

L'activation automatique avec la vue en mode réduit peut être activée et désactivée dans le système d'infodivertissement → page 251, *Réglages de l'OPS dans le système d'infodivertissement*.

Si l'affichage de la vue en mode réduit est désactivé, vous ne pouvez activer le système d'aide au stationnement qu'en actionnant la touche [P4] ou [P4], en engageant la marche arrière ou en roulant en marche arrière.

Particularités du système d'aide au stationnement

- Dans certains cas, le système d'aide au stationnement considère la présence d'eau et de glace sur les capteurs ultrasons comme un obstacle. Pour éviter que le système d'aide au stationnement ne s'active alors automatiquement, il est possible de désactiver de manière permanente son activation automatique dans le système d'infodivertissement → page 251.
- Si la distance reste inchangée, le volume sonore du signal d'avertissement faiblit au bout de quelques secondes. Lorsque le signal sonore retentit en permanence, le volume reste constant.
- Dès que le véhicule s'éloigne de l'obstacle, le signal sonore intermittent se désactive automatiquement. Le signal sonore intermittent est automatiquement réactivé lorsque vous vous approchez de nouveau de l'obstacle.
- Les capteurs ultrasons *arrière* du système d'aide au stationnement ne peuvent pas être activés si le dispositif d'attelage de première mon-

Mise en veille silencieuse du système d'aide au stationnement

Vous pouvez mettre en veille silencieuse les signaux sonores du système d'aide au stationnement en actionnant le bouton de fonction [⊲] dans le système d'infodivertissement. Pour réactiver les signaux sonores, effleurez de nouveau ce bouton de fonction.

Si le levier sélecteur se trouve en position P ou si le frein de stationnement électronique est activé, aucun signal sonore d'avertissement ne retentit.

Dès que le système d'aide au stationnement est désactivé puis réactivé, la mise en veille silencieuse est supprimée. Il n'est pas possible de désactiver les signaux sonore vous avertissant de la présence d'un défaut.

Lorsque l'affichage de l'OPS a été désactivé manuellement et que le système d'aide au stationnement reste actif, la mise en veille silencieuse est également supprimée.

Un dysfonctionnement du système d'aide au stationnement est signalé par l'émission d'un signal sonore pendant env. 3 secondes lors de la première activation et par le clignotement du témoin de contrôle intégré à la touche. Désactivez le système d'aide au stationnement à l'aide de la touche puis faites le contrôler immédiatement par un atelier spécialisé. ◁

Système optique d'aide au stationnement (OPS)

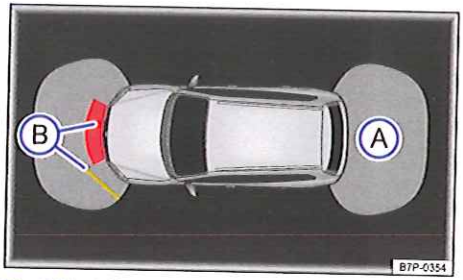

Fig. 184 Affichage à l'écran de l'OPS : affichage plein écran.

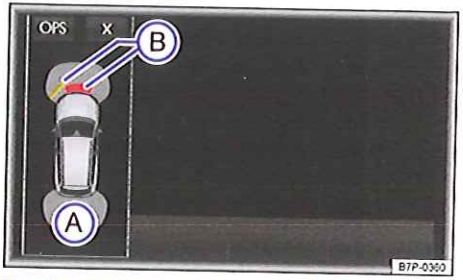

Fig. 185 Affichage à l'écran de l'OPS : affichage en mode réduit.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 246.

Légende des schémas de principe fig. 184 ou fig. 185 :

Symbole	Signification
Ⓐ	Zone balayée à l'arrière du véhicule.
Ⓑ	Zone balayée à l'avant du véhicule.
	Segment jaune signalant la présence d'un obstacle.
	Segment rouge signalant la présence d'un obstacle proche.

Les zones balayées par les capteurs ultrasons à l'avant et à l'arrière de votre véhicule sont indiquées à l'écran du système d'infodivertissement de première monte. La position d'éventuels obstacles par rapport au véhicule est indiquée → ⚠.

Le système optique d'aide au stationnement constitue une extension du système d'aide au stationnement → page 248.

Affichage à l'écran et signaux sonores

Lorsque le véhicule s'approche d'un obstacle détecté par les capteurs ultrasons, des signaux sonores retentissent. Si le véhicule se trouve à une distance suffisamment grande de l'obstacle, le signal retentit par intermittence. Plus la distance est courte, plus les intervalles du signal sont courts. Lorsque le véhicule est très proche de l'obstacle, un signal sonore retentit en permanence.

Lorsque le véhicule continue de s'approcher de l'obstacle alors que le signal sonore permanent retentit, le système n'est plus en mesure de déterminer la distance.

Le graphique qui s'affiche représente les zones balayées dans plusieurs segments. Plus le véhicule se rapproche d'un obstacle, plus le segment s'approche du véhicule représenté. La zone de collision est atteinte au plus tard lorsque l'avant-dernier segment apparaît. **Arrêtez de rouler !**

Réglages de l'OPS dans le système d'infodivertissement

Vous pouvez procéder à différents réglages dans le système d'infodivertissement.

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche CAR du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction Assistants.
- Sélectionnez Système d'aide au stationnement dans la liste de sélection.

Bouton de fonction : effet
Volume/hauteur du son à l'avant : différents volumes sonores et hauteurs du son pour les avertissements sonores peuvent être réglés individuellement à l'avant du véhicule en effleurant les boutons de fonction - ou + ou en déplaçant la molette de réglage.
Volume/hauteur du son à l'arrière : différents volumes sonores et hauteurs du son pour les avertissements sonores peuvent être réglés individuellement à l'arrière du véhicule en effleurant les boutons de fonction - ou + ou en déplaçant la molette de réglage.
Volume audio réduit : permet de régler le niveau de réduction du volume sonore du système d'infodivertissement lorsque le système d'aide au stationnement est activé.
Activation automatique : lorsque la case à cocher dans le bouton de fonction est activée ☑, l'affichage en mode réduit est automatiquement activé dès que vous vous approchez lentement d'un obstacle à l'avant du véhicule. Pour désactiver cette fonction, effleurez le bouton de fonction Activation automatique. Une fois la désactivation effectuée, le système d'aide au stationnement ne s'active pas automatiquement à l'approche d'un obstacle à l'avant du véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.

AVERTISSEMENT

À l'approche d'un obstacle, l'activation automatique de l'OPS ne fonctionne uniquement que lorsque la vitesse est inférieure à env. 10-15 km/h (6-9 mph).

- Dès que l'affichage disparaît, il vous faut effectuer l'une des opérations suivantes :
  - Coupez le contact d'allumage puis remettez-le.
  - OU : roulez au-dessus puis à nouveau en dessous de cette vitesse.
  - OU : amenez le levier sélecteur d'abord sur la position *P* puis désengagez-le.
  - OU : activez le frein de stationnement électronique puis désactivez-le à nouveau.
  - OU : désactivez et réactivez l'activation automatique à l'aide du menu dans le système d'infodivertissement → page 251.

Quelques secondes peuvent s'écouler avant que les signaux sonores ou optiques ne soient émis. ◁

Caméra de recul (Rear View)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Instructions de fonctionnement 253

Une caméra située à l'arrière du véhicule assiste le conducteur lorsqu'il se gare en marche arrière ou lorsqu'il manœuvre. L'image de la caméra ainsi que les lignes d'aide à l'orientation sont projetées par le système sur l'écran du système d'infodivertissement de première monte.

Les fonctions et représentations de la caméra de recul peuvent différer sur les véhicules suivant qu'ils sont équipés ou non d'un système optique d'aide au stationnement (OPS).

Vous avez le choix entre deux lignes-repères (modes) différentes :

- **Mode 1** : stationnement en marche arrière perpendiculairement à la route, par ex. sur un parking.
- **Mode 2** : stationnement en marche arrière parallèlement à la route, par ex. sur le bord d'une route.

Vous pouvez changer le mode en appuyant sur le bouton de fonction à l'écran du système d'infodivertissement. L'écran n'affiche que les modes sur lesquels il est possible de passer.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 5
- Système d'infodivertissement → page 38
- Correcteur d'assiette→ page 223
- Système d'aide au stationnement → page 246
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 391

⚠ MISE EN GARDE

L'utilisation des caméras pour évaluer la distance entre votre véhicule et des obstacles (personnes, véhicules etc.) n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Assurez-vous que la lentille de la caméra est propre et exempte de neige, de givre et de glace et qu'elle n'est pas masquée.

⚠ MISE EN GARDE

La technique intelligente de la caméra de recul ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte la caméra de recul ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Une utilisation négligée ou involontaire de la caméra de recul risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Ayez toujours en vue le sens de stationnement ainsi que l'environnement du véhicule. L'avant du véhicule dérape plus fortement par rapport à l'arrière.
- Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par la caméra du recul.
- Il est possible que la caméra de recul n'affiche pas correctement toutes les zones.
- N'utilisez la caméra de recul que lorsque le capot arrière est entièrement fermé.

AVERTISSEMENT

Instructions de fonctionnement

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 252.

Conditions préalables pour stationner et manœuvrer avec la caméra de recul

Liste de contrôle

- ✓ Capot arrière fermé.
- ✓ Image fiable et claire, par ex. bonnes conditions de visibilité et lentille propre → fig. 186.
- ✓ L'espace derrière le véhicule doit être clairement et complètement identifiable.
- ✓ Le véhicule **ne doit pas** être trop chargé à l'arrière.
- ✓ Le conducteur doit être familiarisé avec le système.
- ✓ Le véhicule ne doit présenter aucun endommagement. Si la position et l'angle de montage de la caméra de recul sont modifiés, par ex. à la suite d'une collision par l'arrière, faites contrôler le système dans un atelier spécialisé.

Pour vous familiariser avec le système, Volkswagen vous recommande de vous entraîner à stationner et faire des manœuvres avec la caméra de recul sur un parking ou un endroit à faible circulation, lorsque les conditions météorologiques et de visibilité le permettent.

Réglages de la caméra de recul

Il est possible d'effectuer certains réglages (par ex. *luminosité, contraste et couleur*) en appuyant sur le bouton de fonction correspondant [-] ou [+] ou en déplaçant le curseur de réglage correspondant.

- Garez le véhicule à un endroit sûr et assurez-vous que le véhicule ne peut pas rouler inopinément.
- Mettez l'allumage et, le cas échéant, allumez le système d'infodivertissement.
- Amenez le levier sélecteur en position **R**.
- Appuyez sur le bouton de fonction [⚙].
- Procédez aux réglages souhaités dans le menu.

Traction d'une remorque

La caméra de recul masque toutes les lignes et surfaces d'aide à l'orientation lorsque le dispositif d'attelage de première monte est relié électriquement avec la remorque. ◁

Caméra

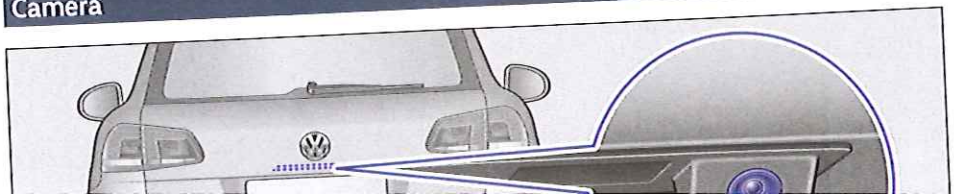

les objets saillants sur les autres véhicules sont, en raison de la profondeur manquante, peu ou pas du tout identifiables.

Des objets ou un autre véhicule peuvent apparaître sur l'écran plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité :

Illusions d'optique causées par la caméra de recul (exemples) :

- Lorsque vous passez d'un plan horizontal à une montée ou à une descente.
- Lorsque vous passez d'une montée ou d'une descente à un plan horizontal.
- Lorsque le véhicule est trop chargé à l'arrière.
- Lorsque vous vous approchez d'objets saillants. Lorsque vous êtes en marche arrière, ces objets peuvent également disparaître de l'angle de la caméra de recul.

Nettoyage de la lentille

Assurez-vous que la lentille → fig. 186 (agrandissement) est toujours propre et exempte de neige et de givre :

- Garez le véhicule à un endroit sûr et assurez-vous que le véhicule ne peut pas rouler inopinément.
- Vaporisez sur la lentille un nettoyant pour glaces à base d'alcool et courant dans le commerce, puis nettoyez-la à l'aide d'un chiffon sec → ⓘ.
- Déblayez la neige à l'aide d'une balayette.
- Enlevez le givre avec un aérosol dégivrant → ⓘ.

AVERTISSEMENT

- N'utilisez pas de produits d'entretien à effet abrasif pour nettoyer la lentille.
- Ne déneigez ni dégivrez jamais la lentille avec de l'eau chaude ou bouillante La lentille risque sinon d'être endommagée. ◁

Utilisation de la caméra de recul

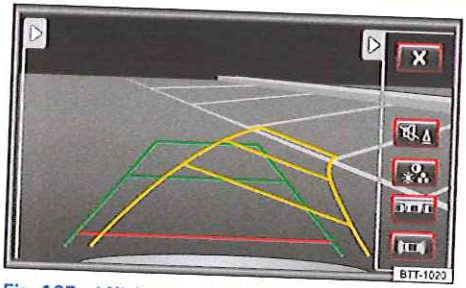

Fig. 187 Affichage sur l'écran : caméra de recul,

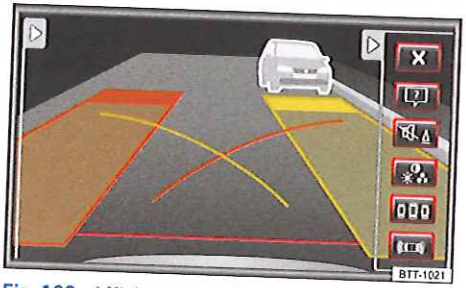

Fig. 188 Affichage sur l'écran

Légende des schémas de principe fig. 187 ou fig. 188 :

Symbole	Signification
	Suivant l'équipement : activation ou désactivation du son du système d'aide au stationnement.
	Réglage de l'affichage : luminosité, contraste, couleur.
	Mode 1 : passage au mode 2.
	Menu d'aide pour stationnement avec mode 2.

Légende des schémas de principe fig. 187 ou fig. 188 :

Symbole	Signification
	Mode 2 : passage au mode 1.
	Suivant l'équipement : activation du système optique d'aide au stationnement.

Activation et désactivation de la caméra de recul

La caméra de recul s'active et se désactive automatiquement.

Fonction	Mesure à prendre lorsque le contact d'allumage est mis	
	Véhicules sans système optique d'aide au stationnement	**Véhicules avec système optique d'aide au stationnement**
Activation automatique de l'affichage :	Amenez le levier sélecteur en position R. Le mode 1 s'affiche sur l'écran du système d'infodivertissement.	Sur le bord gauche de l'écran du système d'infodivertissement s'affiche en plus la vue en mode réduit de l'OPS.
Désactivation automatique de l'affichage :	Coupez le contact d'allumage. **OU :** roulez à une vitesse supérieure à 15 km/h (9 mph) ou pendant plus de 10 secondes environ. **OU :** environ 10 secondes après avoir désenclenché le levier sélecteur de la position R.	**OU :** immédiatement après avoir désengagé le levier sélecteur de la position R.
Désactivation de l'image de la caméra de recul :	Appuyez sur l'une des touches du système d'infodivertissement ou effleurez le bouton de fonction [x] à l'écran.	**OU :** effleurez le bouton de fonction [ ].
	L'image disparaît au bout de 10 secondes environ.	C'est le mode pleine page du système optique d'aide au stationnement qui s'affiche.
Affichez de	Engagez un autre rapport et repositionnez le levier sélecteur sur R.	

Stationnement perpendiculaire à la route (mode 1)

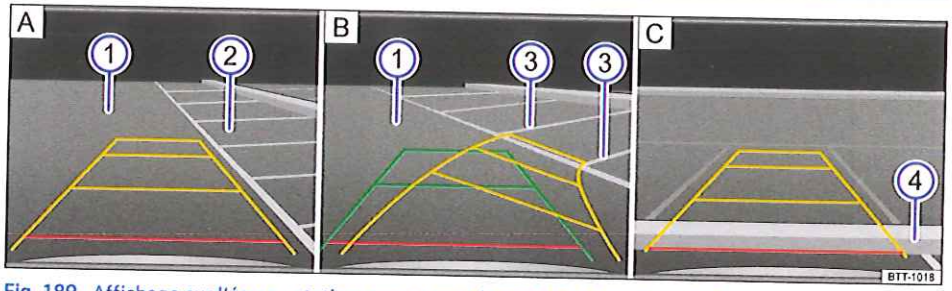

Fig. 189 Affichage sur l'écran : stationnement avec la caméra de recul, mode 1

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 252.

Légende concernant le schéma de principe fig. 189 :	
	Signification
A	Recherchez une place de stationnement.
B	Dirigez-vous vers la place de stationnement choisie.
C	Garez-vous.
–	**Lignes vertes :** allongement du véhicule vers l'arrière. La zone représentée en vert se termine à environ deux mètres derrière le véhicule sur la chaussée. Ces lignes d'aide à l'orientation ne sont pas modifiées par l'angle de braquage des roues.
–	**Lignes jaunes :** allongement du véhicule vers l'arrière en fonction de l'angle de braquage des roues. La zone représentée en jaune se termine à environ trois mètres der-

Légende concernant le schéma de principe fig. 189 :	
	Signification
③	Lignes de délimitation latérales de la place de stationnement choisie.
④	Délimitation arrière de la place de stationnement, par ex. trottoir.

Toutes les indications de distance données par les lignes servant d'orientation s'appliquent à un véhicule se trouvant à l'horizontale.

Manœuvre de stationnement à l'aide de la caméra de recul en mode 1

	Effectuez les opérations suivantes :
1.	Les **conditions requises pour une manœuvre de stationnement avec la caméra de recul** doivent être réunies → page 253.
2.	Positionnez le véhicule devant la place de stationnement ② → fig. 189 A.
3.	Amenez le levier sélecteur en position R.
	Reculez lentement tout en braquant de telle manière que les lignes jaunes le long des

Stationnement parallèle à la route (mode 2)

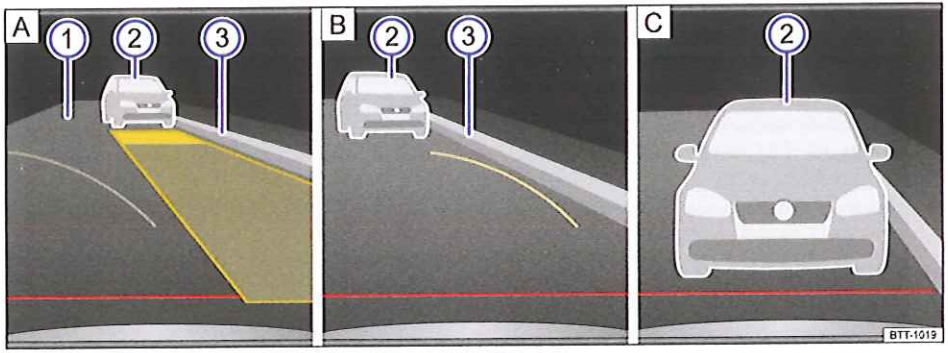

Fig. 190 Affichage à l'écran de l'autoradio ou du système de navigation : caméra de recul, mode 2

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 252.

Légende concernant le schéma de principe fig. 190 :	
	Signification
A	Mesurez la place de stationnement.
B	Dirigez-vous vers la place de stationnement choisie.
C	Garez-vous.
	Zone d'orientation jaune: marquage pour la mesure de la place de stationnement longitudinale. Zone de stationnement libre parallèle au véhicule requise pour la manœuvre de stationnement. La zone indiquée doit par conséquent rentrer intégralement dans la place de stationnement.
	Ligne jaune incurvée: point de braquage

Toutes les indications de distance données par les lignes servant d'orientation s'appliquent à un véhicule se trouvant à l'horizontale.

Ces lignes et zones d'aide à l'orientation ne sont pas modifiées par l'angle de braquage des roues.

Le mode 2 du menu affichable vous permet d'appeler l'aide sur trois côtés lors d'un stationnement parallèle à la chaussée.

Manœuvre de stationnement à l'aide de la caméra de recul en mode 2

	Effectuez les opérations suivantes :
1.	Les **conditions préalables au stationnement à l'aide de la caméra de recul** doivent être réunies → page 253.
2.	Positionnez le véhicule à une distance d'env. 1 m de la bande de stationnement et parallèlement à celle-ci
3.	Engagez la marche arrière ou amenez le levier sélecteur sur la position R.

Effectuez les opérations suivantes :	
6.	Le cas échéant, corrigez la position du véhicule de telle manière que la zone de repérage jaune affichée à l'écran coïncide avec la délimitation latérale ③ de la place de stationnement choisie (par ex. le trottoir) et se termine devant une délimitation arrière ②, par ex. un véhicule en stationnement → fig. 190 A.
7.	Braquez le volant jusqu'en butée en direction de la place de stationnement choisie puis reculez lentement.
8.	Tenez compte du message suivant : **Contrôlez la voie !** → ⚠ au chapitre *Entrée en matière* à la page 252!
9.	Si la ligne jaune incurvée touche la limite latérale ③ de la place de stationnement choisie B, arrêtez le véhicule et braquez le volant jusqu'en butée dans le sens opposé.
10.	Continuez de reculer lentement jusqu'à ce que le véhicule se trouve dans la place de stationnement parallèlement à la route ①.
11.	C'est au plus tard lorsque la ligne rouge horizontale a atteint la limite arrière, par ex. le véhicule en stationnement ②, que le véhicule peut s'arrêter C.
12.	Corrigez si nécessaire la position de stationnement. ◁

Système de vision périphérique (Area View)

Entrée en matière

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 5
- Conduite en tout-terrain → page 319
- Conditions de conduite en tout-terrain → page 325
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 391

⚠ MISE EN GARDE

L'utilisation des caméras pour évaluer la distance entre votre véhicule et des obstacles (personnes, véhicules etc.) n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les lentilles agrandissent et déforment le champ visuel et rendent l'apparence des objets à l'écran modifiée et imprécise.
- En raison de la résolution de l'écran et en cas d'éclairage insuffisant, certains objets, comme les grilles ou les poteaux étroits, peuvent apparaître de façon incomplète ou ne pas apparaître du tout.
- Les caméras comporte des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Assurez-vous que les lentilles sont propres, exemptes de neige et de givre et ne sont pas couvertes.

⚠ MISE EN GARDE

La technique intelligente de la caméra périmétrique (Area View) ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte la caméra périmétrique ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Une

- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par les caméras.
- Il est possible que le système n'affiche pas correctement toutes les zones.

AVERTISSEMENT

- La caméra affiche à l'écran uniquement des images bidimensionnelles. En raison de l'absence de profondeur spatiale, des objets en saillie ou des creux dans la chaussée peuvent difficilement ou ne pas du tout être détectés.
- Dans certaines circonstances, la caméra ne peut pas détecter des objets comme par ex. les barres, les clôtures, les poteaux étroits ou les arbres, ce qui risque d'endommager le véhicule. ◁

Système de vision périphérique

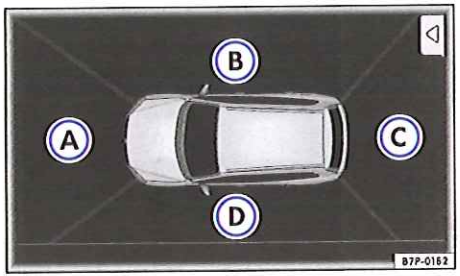

Fig. 191 Affichage de la vision périphérique : perspective à vol d'oiseau.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 258.

Vous pouvez sélectionner les différentes vues de caméra en effleurant les zones correspondantes dans la perspective à vol d'oiseau → fig. 191 Ⓐ à Ⓓ ou dans la mini perspective à vol d'oiseau → fig. 192 Ⓐ.

Affichage des vues de caméra

- **Perspective à vol d'oiseau (Bird View)** : permet de visionner la périphérie du véhicule, même en cas de conduite en tout-terrain. La perspective à vol d'oiseau est représentée sur l'ensemble de l'écran → fig. 191.
- **Caméra avant (Front View)** : permet d'observer la circulation à l'avant du véhicule (véhicules croisant votre voie), vous assiste lorsque vous effectuez un stationnement en marche avant perpendiculairement à la route et que vous vous approchez d'un véhicule ainsi que lors des situations de conduite en tout-terrain.
- **Caméra latérales (Side View)** : permet d'observer le périmètre immédiat à gauche et à droite du véhicule, vous assiste lors des manœuvres de stationnement ou lors des conduites en tout-terrain.
- **Caméra arrière (Rear View)** : permet d'observer la circulation à l'arrière du véhicule (véhicules croisant votre voie), vous assiste lorsque vous effectuez un stationnement en marche arrière perpendiculairement à la route ou parallèlement au bord de la route ainsi que lorsque vous attelez une remorque au véhicule.

La vue de caméra sélectionnée est affichée sur la partie droite de l'écran → fig. 192 Ⓑ. Dans la mini perspective à vol d'oiseau représentée sur la partie gauche de l'écran → fig. 192 Ⓐ, la vue est mise en évidence par un cadre de couleur. Les différentes options et vues possibles de la camé-

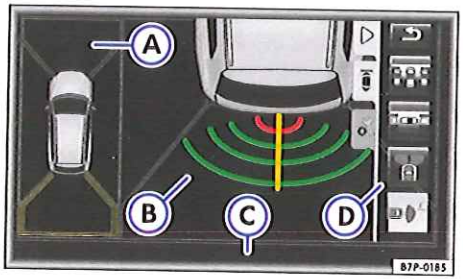

Fig. 192 Affichage de la vision périphérique : aide à l'attache d'une remorque activée.

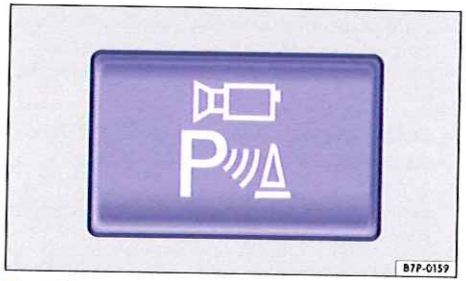

Fig. 193 Dans la partie supérieure de la console centrale : touche d'activation manuelle de la vision périphérique.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 258.

Boutons de fonction à l'écran → fig. 192 :

Ⓐ Mini perspective à vol d'oiseau La caméra sélectionnée est mise en évidence par un cadre de couleur.

Ⓑ Représentation de la caméra sélectionnée

Activation et désactivation de la vision périphérique	
Activation manuelle de l'affichage :	Appuyez sur la touche → fig. 193. La perspective à vol d'oiseau apparaît à l'écran du système d'infodivertissement → fig. 191. Elle n'apparaît pas si vous actionnez la touche à une vitesse supérieure à environ 15 km/h (9 mph).
Activation automatique de l'affichage :	Passez la marche arrière. L'image de la caméra derrière le véhicule s'affiche dans le mode stationnement perpendiculaire dans la mini perspective à vol d'oiseau → fig. 192 Ⓐ → page 251.
Désactivation manuelle de l'affichage :	Appuyez de nouveau sur la touche → fig. 193.
Désactivation automatique de l'affichage :	Roulez en marche avant à une vitesse supérieure à 15 km/h (9 mph). **OU :** coupez le contact d'allumage. Le menu du système de vision périphérique s'éteint après un court instant.

Particularités

1) N'utilisez pas le système dans les cas suivants :

- Lorsque le correcteur d'assiette présente un dysfonctionnement.
- Lorsque l'image affichée n'est pas fiable ou de mauvaise qualité, par ex. lorsque la visibilité est mauvaise ou que la lentille est encrassée.
- Lorsque l'espace situé autour du véhicule ne peut pas être identifié clairement ou complète-

2) Exemples d'illusions d'optique causées par les caméras :

Les caméras du système de vision périphérique ne retransmettent que des images bidimensionnelles. Les creux ainsi que les objets saillants au sol ou les objets saillants sur les autres véhicules sont, en raison de la profondeur manquante, peu ou pas du tout identifiables.

Des objets ou un autre véhicule peuvent apparaître sur l'écran plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité :

- Lorsque vous passez d'un plan horizontal à une montée ou à une descente.
- Lorsque vous passez d'une montée ou d'une descente à un plan horizontal.
- Lorsque le véhicule est trop chargé à l'arrière.
- Lorsque vous vous approchez d'objets saillants. Lorsque vous vous approchez d'objets, ceux-ci peuvent également disparaître de l'angle des caméras.

Traction d'une remorque

Le système de vision périphérique masque toutes les lignes et zones d'aide à l'orientation lorsque le dispositif d'attelage de première monte est relié électriquement à la remorque.

AVERTISSEMENT

- N'utilisez pas de produits d'entretien à effet abrasif pour nettoyer les lentilles.
- Ne déneigez ni dégivrez jamais les lentilles avec de l'eau chaude ou bouillante Les lentilles risquent sinon d'être endommagées.

Pour vous familiariser avec le système et ses fonctions, Volkswagen vous recommande de vous entraîner à l'utilisation du système de vision périphérique sur un parking ou sur un emplacement à faible circulation. ◁

Menus du système de vision périphérique (modes)

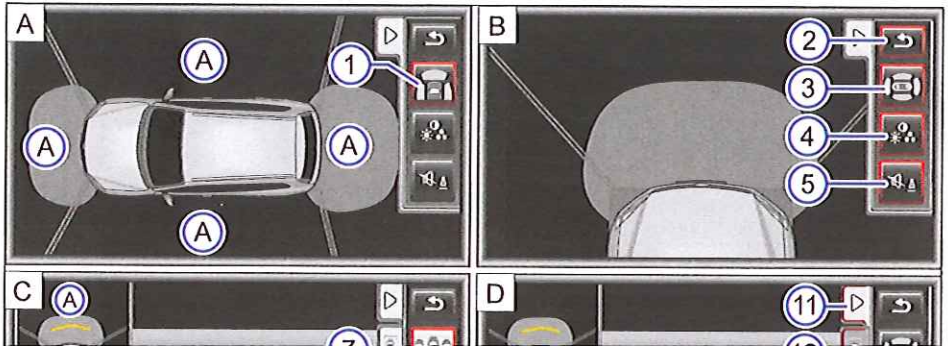

Boutons de fonction à l'écran → fig. 194 :

Ⓐ Activation des différentes images de la caméra à l'avant, sur les côtés et à l'arrière.

① Activation de la vue tout-terrain agrandie.

② Permet de quitter la présentation.

③ Activation de la perspective à vol d'oiseau.

④ Réglage de la couleur, de la luminosité et du contraste de l'écran.

⑤ Mise en veille silencieuse du système d'aide au stationnement.

⑥ Activation de la vue intégrale de la perspective à vol d'oiseau.

⑦ Activation de la vue à l'arrière pour le stationnement perpendiculaire.

⑧ Activation de la vue à l'arrière pour le stationnement en parallèle.

⑨ Activation de la vue pour le stationnement perpendiculaire à l'arrière.

⑩ Activation de la vue pour l'aide à l'attache d'une remorque.

⑪ Désactivation du menu.

⑫ Activation du menu des modes.

⑬ Activation du menu de réglage.

Vues de la perspective à vol d'oiseau (Bird View)

Vue	Affichage à l'écran des images de toutes les caméras.
Mode principal	Le véhicule et la zone périphérique immédiate sont représentées dans une vue de dessus → fig. 194 Ⓐ.
Tout-terrain	La zone immédiate située à l'avant du véhicule et partiellement sur les côtés du véhicule est représentée dans une vue de dessus. Permet par exemple

Vue	Affichage à l'écran de la vue de la caméra avant.
Stationnement perpendiculaire	La zone avant du véhicule apparaît. Des lignes-repères sont indiquées pour vous assister. Voir caméra de recul, mode 1 → page 251.
Tout-terrain	La zone immédiate située à l'avant du véhicule est représentée dans une vue de dessus. Permet par exemple d'observer la zone avant du véhicule lorsque vous traversez une pente.

Vues de la caméra latérale (Side View)

Vue	Affichage à l'écran des caméras latérales.
Tout-terrain, côté gauche et côté droit	Les zones immédiates situées de part et d'autre du véhicule sont représentées dans une vue de dessus de manière à pouvoir franchir avec précision les obstacles. Les lignes rouges sont indiquées à une distance d'environ 40 cm du véhicule.
Côté gauche	Montre la zone latérale du véhicule, côté conducteur ou côté passager avant, dans une vue de dessus. Cela permet d'avoir une vue sur les angles morts situés le long du véhicule.
Côté droit	

Vues de la caméra arrière (Rear View)

Vue	Affichage à l'écran de la caméra arrière.
Stationnement perpendiculaire	La zone arrière du véhicule apparaît. Des lignes-repères sont indiquées pour vous assister. Voir caméra de recul, mode 1 → page 251.

Vue	Affichage à l'écran de la caméra arrière.
Aide à l'attache d'une remorque	L'arrière du véhicule est représenté, les lignes rouges et les lignes vertes permettent de contrôler la distance. La distance entre les lignes vertes et les lignes rouges s'élève à environ 30 cm. La distance entre la ligne rouge et le véhicule s'élève également à environ 30 cm. La ligne jaune indique l'allongement du dispositif d'attelage vers l'arrière et montre la direction du dispositif d'attelage en fonction du braquage du volant.
Circulation transversale à l'arrière	Partie gauche de l'écran : intersection avec route côté gauche. Centre de l'écran : zone immédiate située à l'arrière du véhicule. Partie droite de l'écran : intersection avec route côté droit.

Réglages à l'écran du système d'infodivertissement

En actionnant le bouton de fonction (4), vous pouvez adapter les réglages suivants :

Bouton de fonction : effet
Luminosité : en effleurant les boutons de fonction - ou + ou en déplaçant le curseur de réglage, différents degrés de luminosité peuvent être réglés.
Contraste : en effleurant les boutons de fonction - ou + ou en déplaçant le curseur de réglage, différents degrés de contraste peuvent être réglés.
Couleur : en effleurant les boutons de fonction - ou + ou en déplaçant le curseur de réglage, différents degrés de couleur peuvent être ré-

Le régulateur de vitesse vous aide à maintenir constante une vitesse mémorisée par vos soins.

Le régulateur de vitesse agit à partir d'une vitesse d'env. 20 km/h (12 mph) en marche avant.

Le régulateur de vitesse ne ralentit le véhicule que par coupure des gaz, sans intervention de freinage → ⚠.

Informations complémentaires et avertissements :

- Passage des rapports → page 201
- Régulateur de distance → page 266
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 391

⚠ MISE EN GARDE

Lorsqu'il n'est pas possible de rouler en gardant une distance suffisante et une vitesse constante en toute sécurité, l'utilisation du régulateur de vitesse risque de provoquer des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse en cas de circulation dense, de distance de sécurité trop faible, dans de fortes montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, verglas, sol mouillé ou gravillons, et sur des routes inondées.
- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse lorsque vous conduisez en tout-terrain ou sur route non stabilisée.
- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de

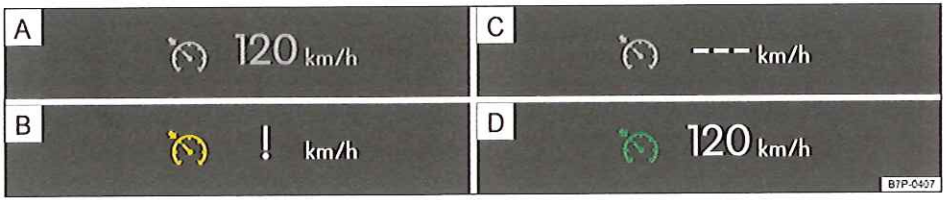

Fig. 195 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : indications d'état du régulateur de vitesse

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 263.

Différents affichages du régulateur de vitesse apparaissent sur l'écran du combiné d'instruments.

État → fig. 195

A Régulateur de vitesse temporairement désactivé.

B Défaut du système. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !

C Régulateur de vitesse en marche. La mémoire de la vitesse est vide.

D Régulateur de vitesse activé.

Allumé	Cause éventuelle/remède
	Défaut du système → fig. 195 B. Désactivez le régulateur de vitesse. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
	Le régulateur de vitesse est en circuit et activé, la vitesse mémorisée est maintenue constante.
	Le régulateur de vitesse est en circuit, mais **pas** activé.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures corporelles graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Si le régulateur de vitesse ou le régulateur de distance était activé au moment où vous coupez le contact d'allumage, le régulateur de vitesse ou le régulateur de distance se réactive automatiquement dès que vous rétablissez le contact d'allumage. Aucune vitesse n'est cependant mémorisée. ◁

Utilisation du régulateur de vitesse (GRA)

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 263.

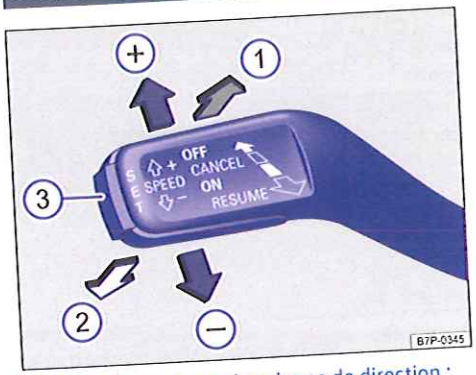

Fig. 196 À gauche sur la colonne de direction : levier de commande du régulateur de vitesse

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande → fig. 196	Action
Mettez en marche le régulateur de vitesse (GRA).	Amenez le levier en position **ON** ①.	Le système se met en marche. Après l'activation, aucune vitesse n'a été mémorisée et aucune régulation ne s'effectue.
Activez le régulateur de vitesse.	Appuyez sur la touche **SET** ③.	La vitesse actuelle est mémorisée et régulée.
Désactivation temporaire du régulateur de vitesse.	Poussez *brièvement* le levier en position **CANCEL** ②. **OU :** appuyez sur la pédale de frein.	Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée.
Réactivation du régulateur de vitesse.	Tirez *brièvement* le levier en position **RESUME** ①.	La vitesse mémorisée est de nouveau activée et régulée. Si aucune vitesse n'est mémorisée, la vitesse actuelle du véhicule est enregistrée et régulée.
	Tirez *brièvement* le levier en position **RESUME** ① pour augmenter la vitesse mémorisée par pas de 1 km/h (1 mph) et la	

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande → fig. 196	Action
Réduction de la vitesse mémorisée (durant la régulation de vitesse).	Appuyez *brièvement* sur la touche **SET** ③ pour réduire la vitesse mémorisée par pas de 1 km/h (1 mph) et l'enregistrer.	La vitesse est réduite par coupure des gaz, *sans* intervention de freinage, jusqu'à ce que la nouvelle vitesse mémorisée soit atteinte.
	Poussez *brièvement* le levier en position **SPEED –** ⊖ pour réduire la vitesse mémorisée par pas de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser.	
	Maintenez *longuement* le levier appuyé en position **SPEED –** ⊖ pour réduire en continu la vitesse mémorisée jusqu'à ce que vous relâchiez le levier pour la mémoriser.	
Réduction de la vitesse mémorisée (hors de la régulation de vitesse).	Poussez *brièvement* le levier en position **SPEED –** ⊖ pour réduire la vitesse mémorisée par pas de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser.	Après la reprise de la régulation de vitesse, la vitesse mémorisée est mémorisée et régulée.
Désactivation du régulateur de vitesse.	Amenez le levier en position **OFF** ②.	Le système se désactive. La vitesse mémorisée est effacée.

Les valeurs en mph figurant entre parenthèses dans le tableau se réfèrent exclusivement à des valeurs exprimées en miles sur le combiné d'instruments.

Descente en pente avec le régulateur de vitesse (GRA)

Si le régulateur de vitesse ne peut pas garder la vitesse du véhicule constante dans une descente, vous devez freiner le véhicule en enfonçant la pédale de frein et rétrograder si nécessaire.

Désactivation automatique

Le régulateur de vitesse se désactive automatiquement ou est momentanément interrompu :

- Lorsque le système détecte un défaut pouvant nuire au bon fonctionnement du régulateur de vitesse.
- En cas de dépassement de

Régulateur de distance (ACC) avec système de surveillance périmétrique (Front Assist)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Affichages, témoins d'alerte et de contrôle 268
- Capteurs radars, capteurs ultrasons et caméra 270
- Utilisation du régulateur de distance (ACC) 271
- Système de surveillance périmétrique

À l'aide du régulateur de distance ACC (Adaptive Cruise Control), il est possible de maintenir constante une vitesse comprise entre 30 km/h (19 mph) et environ 250 km/h (155 mph) (suivant le moteur et le pays) → ⚠. En outre, le régulateur de distance maintient constant un écart temporel préalablement réglé par rapport aux véhicules qui vous précèdent.

Le régulateur de distance fonctionne à l'aide de capteurs radars, de capteurs ultrasons et de capteurs vidéo. Ces capteurs permettent de détecter les véhicules qui vous précèdent jusqu'à une distance de 180 mètres environ.

Par **l'intervention active du freinage**, le véhicule peut être ralenti **jusqu'à l'arrêt** lorsque le véhicule qui vous précède s'arrête.

Sous certaines conditions, le régulateur de distance peut démarrer le véhicule automatiquement ou sur ordre du conducteur.

Ordre de reprise des commandes lancé au conducteur

Durant la marche du véhicule, le régulateur de distance est soumis à certaines limites physiques et inhérentes au système. Ce qui signifie qu'en tant que conducteur, vous devez dans certains cas réguler vous-même la vitesse et la distance par rapport aux autres véhicules – même si le régulateur de vitesse peut freiner le véhicule jusqu'à l'arrêt par l'intervention active du freinage.

L'ordre de reprise des commandes lancé au conducteur est émis à l'aide d'un signal d'avertissement optique et sonore.

Alerte de collision du système de surveillance périmétrique (Front Assist)

Le système de surveillance périmétrique avertit également d'un risque de collision, même si le [illegible] → page 275.

⚠ MISE EN GARDE

Le technologie intelligente du régulateur de distance ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le régulateur de distance ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Une utilisation négligée et involontaire du régulateur de distance risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- N'utilisez pas le régulateur de distance lorsque la visibilité est mauvaise, dans de fortes montées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, verglas, sol mouillé ou gravillons, et sur des routes inondées.
- N'utilisez jamais le régulateur de distance en cas de conduite tout-terrain ou sur des routes non stabilisées. Le régulateur de distance a été exclusivement conçu pour une utilisation du véhicule sur routes stabilisées.
- Le régulateur de distance ne réagit pas aux obstacles immobiles, par ex. un embouteillage, des véhicules en panne ou des véhicules attendant devant un feu de signalisation.
- Le régulateur de distance et le système de surveillance périmétrique ne réagissent pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.
- Si la décélération effectuée par le régulateur [illegible] est insuffisante, freinez immé-

Capteurs radars, capteurs ultrasons et caméra

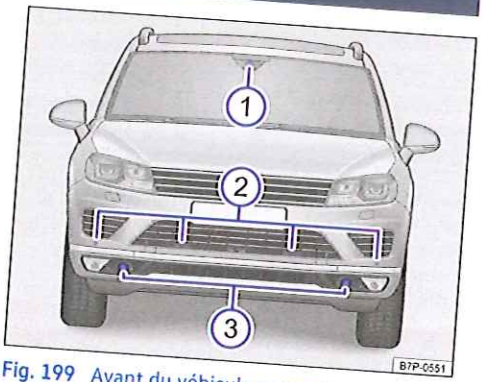

Fig. 199 Avant du véhicule : capteurs et caméra.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 267.

Légende de la fig. 199 :

① Caméra du régulateur de distance et du système de surveillance périmétrique.

② Capteurs ultrasons du régulateur de distance.

③ Capteurs radars du régulateur de distance et du système de surveillance périmétrique.

Afin d'évaluer les conditions de circulation, deux capteurs radars sont montés à l'avant du véhicule, près des projecteurs antibrouillard ③. Ces capteurs permettent de détecter les véhicules qui vous précèdent jusqu'à une distance de 180 mètres environ.

Veillez à ne pas peindre ni recouvrir les surfaces des capteurs radars, des capteurs ultrasons et de la caméra → fig. 199 d'autocollants, de dépôts ou autres objets semblables sous peine d'entraver le fonctionnement du régulateur de distance et du système de surveillance périmétrique.

AVERTISSEMENT

Si vous pensez que les capteurs à radar sont endommagés ou déréglés, désactivez le régulateur de distance. Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités. Faites réajuster les capteurs radars.

- La position des capteurs radars peut être modifiée à la suite des chocs, par ex. en cas d'accrochages lors de manœuvres de stationnement. Une modification de la position des capteurs peut nuire au fonctionnement du système ou entraîner sa désactivation.
- Les travaux de réparation sur les capteurs radars nécessitent des compétences particulières et des outils spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.
- Déblayez la neige à l'aide d'une balayette et enlevez le givre de préférence avec un aérosol dégivrant sans solvants.

Si les capteurs radars sont fortement encrassés ou masqués par une forte pluie, des embruns, de la neige ou autres, le régulateur de distance et le système de surveillance périmétrique sont hors fonction. Un message correspondant vous en avertit sur l'afficheur du combiné d'instruments → tabl. à la page 282.

Le regard de la caméra doit toujours être propre et exempt de givre.

◁

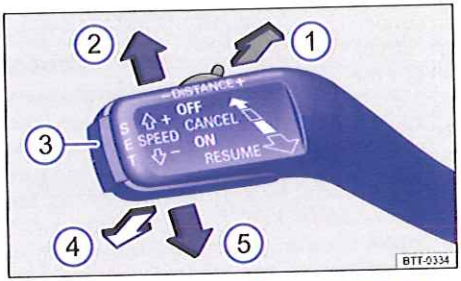

Fig. 200 À gauche sur la colonne de direction : levier de commande du régulateur de distance

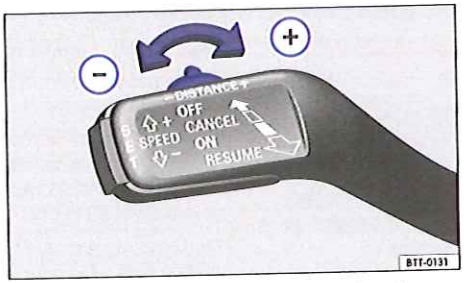

Fig. 201 À gauche sur la colonne de direction : réglage de la distance du régulateur de distance.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 267.

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande → fig. 200	Action
Mise en circuit du régulateur de distance.	Amenez le levier en position **ON** ①.	Le système se met en marche. Aucune régulation ne s'effectue encore.
Activation du régulateur de distance.	Appuyez *brièvement* sur la touche **SET** ③.	La vitesse actuelle est mémorisée et régulée → ⓘ.
Désactivation temporaire du régulateur de vitesse	Poussez *brièvement* le levier en position **CANCEL** ④. **OU :** appuyez sur la pédale de frein pendant la marche du véhicule.	Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée.
Réactivation du régulateur de distance	Tirez *brièvement* le levier en position **RESUME** ①.	La vitesse mémorisée est reprise et régulée → ⓘ.
	Tirez *brièvement* le levier en position **RESUME** ① pour augmenter la vitesse mémorisée par pas de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser.	
	Maintenez le levier *longuement* tiré en position **RESUME** ① pour augmenter conti-	

Distance	Intervalle de temps à 100 km/h (62 mph)
Moyen	environ 1,8 seconde
Grand	environ 2,5 secondes
Dernier	Niveau de distance sélectionné en dernier

Il est également possible de déterminer le comportement lors de l'accélération en sélectionnant un programme de conduite.

Vous pouvez sélectionner les programmes de conduite suivants :

- Confort
- Normal
- Sport

Les niveaux de distance peuvent être réglés à l'aide du curseur intégré au levier → fig. 201 ou dans le système d'infodivertissement (en fonction du pays). Le programme de conduite ne peut être réglé que dans le système d'infodivertissement → page 274.

Par temps de pluie et en cas de visibilité réduite, il est recommandé de toujours sélectionner une distance plus élevée par rapport au véhicule qui vous précède.

Réglage de la distance et du programme de conduite

Pour afficher la distance actuellement réglée, appuyez sur le curseur intégré au levier → fig. 201.

Réglage de la distance à l'aide du curseur :

Poussez brièvement le curseur vers la gauche ou vers la droite → fig. 201 :

(+) Augmentation respective de la distance d'un cran.

- Sélectionnez [ACC (Régulateur de distance)] dans la liste de sélection.
- Effleurez le bouton de fonction [Distance] et sélectionnez la vitesse souhaitée.

Réglage du programme de conduite dans le système d'infodivertissement :

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche [CAR] du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction [Assistants].
- Sélectionnez [ACC (Régulateur de distance)] dans la liste de sélection.
- Effleurez le bouton de fonction [Programme de conduite] et sélectionnez le programme de conduite souhaité.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque vous rattrapez le véhicule qui vous précède et que la différence de vitesse entre le véhicule qui vous précède et le vôtre est tellement grande que la décélération du régulateur de distance est insuffisante, il y a risque de collision. Freinez immédiatement le véhicule à l'aide de la pédale de frein.

- Le régulateur de distance peut ne pas identifier correctement toutes les situations de conduite.
- Le fait de « poser » le pied sur l'accélérateur fait que le régulateur de distance ne freine pas de lui-même. L'action du régulateur de vitesse et du régulateur de distance est annulée lorsque vous accélérez.
- Soyez toujours prêt à freiner vous-même le véhicule.
- Tenez compte des directives spécifiques au pays concernant la distance minimale.

Lorsque le régulateur de distance est activé, il n'est pas possible de désactiver l'antipatinage. L'antipatinage est automatiquement activé lorsque vous activez le régulateur de distance.

La distance sélectionnée en dernier et les derniers réglages sont automatiquement mémorisés et affectés à la clé de véhicule utilisée. ◁

Système de surveillance périmétrique (Front Assist)

Fig. 202 Afficheur du combiné d'instruments : avertissement préalable

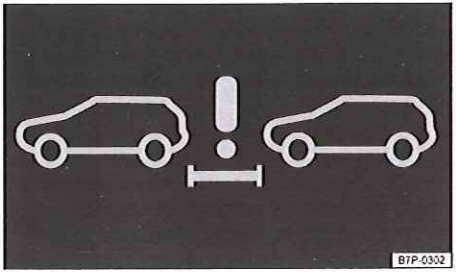

Fig. 203 Afficheur du combiné d'instruments : avertissement préalable

Lorsqu'il est activé, le système de surveillance périmétrique détecte, à partir d'une vitesse de 10 km/h (6 mph), les conditions de circulation jusqu'à une distance d'environ 180 m à l'avant du véhicule.

Alerte sur la distance

Lorsque l'alerte préventive est activée, l'alerte de distance est active à partir d'une vitesse supérieure à environ 70 km/h (44 mph). En cas de détection d'une distance inférieure à une distance de sécurité définie pendant plus de cinq secondes, un symbole correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments → fig. 203.

Lorsque le régulateur de distance est en phase de régulation, *aucune* alerte de distance n'est émise.

Alerte préventive

Si le système détecte un risque de collision avec le véhicule qui vous précède, vous en êtes averti par un avertissement optique → fig. 202 et sonore à condition que vous ayez activé la fonction d'alerte préventive. Le seuil d'avertissement varie en fonction des conditions de circulation et du comportement du conducteur. Il peut arriver que le système de surveillance périmétrique ne détecte pas correctement une situation et émette des avertissements non fondés ou n'émette aucun avertissement. Le système de surveillance périmétrique ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

Le véhicule est simultanément préparé à un éventuel freinage d'urgence → ⚠.

Alerte d'urgence

Si le conducteur ne réagit pas à l'alerte préventive, un bref à-coup de freinage est déclenché suite à une intervention active de freinage du système afin d'attirer de nouveau son attention sur le

Fonction de freinage d'urgence City

Fig. 204 Afficheur du combiné d'instruments : avertissement préalable

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 267.

La fonction de freinage d'urgence City fait partie intégrante du système de surveillance périmétrique et est active lorsque le système de surveillance périmétrique est en marche.

La fonction de freinage d'urgence City détecte des situations de circulation devant le véhicule et dans une plage de vitesse d'env. 5 km/h (3 mph) à 30 km/h (19 mph).

Si le système détecte un risque de collision avec le véhicule qui vous précède, le véhicule est préparé à un éventuel freinage d'urgence → ⚠.

Si le conducteur ne réagit pas devant un danger de collision, le système freine à pleine puissance le véhicule automatiquement afin de réduire la vitesse dans le cas d'une éventuelle collision. Le système peut ainsi contribuer à atténuer les conséquences d'un accident.

Affichage

- Lorsque l'antipatinage est désactivé manuellement.
- Lorsque le programme électronique de stabilisation intervient et est en phase de régulation.
- Lorsque plusieurs feux stop sont défectueux.
- Lorsque le capteur radar est encrassé ou masqué.
- Lorsque la pédale de frein est enfoncée.
- Lorsque le *mode OFFROAD (tout-terrain)* est activé.
- Lorsque la fonction de la freinage d'urgence City est intervenue il y a moins de 20 secondes.
- Le véhicule roule en marche arrière.
- En cas de forte accélération du véhicule.
- En cas de chutes de neige ou de fortes pluies.
- En présence de véhicules étroits, par ex. des motos.
- Dans le cas de véhicules roulant de manière décalée.
- En cas de forte réflexion du signal radar, dans un parking souterrain par ex.
- Lorsque des véhicules se croisent.
- Lorsque des véhicules arrivent en sens inverse.

Il conseillé de désactiver le système de surveillance périmétrique (Front Assist) et donc la fonction de freinage d'urgence City dans les situations suivantes :

- Lorsque le véhicule est remorqué.
- Lorsque le véhicule roule en-dehors du réseau routier public, comme par ex. en conduite tout-terrain.
- Lorsque le véhicule se trouve sur un banc d'essai à rouleaux.

City ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. C'est au conducteur qu'incombe toujours la responsabilité de freiner à temps.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- La fonction de freinage d'urgence City ne peut pas empêcher la survenue d'accidents et de blessures graves.
- Dans certaines situations de conduite complexes, il se peut que la fonction de freinage d'urgence City effectue des interventions de freinage involontaires, par ex. sur des chantiers ou sur des rails métalliques.
- Lorsque son fonctionnement est entravé, il se peut que la fonction de freinage d'urgence City effectue des interventions de freinage indésirables, par ex. lorsque le capteur radar est encrassé ou déréglé.
- La fonction de freinage d'urgence City ne réagit pas aux personnes, aux animaux ni aux véhicules traversant ou arrivant en sens opposé sur la même voie.
- En cas de conduite avec une remorque et lors du transport d'objets lourds ou encombrants, fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.

AVERTISSEMENT

Si vous pensez que les capteurs radars sont endommagés, désactivez le système de surveillance périmétrique et donc la fonction de freinage d'urgence City. Des dommages collatéraux peu-

Vous pouvez interrompre les interventions automatiques de freinage de la fonction de freinage d'urgence City en actionnant la pédale de frein, l'accélérateur ou en effectuant un braquage.

La fonction de freinage d'urgence City peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt. Le système de freinage ne maintient pas continûment le véhicule à l'arrêt. Actionnez la pédale de frein !

Si la fonction de freinage d'urgence City ne fonctionne pas conformément aux indications présentées dans ce chapitre, par ex. si elle déclenche à plusieurs reprises des interventions actives indésirables, désactivez le système de surveillance périmétrique (Front Assist). Faites contrôler le système dans un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. ◁

Désactivation temporaire du régulateur de distance (ACC) dans les situations suivantes

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 267.

En raison des limites inhérentes au système, désactivez le régulateur de distance dans les situations suivantes → ⚠ :

– Lorsque vous vous trouvez sur une voie de sortie, dans des virages étroits, sur un rond-point, une bretelle d'accès, une sortie d'autoroute ou traversez un chantier, afin d'éviter que le véhicule n'accélère inopinément à la vitesse mémorisée.

⚠ MISE EN GARDE

Si le régulateur de distance n'est pas désactivé dans les situations indiquées, cela risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Désactivez le régulateur de distance dans les situations critiques.

ℹ Si vous ne désactivez pas le régulateur de distance dans les situations mentionnées, vous risquez d'enfreindre les dispositions légales. ◁

Situations de conduite particulières

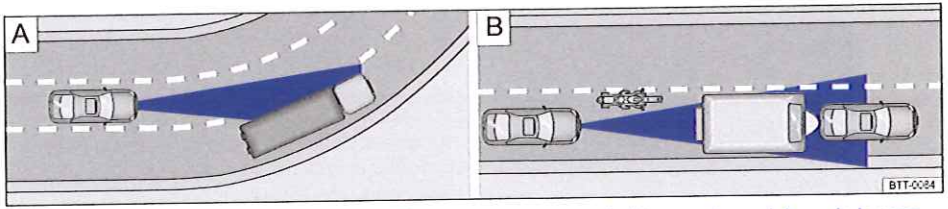

Fig. 205 [A] Véhicule à l'abord d'un virage [B] Motocycliste vous précédant, mais en dehors de la zone d'action des capteurs radars

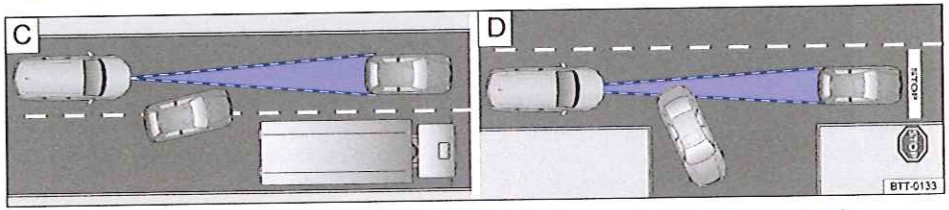

Fig. 206 [C] Changement de voie d'un véhicule. [D] Véhicule changeant de direction ou arrêté.

📖 Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 267.

Le régulateur de distance et le système de surveillance périmétrique (Front Assist) sont soumis à certaines limites physiques et inhérentes au système. Certaines réactions du régulateur de distance peuvent ainsi vous sembler tardives ou

Virages et rond-points

Lorsque vous abordez un virage ou lorsque vous vous trouvez dans un virage long, il se peut que les capteurs radars réagissent à un véhicule roulant sur la voie d'à-côté → fig. 205 [A] et que le régulateur de distance freine alors votre véhicule. Vous pouvez interrompre le freinage automatique en appuyant sur l'accélérateur.

Véhicules étroits et roulant de manière décalée

Les véhicules étroits et qui roulent de manière décalée ne peuvent être détectés par les capteurs radars que lorsqu'ils se trouvent dans leur champ de détection → fig. 205 B. C'est le cas en particulier des véhicules étroits comme les motos. Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

Véhicules avec chargement particulier ou pièces rapportées spéciales

Les chargements et les pièces rapportées qui dépassent des autres véhicules sur le côté, vers l'arrière ou sur le dessus ne peuvent pas toujours être détectés par le régulateur de distance.

Lorsque vous roulez derrière des véhicules dotés d'un chargement particulier ou d'accessoires extérieurs spéciaux et lorsque vous dépassez de tels véhicule, désactivez le régulateur de distance. Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

Changement de voie d'autres véhicules

Les véhicules qui se rabattent sur votre voie, à peu de distance de votre véhicule, ne peuvent être détectés par les capteurs radars qu'à partir du moment où ils se trouvent dans leur champ de détection. Il en résulte une réaction tardive du régulateur de distance et du système de surveillance périmétrique → fig. 206 C. Si nécessaire, freinez vous-même votre véhicule.

Véhicules à l'arrêt

Durant la marche, le régulateur de distance ne détecte pas la présence d'objets immobiles, par ex. les embouteillages ou les véhicules en panne. Lorsqu'un véhicule détecté par le régulateur de distance change de direction ou déboîte et qu'un véhicule à l'arrêt se trouve devant ce véhicule, le [illegible] pas au véhicule à

entraîner des réactions inattendues du régulateur de distance et du système de surveillance périmétrique.

Entraves possibles au fonctionnement des capteurs radars

Si le fonctionnement des capteurs à radar est entravé par ex. par une forte pluie, des embruns, de la neige, du givre ou de la boue, le régulateur de distance et le système de surveillance périmétrique (Front Assist) se désactivent temporairement. Le message **ACC momentanément non disponible. Vue du capteur masquée** apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Nettoyer les capteurs radars le cas échéant.

Lorsque le fonctionnement des capteurs radars n'est plus entravé, le régulateur de distance est de nouveau disponible. Le message **ACC momentanément non disponible. Vue du capteur masquée** s'éteint et le régulateur de distance peut être réactivé.

Traction d'une remorque

Lorsque vous tractez une remorque, les fonctionnalités du régulateur de distance et du système de surveillance périmétrique (Front Assist) sont réduites.

Freins fortement réchauffés

Lorsque les freins subissent un fort échauffement, par exemple en cas de freinage brusque ou de longs trajets en pente raide, il se peut que le régulateur de distance et le système de surveillance périmétrique (Front Assist) se désactivent temporairement. Le message **ACC non disponible** apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Il n'est alors pas possible d'activer le régulateur de distance.

Dès que la température des freins a suffisamment baissé, le régulateur de distance peut de [illegible] **ACC non dis-**

Messages à l'attention du conducteur sur l'afficheur du combiné d'instruments

Mise en garde	Signification
ACC non disponible.	Le système ne peut garantir une détection efficace des objets et est désactivé. Les capteurs sont déréglés ou un défaut est présent dans le véhicule.
ACC et Front Assist non disponibles.	
Système hybride momentanément indisponible. Vue du capteur masquée.	La vue des capteurs radars est masquée, par exemple par des feuilles, de la neige, du givre, de forts embruns ou des saletés. Nettoyez les capteurs.
ACC et Front Assist momentanément non disponibles. Vue du capteur masquée.	
Système hybride momentanément indisponible. Pente trop importante.	La déclivité maximale (19 %) garantissant un fonctionnement efficace du régulateur de distance est dépassée ou le véhicule roule en marche arrière. Le régulateur de distance est désactivé.
ACC uniquement disponible dans rapport D, S ou M.	Amenez le levier sélecteur en position **D**, **S** ou **M** (voie de passage Tiptronic).
ACC: desserrer le frein de stationnement!	Le régulateur de distance se désactive lorsque vous actionnez le frein de stationnement électronique, lorsqu'il est déjà actionné ou lorsque vous le desserrez. Pour l'activer, désactivez le frein de stationnement électronique.
Système hybride momentanément indisponible. HDC actionné.	Le *mode OFFROAD (tout-terrain)* est activé et l'assistant de démarrage en côté est activé. Le régulateur de distance est désactivé. Pour activer le régulateur de distance, désactivez le *mode OFFROAD (tout-terrain)*.
ACC : intervention ESC.	Le programme électronique de stabilisation (ESC) entre en phase de régulation. Le régulateur de distance se désactive automatiquement ou il n'est pas possible de l'activer.
ACC: veuillez intervenir.	Le régulateur de distance *n'est pas* en mesure de garantir le freinage du véhicule jusqu'à l'arrêt. Actionnez la pédale de frein pour empêcher le véhicule de rouler.
Porte ouverte.	Il n'est pas possible d'activer le régulateur de distance. Fermez toutes les portes et éventuellement le capot-moteur.
Objet fixe devant.	Au moment de l'activation du régulateur de distance, un objet ou un obstacle immobile se trouve d

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Témoins d'alerte et de contrôle 284
- Fonctionnement 284
- Désactivation de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) dans les situations suivantes 285
- Information pour le conducteur 285
- Réglage du seuil d'avertissement et de l'intensité de vibration 286

L'assistant de maintien de voie vous alerte dans le cas où vous quittez involontairement la voie de circulation.

L'activation et la désactivation de l'assistant de maintien de voie ainsi que les réglages effectués dans le système d'infodivertissement restent mémorisés après la coupure de l'allumage et sont repris une fois que vous remettez l'allumage → brochure *Notice d'Utilisation*, chapitre *Système d'information Volkswagen*.

À chaque fois que vous effectuez un réglage dans le système, une vibration du volant de direction vous informe que la configuration a été réalisée avec succès.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → brochure *Notice d'Utilisa-*

tes au système. Le supplément de confort qu'apporte l'assistant de maintien de voie ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Une utilisation négligée et involontaire de l'assistant de maintien de voie risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à tourner le volant à tout moment. La responsabilité du maintien de la voie incombe toujours au conducteur.
- L'assistant de maintien de voie ne détecte pas toutes les signalisations au sol. La mauvaise qualité des chaussées mais aussi leurs structures ainsi que la présence d'objets peuvent être détectés par erreur comme des signalisations au sol par l'assistant de maintien de voie. Si de telles situations se présentent, désactivez immédiatement l'assistant de maintien de voie.
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des demandes.
- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement de l'assistant de maintien de voie risque d'être entravé.

AVERTISSEMENT

Si l'assistant de maintien de voie ne fonctionne pas comme décrit dans ce chapitre, n'utilisez pas l'assistant de maintien de voie et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

En cas de dysfonctionnement du système, faites-le contrôler dans un atelier spécialisé. ◁

Témoins d'alerte et de contrôle

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 283.

Allumé	Cause éventuelle/remède
	Dysfonctionnement du système ou de la caméra. Coupez puis remettez le contact d'allumage. Si le témoin de contrôle reste allumé en permanence après l'établissement du contact d'allumage, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
	Le regard de la caméra est masqué. Nettoyez le regard de la caméra → fig. 207 → brochure *Notice d'Utilisation*, chapitre *Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule*.
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit et opérationnel, activé. Lorsque le système détecte un changement de voie involontaire, il vous en avertit par une vibration du volant.
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en marche, mais non activé. Le système est activé mais il n'est pas

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule. ◁

Fonctionnement

Fig. 207 Sur le pare-brise : regard de la caméra de l'assistant de maintien de voie.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 283.

Grâce à une caméra située sur le pare-brise → fig. 207, l'assistant de maintien de voie détecte d'éventuelles lignes de délimitation de la voie. Si le véhicule se rapproche involontairement d'une ligne de délimitation, le système vous en avertit par une *vibration du volant*.

L'assistant de maintien de voie est opérationnel lorsqu'il a détecté des lignes de délimitation sur au moins un côté de la voie où se trouve votre véhicule.

- Lorsque les limites inhérentes au système ont été atteintes → page 285, *Limites du système*.
- Lorsque le couple de braquage maximal avec braquage de direction est insuffisant pour maintenir le véhicule sur sa voie.
- Lorsque le système ne détecte plus aucune voie au cours du braquage de correction.

Activation ou désactivation de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist)

- Sélectionnez l'option de menu correspondante à l'aide de la touche des systèmes d'aide à la conduite → brochure *Notice d'Utilisation*, chapitre *Système d'information Volkswagen*.
- **OU :** activez ou désactivez le système dans le menu **Assistants**, sous-menu **Lane Assist** → brochure *Notice d'Utilisation*, chapitre *Système d'information Volkswagen*. Une « coche » indique que le système d'aide à la conduite est activé.

Désactivation automatique

Lorsque l'assistant de maintien de voie se désactive automatiquement, le témoin de contrôle dans le combiné d'instruments s'éteint. Un message correspondant s'affiche en outre sur l'afficheur du combiné d'instruments ou à l'écran du système d'infodivertissement et un signal sonore d'avertissement retentit.

Limites du système

L'assistant de maintien de voie n'est pas actif (le témoin de contrôle s'allume en jaune) :

- Lorsque vous roulez à une vitesse inférieure à environ 65 km/h (40 mph).
- Lorsque l'assistant de maintien de voie ne détecte pas clairement les lignes de délimitation se trouvant sur votre voie. Par exemple en cas de signalisations de chantier ou de voies d'

Si l'une de ces conditions est remplie, le témoin de contrôle dans le combiné d'instruments passe de la couleur *verte* à la couleur *grise* → tabl. à la page 284.

Avant de prendre la route, assurez-vous que le regard de la caméra n'est pas masqué → fig. 207.

Le regard de la caméra doit toujours être propre et exempt de givre. ◁

Désactivation de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) dans les situations suivantes

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 283.

En raison des limites du système désactivez l'assistant de maintien de voie dans les situations suivantes :

- Lorsque le conducteur doit redoubler de vigilance.
- En cas de conduite très sportive.
- Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.
- Lorsque les les qualités routières sont mauvaises.
- Dans les zones de chantier. ◁

Information pour le conducteur

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 283.

Lignes de délimitation	Explication
non pleines	Aucune ligne de délimitation de voie n'est détectée. Le conducteur **ne peut pas** être informé en cas de sortie de voie involontaire.
pleines, de couleur bleue	Lignes de délimitation de voie détectées. Le conducteur est informé en cas de sortie de voie involontaire.
blanc	Lignes de délimitation de voie détectées. Une vibration dans le volant informe le conducteur qu'il dévie dangereusement de sa voie.

Pour éviter que des avertissements se succèdent à des intervalles rapprochés, il se peut que l'assistant de maintien de voie émette d'abord un avertissement lorsque le véhicule dépasse un repère mais qu'un deuxième avertissement ne soit pas émis si le véhicule dépasse directement après un autre repère. Ce comportement est souhaité et n'est pas imputable à un dysfonctionnement. Au cours d'une telle manœuvre de conduite, le témoin de contrôle reste de couleur verte. ◁

Réglage du seuil d'avertissement et de l'intensité de vibration

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 283.

Réglages de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) dans le système d'infodivertissement

Réglage du seuil d'avertissement

En réglant le seuil d'avertissement, vous réglez également la largeur de la voie de circulation virtuelle. Plus le seuil d'avertissement est élevé, plus la largeur de la voie virtuelle est importante et plus la vibration du volant est tardive.

Après avoir effleuré le bouton de fonction [Seuil d'avertissement] ou [▼], vous avez le choix entre le réglage *Tôt*, *Moyen* et *Tard*.

Option	Explication
Tôt	La voie de circulation virtuelle se trouve **à l'intérieur** des lignes de délimitation de voie détectées par le système.
Moyen	La voie de circulation virtuelle correspond aux lignes de délimitation de voie détectées par le système.
Tard	La voie de circulation virtuelle se trouve **à l'extérieur** des lignes de délimitation de voie détectées par le système.

Le seuil d'avertissement dépend également de l'angle d'approche de la ligne de délimitation de la voie ainsi que de la vitesse du véhicule. Si vous vous approchez par exemple abruptement d'une ligne de délimitation de voie, la vibration du volant est déclenchée plus rapidement.

Réglage de l'intensité de vibration

Après avoir effleuré le bouton de fonction [Vibration de volant] ou [▼], vous avez le choix entre le réglage *Faible*, *Moyen* et *Fort*.

Option	Explication
Faible	Vibration douce du volant.

Assistant de changement de voie (Side Assist)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Témoins de contrôle 288
- Mode de fonctionnement 288
- Fonctionnement 290
- Utilisation de l'assistant de changement de voie 290

L'assistant de changement de voie (Side Assist) assiste le conducteur en détectant les conditions de circulation à l'arrière du véhicule.

L'assistant de changement de voie a été conçu uniquement pour la conduite sur route stabilisée.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 5
- Système d'information Volkswagen → page 32
- Traction d'une remorque → page 172
- Assistant de maintien de voie (Lane Assist) → page 283
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 391
- Informations pour le consommateur → page 403

MISE EN GARDE

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.
- Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à tourner le volant à tout moment.
- Tenez compte des signaux dans les boîtiers des rétroviseurs extérieurs et sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des invites.
- L'assistant de changement de voie peut réagir aux aménagements spéciaux de bord de route (par ex. glissières de sécurité hautes ou décalées). Des alertes erronées risquent alors d'être déclenchées.
- N'utilisez jamais l'assistant de changement de voie sur des routes non stabilisées. L'assistant de changement de voie avec assistant intégré de sortie de stationnement a été conçu pour la conduite sur des routes stabilisées.
- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule.
- N'utilisez jamais l'assistant de changement de voie lorsque les capteurs à radar sont encrassés, occultés ou endommagés. Dans de tels cas, le fonctionnement du système peut être perturbé.

AVERTISSEMENT

- Les capteurs radars situés dans le pare-choc arrière peuvent être endommagés ou déréglés suite à des chocs causés par ex. lors de manœuvres de stationnement ou de sortie de stationnement. Le système peut ainsi se désactiver de lui-même ou du moins être entravé.

Si l'assistant de changement de voie ne fonctionne pas comme indiqué dans le présent chapitre ou que le véhicule a subi une collision, n'utilisez pas l'assistant de changement de voie et rendez-vous dans un atelier spécialisé. ◁

Témoins de contrôle

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 287.

Témoins de contrôle sur l'afficheur du combiné d'instruments

Allumé	Cause éventuelle/remède
	Dysfonctionnement du système ou du capteur.
	Coupez puis remettez le contact d'allumage. Si le témoin de contrôle reste allumé en permanence après l'établissement du contact d'allumage, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
	Assistant de changement de voie (Side Assist) en circuit, activé.
	Assistant de changement de voie (Side Assist) en circuit mais non activé.
	La vitesse du véhicule est insuffisante.
	Augmentez la vitesse jusqu'à atteindre au moins 30 km/h (19 mph) → page 288, *Mode de fonctionnement*.

Au moment où vous mettez l'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures corporelles graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Effectuez les actions nécessaires.

ⓘ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule. ◁

Mode de fonctionnement

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 287.

L'assistant de changement de voie surveille l'arrière du véhicule à l'aide de capteurs à radar → page 5, *Vues extérieures*. Ce faisant, le système mesure la distance ainsi que la différence de vitesse par rapport aux autres véhicules. L'assistant de changement de voie ne fonctionne pas à des vitesses de conduite inférieures à environ 30 km/h (19 mph). Le conducteur est alerté par des signaux optiques émis dans les rétroviseurs extérieurs → fig. 208.

Dans les virages très serrés, l'assistant de changement de voie se désactive automatiquement sans communiquer de message de confirmation, le système n'étant pas en mesure de fonctionner correctement dans cette situation. Aucun avertissement n'est alors adressé au conducteur. La fonction se réactive automatiquement à la sortie du virage.

Signal optique dans le boîtier du rétroviseur extérieur

Les signaux optiques → fig. 208 émis dans le boîtier de chaque rétroviseur extérieur vous informent sur les conditions de circulation à l'arrière, à gauche et à droite de votre véhicule, lorsqu'un changement de voie est jugé dangereux.

Les teintes des glaces latérales ou les films de recouvrement teintés de deuxième monte peuvent entraver ou altérer la perception des signaux optiques dans le boîtier de chaque rétroviseur extérieur.

Signal optique dans le rétroviseur extérieur	Situation
Aucun	L'assistant de changement de voie ne détecte aucun autre véhicule dans la périphérie critique du véhicule.
S'allume une fois brièvement.	L'assistant de changement de voie est activé et opérationnel.
S'allume avec une faible luminosité (Niveau d'information).	L'assistant de changement de voie détecte un risque de situation critique.
Clignote plusieurs fois avec une forte luminosité (niveau d'alerte).	Le clignotant est actionné et l'assistant de changement de voie détecte un risque de situation critique sur le côté correspondant du véhicule → ⚠ au chapitre *Témoins de contrôle* à la page 288. Sur les véhicules équipés en plus d'un assistant de maintien de voie → page 283, l'avertissement est émis même si vous n'activez pas le clignotant pour quitter votre voie.

Fonctionnement

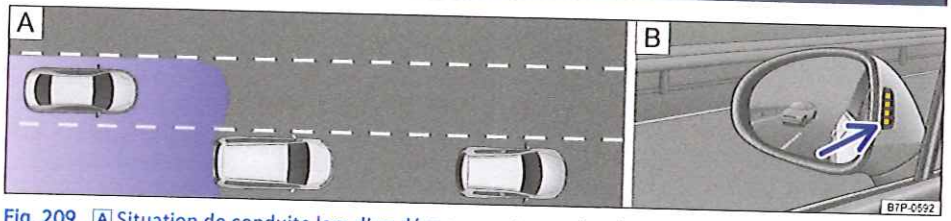

Fig. 209 [A] Situation de conduite lors d'un dépassement avec circulation à l'arrière [B] Signal optique dans le rétroviseur extérieur gauche

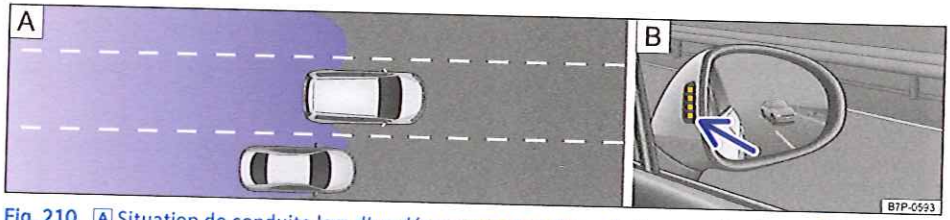

Fig. 210 [A] Situation de conduite lors d'un dépassement et d'un rabattement du véhicule [B] Signal optique dans le rétroviseur extérieur droit

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 287.

Dans les situations de conduite suivantes, un voyant s'allume dans le rétroviseur extérieur → fig. 209 [B] (flèche) ou → fig. 210 [B] (flèche) :

- Lorsqu'un autre véhicule vous dépasse → fig. 209 [A].
- Lorsque vous dépassez un véhicule → fig. 210 [A] avec une différence de vitesse maximale d'environ 15 km/h (9 mph). Le voyant ne s'allume pas lorsque le dépassement s'effectue très rapidement.

Plus vite un véhicule se rapproche, plus vite un voyant apparaîtra dans le rétroviseur extérieur,

- Dans les virages très serrés.
- Sur des voies de largeur différente.
- En haut d'une côte.
- Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.
- En présence d'aménagements spéciaux de bord de route (par ex. glissières de sécurité hautes ou décalées) ◁

Utilisation de l'assistant de changement de voie

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce

Dès que l'assistant de changement de voie est opérationnel, un signal optique s'allume brièvement dans les rétroviseurs extérieurs pour le confirmer.

Le témoin de contrôle intégré au combiné d'instruments indique le statut du système.

Le réglage du système mémorisé en dernier est conservé même après la coupure du contact d'allumage.

Désactivation automatique de l'assistant de changement de voie

L'assistant de changement de voie se désactive automatiquement, par ex. lorsqu'une occultation permanente d'un capteur radar est détectée. Un des capteurs radars peut par exemple être recouvert de givre ou de neige.

Un message texte correspondant apparaît alors sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Si l'assistant de changement de voie a été désactivé automatiquement, il n'est possible de réactiver le système qu'en coupant puis en remettant le contact d'allumage.

Réglage de la luminosité du signal optique

- Appuyez sur la touche CAR du système d'info-divertissement.
- Effleurez le bouton de fonction Assistants.
- Sélectionnez Side Assist (assistant de changement de voie) dans la liste de sélection.

Bouton de fonction	Mesure à prendre
	Effleurez brièvement les boutons de fonctions - ou + pour régler la luminosité du voyant.
Luminosité du voyant	pour modifier la luminosité du

nosité du voyant lorsque la luminosité ambiante est *moyenne* afin que le changement de luminosité du voyant soit visible.

Volkswagen vous recommande de régler la luminosité du voyant de manière à ce que le voyant soit bien reconnaissable lorsque la luminosité ambiante est normale mais qu'il ne soit pas perçu à travers le pare-brise.

Durant le réglage, l'assistant de changement de voie est désactivé.

Traction d'une remorque

L'assistant de changement de voie se désactive automatiquement et ne peut pas être activé si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque ou à un équipement similaire.

Dès que le conducteur démarre avec une remorque raccordée électriquement au véhicule, le combiné d'instruments affiche un message texte vous informant que l'assistant de changement de voie est désactivé. Une fois que la remorque a été décrochée du véhicule, l'assistant de changement de voie peut devoir être réactivé par le biais du menu.

En cas de traction d'une remorque sur un véhicule non équipé d'un dispositif d'attelage de première monte, vous devez désactiver manuellement l'assistant de changement de voie.

Les derniers réglages que vous avez sélectionnés, sont automatiquement mémorisés et affectés à la clé du véhicule utilisée. ◁

Système de détection de la signalisation routière

Le système de détection de la signalisation routière tient le conducteur informé des limitations de vitesse et des interdictions de dépasser qu'il doit observer durant le trajet.

Les panneaux de signalisation détectés par le système ainsi que des informations supplémentaires sont indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments ainsi que dans le système d'infodivertissement, lorsque la fonction de navigation en mode carte est activée.

Pays dans lesquels le système est disponible :

Au moment de la mise sous presse de ce manuel, le système de détection de la signalisation routière est pris en charge dans les pays suivants :

Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Lichtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume Uni, Saint-Marin, Suède, Suisse, Vatican.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 5
- Système d'information Volkswagen → page 32
- Système d'infodivertissement → page 49
- Navigation → brochure *RNS 850*, chapitre *Navigation*

⚠ MISE EN GARDE

La technique intelligente du système de détection de la signalisation routière ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limi-

risquent de ne pas être correctement détectés, voire de ne pas être détectés du tout par le système.

- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de détection de la signalisation routière risque d'être entravé.

⚠ MISE EN GARDE

Les indications de conduite et les panneaux de signalisation affichés par le système de détection de la signalisation routière peuvent différer des conditions de circulation actuelles.

- Le système ne peut pas toujours détecter tous les panneaux de signalisation ni les afficher correctement.
- Les panneaux de signalisation présents sur la route et les prescriptions du code de la route ont toujours priorité sur les indications de conduite et les affichages du système de détection de la signalisation routière.

AVERTISSEMENT

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre, exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

AVERTISSEMENT

- L'utilisation de données de carte désuètes dans le système de navigation peut conduire à

Affichage à l'écran

Fig. 211 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : exemples de limitations de vitesse détectées avec les panneaux supplémentaires correspondants.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 292.

Messages du système de détection de la signalisation routière sur l'afficheur du combiné d'instruments.	Cause et remède
`Erreur système : Sign Assist`	Dysfonctionnement du système Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
`Sign Assist : nettoyer le pare-brise !`	Le pare-brise est encrassé dans la zone de la caméra. Nettoyez le pare-brise.
`Sign Assist : momentanément disponible uniquement de manière`	Absence de transmission de données par l'appareil de navigation. Mettez l'appareil de

- N'ignorez jamais les messages qui s'affichent.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule. ◁

Fonctionnement

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 292.

Le système de détection de la signalisation routière est pris en charge dans différents pays → page 292, *Pays dans lesquels le système est disponible* :. Veuillez en tenir compte lorsque vous voyagez à l'étranger.

Affichage des panneaux de signalisation

L'affichage des panneaux de limitation de vitesse et des panneaux supplémentaires correspondants s'effectue sur l'afficheur du combiné d'instruments → fig. 211. Selon le système de navigation installé dans le véhicule, les panneaux de signalisation sont également affichés sur la carte du système de navigation.

Lorsque le système de détection de la signalisation routière est activé, les panneaux de signalisation situés devant le véhicule sont détectés par une caméra logée dans le pied du rétroviseur intérieur. Après contrôle et analyse des informations provenant de la caméra, du système de navigation et des données actuelles du véhicule,

panneau de signalisation *en vigueur* accompagné du panneau supplémentaire « Par temps de pluie » peut par ex. être déplacé vers la gauche, en première position.

L'affichage permanent sur l'afficheur du combiné d'instruments s'effectue lorsque le véhicule passe devant le panneau de signalisation.

Les limitations de vitesse sur routes urbaines et nationales en vigueur dans le pays sont affichées peu après l'entrée ou la sortie de la localité. Si un panneau de signalisation supplémentaire indiquant une limitation de vitesse est placé à l'entrée ou à la sortie d'une localité, ce panneau apparaît à l'écran.

Le système n'affiche pas les panneaux de levée de limitation.

Aucun avertissement n'est émis si vous dépassez la limitation de vitesse affichée. Les dispositions légales doivent être appliquées.

Activation et désactivation

- Selon l'équipement du véhicule, vous pouvez activer et désactiver le système d'assistance à la conduite dans le menu **Assistants** du système d'information Volkswagen → page 32.
- **OU :** activez et désactivez le système en appuyant sur la touche des systèmes d'aide à la conduite intégrée au levier d'inverseur-codes → page 32.

Réglage du mode traction de remorque dans le système d'infodivertissement

Vous pouvez activer et désactiver dans le système d'infodivertissement l'affichage des panneaux en vigueur de limitation de vitesse pour les véhicules avec remorque :

- Appuyez sur la touche CAR du système d'infodivertissement

Détecteur de fatigue (pause recommandée)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Fonctionnement et utilisation 295

Le détecteur de fatigue avertit le conducteur si son comportement au volant indique des signes de fatigue.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → page 32
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 391

⚠ MISE EN GARDE

La technique intelligente du détecteur de fatigue ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort qu'apporte le détecteur de fatigue ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Lors de longs trajets, faites des pauses régulières et suffisamment longues.

- C'est le conducteur qui est toujours responsable de son aptitude à conduire.
- Ne conduisez jamais si vous êtes fatigué.
- Le système ne peut pas reconnaître la fatigue du conducteur dans toutes les circonstances. Tenez compte des informations con-

En cas de dysfonctionnement du système, faites contrôler le système dans un atelier spécialisé. ◁

Fonctionnement et utilisation

Fig. 212 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : symbole du détecteur de fatigue.

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 294.

Au début d'un trajet, le détecteur de fatigue détermine le comportement de conduite du conducteur à partir duquel il réalise une évaluation de son niveau de fatigue. Cette évaluation est effectuée en permanence en fonction du comportement de conduite actuel. Lorsque le système détecte un signe de fatigue, il vous en avertit de manière acoustique à l'aide d'un « gong » et de manière optique à l'aide d'un symbole → fig. 212 accompagné d'un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le message est affiché pendant env. 5 secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments et réapparaît une fois si nécessaire. Le message apparaissant en dernier est enregistré par le système.

Vous pouvez désactiver le message apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments en appuyant sur la touche OK du volant multifonction ou sur le symbole → fig. 212 apparaît alors

Restrictions des fonctions

Le détecteur de fatigue est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans les conditions suivantes, il se peut que le détecteur de fatigue ne fonctionne qu'avec certaines restrictions ou ne fonctionne pas du tout :

- En cas de vitesses inférieures à 65 km/h (40 mph).
- En cas de vitesses supérieures à 200 km/h (125 mph) environ.
- Sur des routes sinueuses.
- Sur des routes en mauvais état.
- Si les conditions météorologiques sont défavorables.
- En cas de conduite très sportive.
- Si vous êtes distrait.
- En cas de conduites avec des remorques lourdes/longues.

Le détecteur de fatigue est réinitialisé lorsque :

- Le contact d'allumage est coupé.
- La ceinture du conducteur est débloquée et la porte du conducteur est ouverte.
- Le véhicule est immobilisé pendant plus de 15 minutes.

Dans le cas d'un trajet prolongé effectué à des vitesses réduites (inférieures à 65 km/h (40 mph)), le système réinitialise automatiquement l'évaluation de la fatigue. Le comportement de conduite est de nouveau évalué dès que vous conduisez plus rapidement. ◁

Climatisation

Chauffage, Ventilation, Climatisation

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Commande via les éléments de commande 297
- Commande via le système d'infodivertissement 298
- Diffuseurs d'air 300
- Mode recyclage de l'air ambiant 300
- Chauffage de siège 301
- Ventilation de siège 302
- Dégivrage de pare-brise 302
- Chauffage du volant de direction 303
- Astuces et conseils d'utilisation 303

Le climatiseur à régulation électronique Climatronic refroidit et déshumidifie l'air. Il atteint son efficacité maximale lorsque les glaces latérales et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique en verre sont fermés. En cas d'accumulation de chaleur dans l'habitacle, la ventilation peut accélérer le refroidissement.

Affichage des fonctions activées

Les DEL allumées dans les commandes rotatives et les touches indiquent une fonction activée.

Lorsque la case dans le bouton de fonction est cochée ☑ dans le système d'infodivertissement, la fonction est activée.

Informations complémentaires et avertissements :

- Chauffage stationnaire / [illegible]

⚠ MISE EN GARDE

Une mauvaise visibilité à travers les glaces augmente le risque de collisions et d'accidents, pouvant provoquer des blessures graves.

- Dégagez toutes les glaces du givre, de la neige et de la buée pour avoir une bonne visibilité.
- Veillez à régler correctement le système de chauffage et de ventilation, le climatiseur et le dégivrage de pare-brise et de glace arrière de sorte que les glaces ne s'embuent pas.
- Ne démarrez que lorsque les glaces latérales sont complètement dégagées.
- N'utilisez le mode recyclage de l'air ambiant que pendant un court moment. Lorsque le système de réfrigération est désactivé avec le mode recyclage de l'air ambiant en marche, les glaces latérales peuvent s'embuer très rapidement et entraver considérablement la visibilité.
- Désactivez toujours le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez plus besoin.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

- Ne laissez jamais la soufflante désactivée durant une période prolongée et n'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant trop longtemps, car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT

Si le climatiseur ne fonctionne pas, éteignez-le immédiatement et faites le contrôle

Commande via les éléments de commande

Fig. 213 Dans la partie supérieure de la console centrale : éléments de commande du climatiseur à régulation automatique (Climatronic)

Fig. 214 Dans la console centrale arrière : éléments de commande du climatiseur à régulation automatique (Climatronic).

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 296.

Certaines fonctions et touches dépendent de

matiseur à régulation électronique Climatronic est coupé via les éléments de commande à l'arrière, le climatiseur n'est coupé qu'à l'arrière.

A/C – Mode réfrigération

■/■ – Température

Les commandes rotatives vous permettent de régler les températures côté conducteur et passager avant → fig. 213 ou aux sièges arrière → fig. 214. Les afficheurs indiquent les températures réglées.

– Soufflante

Ces touches vous permettent de régler l'intensité de la soufflante.

Répartition de l'air

Les touches → fig. 213 ou → fig. 214 vous permettent de régler la répartition de l'air à l'avant ou l'arrière. Appuyez sur la touche autant de fois que nécessaire jusqu'à obtenir la répartition de l'air souhaitée ; le réglage effectué est indiqué sur l'afficheur.

: répartition de l'air à l'avant sur le pare-brise, vers le buste et au plancher.

: répartition de l'air à l'arrière vers la tête, le buste et au plancher.

MAX – Dégivrage-désembuage des glaces

La touche MAX → fig. 213 vous permet de dégivrer le pare-brise le plus rapidement possible et de le désembuer (fonction de dégivrage-désembuage).

L'air est déshumidifié à des températures supérieures à +3 °C (+38 °F) et la soufflante est réglée à une vitesse élevée.

– Mode recyclage de l'air ambiant

La touche vous permet d'activer et de désactiver le recyclage de l'air ambiant → page 300.

SYNC – Reprise des réglages de la température

La touche SYNC vous permet de synchroniser les

REST – Chaleur résiduelle

La touche REST vous permet d'activer et de désactiver la fonction chaleur résiduelle lorsque l'allumage est coupé.

Le moteur étant chaud et l'allumage coupé, la chaleur résiduelle du moteur peut être utilisée pour chauffer l'habitacle. La fonction se désactive au bout de 30 minutes et/ou en cas de faible état de charge de la batterie.

– Chauffage de siège

Les touches ou vous permettent de mettre en marche et couper le chauffage de siège → page 301.

– Ventilation de siège

Les touches ou vous permettent de mettre en marche et couper la ventilation de siège → page 302.

– Touche de chauffage immédiat du chauffage stationnaire

La touche vous permet d'activer et de désactiver la fonction de chauffage immédiat du chauffage stationnaire → page 304.

– Dégivrage de glace arrière

La touche vous permet d'activer et de désactiver le dégivrage de glace arrière lorsque le moteur tourne ou lorsque le véhicule se trouve en disponibilité de marche (hybride). Le dégivrage de glace arrière se désactive au plus tard au bout de 10 minutes.

AVERTISSEMENT

Pour éviter d'endommager le dégivrage de glace arrière, n'apposez aucun autocollant sur les fils chauffants. ◁

Ouverture du menu Climatiseur

Appuyez sur la touche d'infodivertissement CLIMATE.

Commande via le système d'infodivertissement

Réglages pour les sièges avant.

- – Répartition de l'air vers le pare-brise.
- – Répartition de l'air vers le buste.
- – Répartition de l'air au plancher.
- – Activation et désactivation du dégivrage de pare-brise → page 302.
- – Activation et désactivation du chauffage de volant → page 303.
- AUTO – Activation du mode automatique et sélection du profil de climatisation **Faible**, **Moyen** et **Fort** en mode AUTO.
- – Puissance de la soufflante.
- Chauffage stationnaire – Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) → page 304.
- Extras – Sous-menu pour effectuer d'autres réglages :
  - Profil climatisation : réglage de la puissance de la soufflante en mode AUTO. Vous avez le choix entre un niveau de puissance **Faible**, **Moyen** ou **Fort**.
  - Recyclage automatique de l'air ambiant – Activation et désactivation du recyclage automatique de l'air ambiant → page 300.
  - Dégivrage automatique de pare-brise – Activation et désactivation du dégivrage automatique de pare-brise → page 302.

Pour accéder au menu de réglage du climatiseur arrière, appuyez sur le bouton de fonction Réglages à l'arrière.

Réglages pour les sièges arrière

- – Répartition de l'air vers la tête.
- – Répartition de l'air vers le buste.
- – Répartition de l'air au plancher.
- AUTO – Activation du mode automatique et sélection du profil de climatisation Faible, Moyen et Fort en mode AUTO.
- – + – Réglages de la température côté gauche et côté droit.
- – Puissance de la soufflante.
- OFF – Coupure du climatiseur à régulation automatique (Climatronic) à l'arrière. ◁

Diffuseurs d'air

Fig. 215 Dans le tableau de bord : diffuseurs d'air

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 296.

Laissez les diffuseurs d'air ouverts afin d'obtenir une puissance calorifique, une ventilation et un refroidissement suffisants dans l'habitacle.

Légende de la fig. 215 :

1. Diffuseurs d'air réglables : tournez la molette dans le sens souhaité pour les ouvrir et fermer (vue agrandie). Le diffuseur d'air est fermé en position ▶. Réglez l'orientation du flux d'air via la poignée placée dans la grille d'entrée d'air.
2. Diffuseurs d'air non réglables.
3. Diffusion d'air pour une ventilation sans courant d'air : la ventilation sans courant d'air est commandée via le mode automatique du climatiseur à commande électronique Climatronic.

D'autres diffuseurs d'air se trouvent aux plan-

Mode recyclage de l'air ambiant

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 296.

En mode recyclage de l'air ambiant, l'air extérieur ne pénètre pas dans l'habitacle.

Mode recyclage manuel de l'air ambiant

Appuyez sur la touche de la console de commande pour activer ou désactiver le mode recyclage manuel de l'air ambiant.

Mode recyclage automatique de l'air ambiant

En mode recyclage automatique de l'air ambiant automatique, l'air frais entre dans l'habitacle. Lorsque le système reconnaît une concentration élevée de polluants dans l'air extérieur, le mode recyclage de l'air ambiant s'active automatiquement. Dès que la concentration de polluants revient à un niveau normal, le mode recyclage de

- Lorsque la touche [MAX] est actionnée dans la console de commande.
- Lorsqu'un capteur détecte le risque d'embuage des glaces du véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

- N'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant durant une période prolongée, car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.
- Lorsque le système de réfrigération est désactivé avec le mode recyclage de l'air ambiant en marche, les glaces latérales peuvent s'embuer très rapidement et entraver considérablement la visibilité.
- Désactivez toujours le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez plus besoin.

AVERTISSEMENT

Sur les véhicules avec climatiseur, ne fumez pas lorsque le mode recyclage de l'air ambiant est activé. La fumée peut se déposer sur l'évaporateur du système de réfrigération et le filtre à poussière et à pollen à charbon actif, et dégager des odeurs désagréables persistantes.

Lorsque la marche arrière est engagée et pendant le fonctionnement de l'essuie-glace en mode lavage-balayage automatique, le mode de recyclage de l'air ambiant s'allume un court instant afin d'empêcher les odeurs de pénétrer dans l'habitacle.

Lorsque la température extérieure est très élevée, il convient d'activer brièvement le

- *Mise en marche :* appuyez sur la touche [⏻] ou [📞] dans la console de commande. Le chauffage de siège fonctionne alors à la puissance calorifique maximale. Tous les témoins de contrôle sont allumés.
- *Réglage :* appuyez de nouveau sur la touche [⏻] ou [📞] jusqu'à ce que le niveau souhaité soit réglé.
- *Coupure :* appuyez sur la touche [⏻] ou [📞] jusqu'à ce que le témoin de contrôle intégré à la touche soit éteint.

Les chauffages de siège se coupent à chaque coupure de l'allumage. Si l'allumage est remis en l'espace d'environ 10 minutes, le dernier réglage de chauffage (puissance) précédemment effectué pour le siège du conducteur est automatiquement activé.

Quand ne faut-il pas mettre en marche le chauffage de siège ?

N'activez pas le chauffage de siège dans les conditions suivantes :

- Le siège n'est pas occupé.
- Le siège est recouvert d'une housse de protection.
- Un siège pour enfants est monté sur le siège.
- L'assise est humide ou mouillée.
- La température de l'habitacle ou la température extérieure est supérieure à +25 °C (+77 °F).

⚠ MISE EN GARDE

Lors de l'utilisation du chauffage de siège, les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur due à une prise de médicaments, une paralysie ou une maladie chronique (par ex. le diabète) peuvent subir des brûlures au dos, aux fesses et aux jambes qui sont très longues à guérir ou qui ne peuvent

- Ne vous asseyez pas sur le siège si vos vêtements sont humides ou mouillés.
- Ne posez pas d'objets ni de vêtements humides ou mouillés sur le siège.
- Ne renversez pas de liquides sur le siège.

AVERTISSEMENT

- Pour ne pas endommager les résistances du chauffage de siège, ne vous agenouillez pas sur les sièges ou ne concentrez pas de charge en un point précis de l'assise ou du dossier.
- Les liquides, les objets pointus et les matériaux isolants, tels qu'une housse de protection ou un siège pour enfants placé sur le siège, peuvent endommager le chauffage de siège.
- En cas de dégagement d'odeurs, désactivez immédiatement le chauffage de siège et faites-le vérifier dans un atelier spécialisé.

Ne laissez le chauffage de siège activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant. ◁

Ventilation de siège

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 296.

L'assise de siège et le dossier de siège ainsi que les panneaux latéraux de siège et de dossier des sièges avant peuvent être ventilés de l'intérieur selon 3 puissances de ventilation différentes → ⚠.

Le siège est ventilé à l'aide de l'air provenant de l'habitacle du véhicule. La moiteur du corps est alors éliminée. Aucun refroidissement direct du siège n'est assuré.

- *Mise en marche :* appuyez sur la touche ou dans la console de commande. La ventilation de siège fonctionne à une puissance de ventilation maximale. Tous les témoins de contrôle sont allumés.
- *Réglage :* appuyez de nouveau sur la touche ou jusqu'à ce que le niveau souhaité soit réglé.
- *Coupure :* appuyez sur la touche ou jusqu'à ce que le témoin de contrôle intégré à la touche soit éteint ou coupez l'allumage.

Les ventilations de siège se coupent à chaque coupure de l'allumage. Si l'allumage est remis en l'espace d'environ 10 minutes, le dernier réglage de ventilation (puissance) précédemment effectué pour le siège du conducteur est automatiquement activé.

⚠ MISE EN GARDE

Lors de l'utilisation de la ventilation des sièges, les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur due à une prise de médicaments, à une paralysie ou à une maladie chronique (par ex. le diabète) peuvent subir une hypothermie au dos, aux fesses et aux jambes qui sont très longues à guérir ou qui ne peuvent plus guérir complètement.

- Les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur ne doivent pas utiliser la ventilation de siège.

Pour ne pas restreindre le fonctionnement de la ventilation de siège, n'utilisez aucune housse de protection sur les sièges. ◁

Dégivrage de pare-brise

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce

Le dégivrage de pare-brise se désactive en fonction de la température extérieure, mais au plus tard après 8 minutes de fonctionnement.

Dégivrage automatique de pare-brise

Le dégivrage de pare-brise se met automatiquement en marche lorsqu'une glace risque de s'embuer et que la température extérieure est inférieure à +12 °C (+54 °F).

- Appuyez sur la touche d'infodivertissement CLIMATE.
- Appuyez sur le bouton de fonction Extras dans le système d'infodivertissement.
- Activez ou désactivez le dégivrage automatique de pare-brise en appuyant sur le bouton de fonction Dégivrage automatique de pare-brise.

Dégivrage de pare-brise via la fonction de dégivrage-désembuage

Le dégivrage de pare-brise est activé lorsque la fonction de dégivrage-désembuage est activée via la touche MAX, qu'une glace risque de s'embuer et que la température extérieure est inférieure à environ +12 °C (+54 °F).

Conditions de désactivation

Le dégivrage de pare-brise se désactive automatiquement lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :

- En cas de consommation électrique trop élevée.
- En cas de dysfonctionnements du système de climatisation.
- Après écoulement du temps prédéfini.
- Lorsque le climatiseur est désactivé. ◁

Chauffage du volant de direction

Chauffage de volant via le système d'infodivertissement

- Appuyez sur la touche d'infodivertissement CLIMATE.
- Appuyez sur le bouton de fonction pour activer ou désactiver le chauffage de volant.

Conditions de désactivation

Le chauffage du volant de direction se désactive automatiquement lorsque l'un des cas suivants se présente :

- Après désactivation du chauffage du siège du conducteur (lorsque la fonction appropriée est activée).
- En cas de consommation électrique trop élevée.
- En cas de dysfonctionnement du système de chauffage du volant de direction. ◁

Astuces et conseils d'utilisation

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 296.

Les astuces et conseils d'utilisation suivants vous aideront à bien utiliser le climatiseur.

Pourquoi le système de réfrigération se coupe-t-il automatiquement ou ne peut-il pas être mis en marche ?

- Le moteur ne tourne pas ou le véhicule n'est pas en disponibilité de marche (hybride).
- La soufflante est désactivée.
- Le fusible du climatiseur est grillé.
- La température ambiante est inférieure à +3 °C (+38 °F) environ.
- Le compresseur de climatiseur du système de

Réglages pour des conditions de visibilité optimales

- Dégagez l'admission d'air devant le pare-brise du givre, de la neige ou des feuilles pour améliorer la puissance calorifique ou de réfrigération et empêcher l'embuage des glaces.
- Laissez libres les fentes d'air dans la partie arrière du coffre à bagages afin que l'air puisse s'écouler de l'avant vers l'arrière à travers le véhicule.
- La puissance calorifique maximale et un désembuage des glaces aussi rapide que possible sont obtenus lorsque le liquide de refroidissement a atteint sa température de fonctionnement.

Réglages recommandés du climatiseur à régulation électronique (Climatronic)

- Appuyez sur la touche [AUTO].
- Réglez la température sur +22 °C (+72 °F).
- Ouvrez les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les.

Filtre à poussière et à pollen

Vous devez remplacer régulièrement le filtre à poussière et à pollen afin que l'efficacité du climatiseur ne soit pas compromise.

Si le véhicule est fréquemment exploité dans un environnement fortement pollué, il est indispensable de remplacer le filtre, si nécessaire, entre les échéances d'entretien.

Détection de formation de buée sur les glaces

La détection de formation de buée vérifie la présence de buée sur les glaces et modifie si nécessaire automatiquement l'arrivée d'air sur le pare-brise et sur les glaces latérales ou active le dégivrage de pare-brise. Si la soufflante ou le climatiseur [A/C] est désactivé(e), la détection automatique de formation de buée sur les glaces

- Appuyez sur le bouton de fonction [Unités].
- Sélectionnez l'unité souhaitée.

Flaque d'eau sous le véhicule

Lorsque l'humidité de l'air extérieur et la température ambiante sont élevées, il est possible que de l'**eau de condensation** goutte de l'évaporateur du système de réfrigération et forme une flaque d'eau sous le véhicule. Ce phénomène est normal et n'est pas l'indice d'un défaut d'étanchéité ! ◁

Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Activation ou désactivation du chauffage stationnaire 305
- Radiocommande 306
- Programmation du chauffage stationnaire 307

Le chauffage stationnaire est alimenté en carburant à partir du réservoir à carburant du véhicule et peut fonctionner aussi bien pendant la marche qu'à l'arrêt.

Quand le chauffage stationnaire chauffe-t-il et ventile-t-il ?

Le chauffage stationnaire ventile l'habitacle en été ou libère le pare-brise du givre, de la buée et d'une fine couche de neige en hiver.

Le chauffage stationnaire et la ventilation stationnaire sont activés automatiquement

Informations complémentaires et avertissements :

- Chauffage, ventilation, refroidissement → page 296

⚠ MISE EN GARDE

Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent, entre autres, du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

- N'activez et ne laissez jamais tourner le chauffage stationnaire dans des locaux non aérés ou fermés.
- Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de sorte qu'il s'active et tourne dans des locaux non aérés ou fermés.

⚠ MISE EN GARDE

Les pièces du chauffage stationnaires deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies.

- Garez le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement ne soient pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, comme des herbes sèches.

AVERTISSEMENT

Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la chaleur devant les diffuseurs d'air. L'air diffusé peut endommager ou rendre inutilisables les produits alimentaires, les médicaments et les objets sensibles à la chaleur ou au froid. ◁

- Manuellement à l'aide de la touche de chauffage immédiat dans la console de commande → page 296.
- Manuellement à l'aide de la radiocommande → page 306.
- Manuellement en appuyant sur le bouton de fonction du système d'infodivertissement → page 307.
- Automatiquement grâce à une heure de déclenchement programmée et activée → page 307.

En cas de faible état de charge de la batterie ou de réservoir à carburant vide, il n'est pas possible de mettre en marche le chauffage stationnaire.

Coupure du chauffage stationnaire

Le chauffage stationnaire se coupe des manières suivantes :

- Manuellement à l'aide de la touche de chauffage immédiat dans la console de commande → page 296.
- Manuellement à l'aide de la radiocommande → page 306.
- Manuellement en appuyant sur le bouton de fonction du système d'infodivertissement → page 307.
- Automatiquement une fois l'heure de déclenchement programmée atteinte ou une fois la durée de fonctionnement programmée écoulée → page 307.
- Automatiquement à l'allumage du témoin de contrôle ou (indicateur de niveau de carburant) → page 308.
- Automatiquement si l'état de charge de la batterie a baissé trop fortement → page 352.

Après la désactivation, le chauffage stationnaire continue de fonctionner pendant un bref laps de

Cependant, la ventilation automatique ne s'enclenche que si le chauffage stationnaire est activé automatiquement selon un horaire de démarrage programmé ou manuellement à l'aide de la radiocommande.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le chauffage stationnaire peut être activé au maximum 3 fois successivement pendant la durée de fonctionnement maximale. Pour un fonctionnement prolongé, il faut faire rouler le véhicule.

Lorsque le chauffage stationnaire est activé, des bruits de fonctionnement sont audibles.

Lorsque le chauffage stationnaire fonctionne à plusieurs reprises sur une longue période, la batterie se décharge. Afin de recharger la batterie, effectuez de temps en temps un trajet suffisamment long. Règle approximative : la durée du trajet doit être égale à celle du dernier fonctionnement.

Le stationnement en cote ou en descente avec un faible niveau de carburant (niveau juste au-dessus de la quantité de réserve) peut conduire à des restrictions de fonctionnement du chauffage stationnaire.

À des températures inférieures à +5 °C (+41 °F), le chauffage stationnaire peut se mettre automatiquement en marche lors du démarrage du moteur. Le chauffage stationnaire s'arrête de nouveau quelque temps après.

En cas de forte humidité de l'air extérieur et de températures ambiantes basses, il se peut que l'eau de condensation provenant du système de chauffage et de ventilation s'évapore par le chauffage stationnaire en marche. Dans ce cas, de la vapeur d'eau peut sortir sous le véhicule. Il ne s'agit pas dans ce cas d'un endommagement du véhicule.

Radiocommande

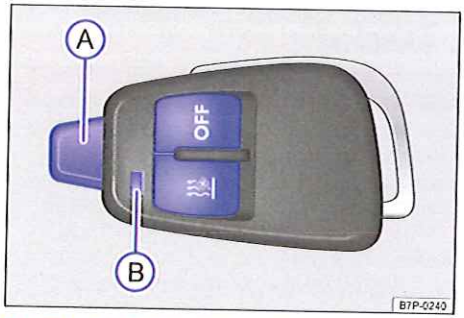

Fig. 216 Chauffage stationnaire : radiocommande

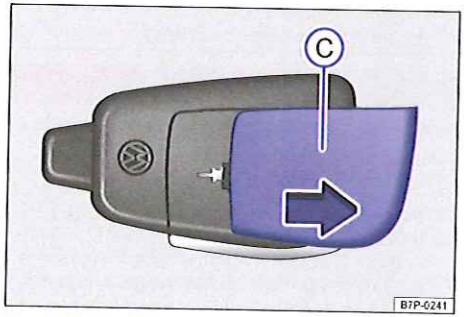

Fig. 217 Chauffage stationnaire : cache de la pile de la radiocommande

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 305.

Mise en marche et coupure du chauffage stationnaire

– *Mise en marche :* appuyez sur la touche → fig. 216. Lorsque le témoin de contrôle s'al-

Si le témoin de contrôle s'allume en vert pendant quelques secondes, puis clignote *lentement* en rouge pendant 10 secondes, cela signifie que le signal de mise en marche ou de coupure n'a pas été reçu. Réduisez la distance par rapport au véhicule.

Si le témoin de contrôle s'allume en vert pendant quelques secondes, puis clignote *rapidement* en rouge pendant 10 secondes, cela signifie que le chauffage stationnaire est bloqué. Il se peut qu'un dysfonctionnement soit présent. Adressez-vous à un atelier spécialisé.

Si le témoin de contrôle intégré à la radiocommande ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur les touches, la pile bouton (appelée communément pile) de la radiocommande doit être remplacée.

Portée

Lorsque la pile bouton est neuve, la portée de la radiocommande s'étend à quelques centaines de mètres. Des obstacles situés entre la radiocommande et le véhicule, de mauvaises conditions météorologiques et la décharge de la pile bouton diminuent la portée, parfois de manière considérable.

La radiocommande et le véhicule doivent être espacés de deux mètres *minimum*.

Vous atteignez la portée optimale en tenant la radiocommande avec l'antenne Ⓐ verticalement vers le haut. Ne recouvrez pas l'antenne.

Remplacement de la pile bouton dans la radiocommande

- Retirez le cache de pile dans le sens de la flèche → fig. 217 Ⓒ.
- Retirez la pile bouton.
- Mettez en place une pile bouton neuve de mê-

- Conservez toujours hors de la portée des enfants la radiocommande ainsi que les porte-clés avec piles, piles de rechange, piles boutons et autres types de piles d'un diamètre supérieur à 20 mm.
- Si vous pensez qu'une pile a été avalée, consultez immédiatement un médecin.

! AVERTISSEMENT

- La radiocommande renferme des composants électroniques. Mettez par conséquent la radiocommande à l'abri de l'humidité, ne lui faites pas subir de fortes secousses et ne l'exposez pas directement aux rayons du soleil.
- Toute pile inadéquate peut endommager la radiocommande. Remplacez une pile usagée uniquement par une pile neuve ayant la même tension, la même taille et les mêmes spécifications.
- Lors de la mise en place de la pile, respectez la polarité.

Éliminez les piles usagées dans le respect de l'environnement.

La pile de la radiocommande est susceptible de contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales sur la mise au rebut. ◁

Programmation du chauffage stationnaire

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 305.

L'heure de mise en marche programmée définit le moment où vous souhaitez atteindre la tempé-

Programmation du chauffage stationnaire

L'activation est toujours valable pour un seul processus de chauffage. Vous devez réactiver l'heure de déclenchement à chaque nouveau démarrage.

Avant toute programmation, contrôlez que la date et l'heure sont correctement réglées dans le véhicule.

- [Activer immédiatement], [Désactiver] : le chauffage stationnaire est activé ou désactivé immédiatement.
- [Durée fonct. dém. imméd.] – Définissez la durée de fonctionnement. La durée de fonctionnement est comprise entre 10 et 60 minutes.
- [Heure démarr.] – Programmez jusqu'à 3 heures de démarrage (hh.mm). L'horaire de déclenchement définit le moment où vous souhaitez atteindre la température souhaitée dans le véhicule. Le chauffage stationnaire se désactive automatiquement.
  - Pour définir l'heure et le jour de la semaine, appuyez sur le bouton de fonction [Heure démarr.].
  - Réglez l'heure et le jour du déclenchement souhaité via les touches [▲] et [▼]. Sélectionnez [Prochain démar.] à la place du jour pour régler l'heure de déclenchement indépendamment du jour.
  - Appuyez sur le bouton de fonction [OK]. L'heure de déclenchement qui vient d'être programmée est affichée dans le menu **Chauffage stat.**.
- [⇦] – Retour au menu principal.

Contrôle de la programmation

Lorsqu'une heure d'enclenchement est activée, le symbole apparaît sur l'afficheur de l'unité de commande du climatiseur à régulation automatique (Climatronic) lorsque l'allumage est mis.

À la station-service

Ravitaillement en carburant

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant 309
- Ravitaillement en essence ou en gazole 310
- Détrompeur de ravitaillement sur les véhicules à moteur diesel 311
- Capacités 312
- Contrôles lors du ravitaillement en carburant 312

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 5
- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) → page 304
- Carburant → page 312
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur → page 338

⚠ MISE EN GARDE

Un ravitaillement incorrect et une manipulation non conforme du carburant peuvent provoquer des explosions, des incendies ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.

- Veillez toujours à ce que le bouchon de réservoir soit fermé correctement afin d'éviter toute évaporation ou tout écoulement du carburant.
- Le carburant est hautement explosif et faci-

- Éteignez toujours le téléphone mobile ainsi que l'émetteur-récepteur ou d'autres équipements radio lors du ravitaillement en carburant. Le rayonnement électromagnétique peut provoquer la formation d'étincelles et ainsi un incendie.
- Ne montez jamais dans le véhicule lorsque celui est en train d'être ravitaillé. Si, dans des cas exceptionnels, vous devez monter dans le véhicule, refermez la porte tout en touchant une surface métallique avant de reprendre le pistolet distributeur. Vous évitez ainsi les décharges électrostatiques qui peuvent entraîner des flammèches. Les étincelles peuvent provoquer un incendie lors du ravitaillement.
- Ne procédez jamais au ravitaillement en carburant et ne remplissez jamais un jerricane à proximité de flammes nues, d'étincelles ou d'objets incandescents (par ex. des cigarettes).
- Lors du ravitaillement, évitez toute décharge électrostatique et tout rayonnement électromagnétique.
- Veuillez tenir compte des consignes de sécurité en vigueur de la station-service.
- Ne renversez jamais de carburant dans le véhicule ou dans le coffre à bagages.

⚠ MISE EN GARDE

Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de ne jamais transporter de jerricane à bord du véhicule. Du carburant pourrait s'écouler du jerricane plein ou vide et s'enflammer, surtout en cas d'accident. Ceci peut provoquer des explosions, un incendie et entraîner des blessures graves.

- Si, exceptionnellement, vous devez transpor-
  - En cas de jerricanes en métal, le pistolet distributeur doit toujours être en contact avec le jerricane lors de son remplissage afin d'éviter toute charge statique.
  - Veuillez tenir compte des dispositions légales lors de l'utilisation, du stockage et du transport d'un jerricane.
  - Assurez-vous que le jerricane est conforme à la norme industrielle (par ex. ANSI ou ASTM F852-86).

! AVERTISSEMENT

- Nettoyez immédiatement le carburant qui a débordé sur les pièces du véhicule afin d'éviter tout risque d'endommagement sur le passage de roue, les pneus et la peinture du véhicule.
- Ne faites le plein qu'avec les carburants indiqués sur l'autocollant placé à l'intérieur de la trappe à carburant. Si le véhicule n'a pas été ravitaillé avec le carburant approprié, ne démarrez en aucun cas le moteur. Faites appel à un spécialiste ! Les carburants non autorisés peuvent endommager gravement le moteur et le système d'alimentation en carburant.

Les carburants peuvent polluer l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Un déverrouillage d'urgence de la trappe à carburant n'est pas possible. Faites appel à un spécialiste si nécessaire. ◁

Témoins d'alerte et de contrôle et indicateur de niveau de carburant

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 308.

Allumé	Position de l'aiguille → fig. 218	Cause possible/remède → ⚠
	Repère rouge (flèche)	Réservoir à carburant presque vide. La réserve du réservoir est atteinte → page 312. Ravitaillez le véhicule à la prochaine occasion → ⓘ.
		Dysfonctionnement du système d'alimentation. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.

Au moment où vous mettez l'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si le témoin de contrôle ⛽ s'allume, le chauffage stationnaire et le réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant se désactivent automatiquement.

⚠ MISE EN GARDE

Rouler avec un niveau de carburant insuffisant peut provoquer l'immobilisation du véhicule sur la voie publique, des accidents ainsi que des blessures graves.

- Un niveau de carburant insuffisant peut entraîner une alimentation insuffisante du moteur en carburant, en particulier si vous con-

ⓘ AVERTISSEMENT

- Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant. Une alimentation en carburant irrégulière peut engendrer des ratés d'allumage et du carburant imbrûlé risque de parvenir dans le système d'échappement. Le filtre du catalyseur ou le filtre à particules risque d'être endommagé !

ⓘ La petite flèche située à côté du symbole de la pompe à essence dans le cadran → fig. 218 indique le côté du véhicule sur lequel se trouve la trappe à carburant. ◁

Ravitaillement en essence ou en gazole

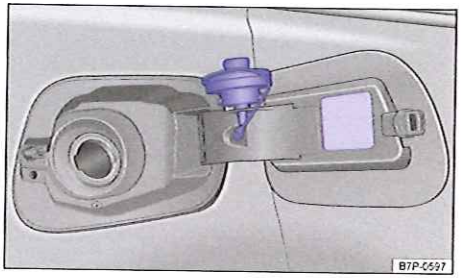

Fig. 219 Trappe à carburant ouverte avec bouchon de réservoir emboîté

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 308.

Ouverture du bouchon de réservoir

- Déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule ou de la touche de verrouillage centralisé intégrée à la porte du conducteur → page 58.
- Ouvrez la trappe à carburant se trouvant sur le côté arrière droit du véhicule.
- Dévissez le bouchon de réservoir en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et accrochez-le dans l'ouverture prévue à cet effet sur la charnière de la trappe à carburant → fig. 219.

Ravitaillement en carburant

Le type de carburant à utiliser pour votre véhicule est indiqué sur un autocollant apposé sur la face intérieure de la trappe à carburant → fig. 219.

- Le réservoir à carburant est *plein* dès que le pistolet distributeur automatique correctement utilisé coupe le débit pour la première fois → ⚠.
- Une fois que le pistolet distributeur a coupé le débit, cessez le ravitaillement ! Sinon, l'espace de dilatation du réservoir à carburant se remplit et du carburant risque de déborder, même en cas de réchauffement.

Fermeture du bouchon de réservoir

- Vissez le bouchon de réservoir sur la goulotte de remplissage en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Fermez la trappe à carburant jusqu'à ce qu'elle s'encliquette.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque le pistolet distributeur coupe le débit pour la première fois, cessez le ravitaillement.

Détrompeur de ravitaillement sur les véhicules à moteur diesel

Fig. 220 Trappe à carburant ouverte : détrompeur de ravitaillement dans la goulotte de remplissage.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 308.

Sur les véhicules à moteur diesel, la goulotte de remplissage peut être équipée d'un détrompeur de ravitaillement → fig. 220. Le détrompeur de ravitaillement veille à ce que le véhicule soit **exclusivement** ravitaillé avec un pistolet distributeur de gazole approprié → ⓘ au chapitre *Entrée en matière* à la page 309.

Si le pistolet distributeur est usé, endommagé ou non conforme aux spécifications en vigueur, le détrompeur de ravitaillement ne s'ouvre pas.

Si vous ne parvenez pas à enfoncer correctement le pistolet distributeur de gazole dans la goulotte de remplissage, tournez le pistolet dans un sens, puis dans l'autre en exerçant une légère pression. Cela permet d'ouvrir le détrompeur de ravitaillement et de rendre possible le ravitaillement. Si le détrompeur de ravitaillement reste fermé, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites-le

Capacités

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 308.

Capacité du réservoir à carburant sans chauffage stationnaire

Véhicule hybride.

- environ 85 l ou 100 l, dont environ 12 l de réserve.

Moteurs à essence.

- environ 85 l ou 100 l, dont environ 15 l de réserve.

Moteurs diesel

- environ 85 l ou 100 l, dont environ 12 l de réserve.

Capacité du réservoir à carburant avec chauffage stationnaire ou blocage de différentiel

Moteurs à essence.

- environ 100 l, dont environ 15 l de réserve.

Moteurs diesel

- environ 100 l, dont environ 12 l de réserve. ◁

Contrôles lors du ravitaillement en carburant

Tenez compte des ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 308.

Liste de contrôle

N'intervenez dans le moteur et dans le compartiment-moteur que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et avec les consignes de sécurité générales en :

✓ Pression de gonflage des pneus → page 362

✓ Éclairage du véhicule → page 134 nécessaire à la sécurité routière :

- Clignotants
- Feux de position, feux de croisement et feux de route
- Feux arrière
- Feux stop
- Feu arrière de brouillard
- Feu de plaque de police

Informations relatives au changement des ampoules → page 434 ◁

Carburant

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Essence 313
- Gazole 314

Le type de carburant avec lequel le carburant doit être ravitaillé dépend de la motorisation du véhicule. Sur la face intérieure de la trappe à carburant, un autocollant indiquant le type de carburant à utiliser pour le véhicule correspondant a été apposé en usine.

Volkswagen recommande de vous ravitailler en carburant à faible teneur en soufre ou sans soufre afin de réduire votre consommation et de parer à des endommagements du moteur.

Si, pendant la conduite, le moteur tourne de manière irrégulière ou a des

Informations complémentaires et avertissements :

- Ravitaillement en carburant → page 308
- Gestion moteur et système d'échappement → page 406
- → brochure *Plan d'Entretien*

⚠ MISE EN GARDE

Une manipulation impropre du carburant peut entraîner des explosions, un incendie ainsi que des brûlures et d'autres blessures graves.

- Le carburant est une matière hautement explosive et très inflammable.
- Ne manipulez jamais de carburant à proximité de flammes nues, d'étincelles ou d'objets incandescents (par ex. des cigarettes).
- Tenez les flammes nues, les pièces chaudes et les étincelles à l'écart du carburant.
- Éteignez toujours le téléphone mobile et l'émetteur-récepteur lorsque vous manipulez du carburant. Le rayonnement électromagnétique peut provoquer la formation d'étincelles et ainsi un incendie.
- Évitez les décharges électrostatiques ainsi que les rayonnements électromagnétiques à proximité des carburants.
- Ne renversez jamais de carburant dans le véhicule ou dans le coffre à bagages.
- Respectez les consignes de sécurité et les prescriptions en vigueur quant à la manipulation des carburants. ◁

Essence

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre,

ne supérieur à celui requis par le moteur. Ceci ne présente cependant aucun avantage en ce qui concerne la consommation de carburant ou la performance du moteur. Si de l'essence conforme à la norme EN 228 n'est pas disponible, votre Partenaire Volkswagen vous renseignera sur les carburants qui répondent à cette norme. Pour les moteurs à essence, Volkswagen vous recommande de vous ravitailler avec un carburant à faible teneur en soufre ou sans soufre.

Additifs pour essence

La qualité de l'essence a une incidence sur le fonctionnement, la puissance et la longévité du moteur. Ravitaillez par conséquent votre véhicule avec de l'essence de qualité contenant déjà des additifs adaptés au type de carburant correspondant. Lorsqu'ils sont parfaitement adaptés au type de carburant correspondant, les additifs ont des propriétés anticorrosives, nettoient le système d'alimentation et préviennent la formation de dépôts dans le moteur.

Si des dysfonctionnements liés à la qualité du carburant surviennent pendant la conduite, rendez-vous dans un atelier spécialisé afin de procéder à une analyse des défaillances. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Des « additifs d'entretien » spéciaux, aux propriétés nettoyantes, sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen. Ces additifs permettent d'éliminer les dysfonctionnements causés par la formation de dépôts dans le système d'alimentation et dans le moteur. Utilisez uniquement des additifs d'entretien homologués par Volkswagen en respectant le dosage prescrit.

L'utilisation d'additifs non appropriés risque d'endommager considérablement le moteur et le catalyseur. N'utilisez jamais d'additifs pour essence contenant des additifs métalliques. Les ad-

- Ravitaillez le véhicule uniquement avec du carburant conforme à la norme EN 228 et présentant un indice d'octane suffisant. Le moteur et le système d'alimentation risquent sinon d'être considérablement endommagés. Vous risquez en plus une perte de puissance et une panne de moteur.
- Si, en cas d'urgence, vous devez utiliser de l'essence présentant un indice d'octane insuffisant, faites tourner le moteur uniquement à régime moyen et sans forte sollicitation. Évitez de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur. Vous risquez sinon d'endommager le moteur ! Prenez dès que possible de l'essence présentant un indice d'octane suffisant.
- L'utilisation d'additifs non appropriés risque d'endommager considérablement le moteur et le catalyseur.
- N'utilisez pas de carburant contenant du métal. Le carburant LRP (lead replacement petrol) présente également des concentrations élevées d'additifs métalliques. Risque d'endommagement du moteur !
- Un seul plein avec du carburant au plomb ou d'autres additifs métalliques risque de dégrader l'efficacité du catalyseur et d'endommager considérablement le catalyseur et le moteur. ◁

Gazole

Tenez compte des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 313.

Gazole

Le gazole doit être conforme à la norme européenne EN 590.

→ page 314. Pour connaître les pays dans lesquels le gazole a une teneur élevée en soufre, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen.

Ne mélangez au gazole aucun additif pour carburant vendu séparément ni aucun prétendu antifigeant ou produit similaire. Si des dysfonctionnements liés à la qualité du carburant surviennent pendant la conduite, rendez-vous dans un atelier spécialisé afin de procéder à une analyse des défaillances. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Des « additifs d'entretien » spécialement conçus pour éliminer les dysfonctionnement liés à la qualité du carburant sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen. Utilisez uniquement des additifs d'entretien homologués par Volkswagen en respectant le dosage prescrit. L'utilisation d'un additif non approprié ou le non-respect du dosage prescrit risque de causer des dommages considérables sur le véhicule.

Gazole d'hiver

L'utilisation de « gazole d'été » par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F) peut entraîner des perturbations de fonctionnement, le carburant devenant trop visqueux en raison de la cristallisation de la paraffine. C'est pour cette raison que du « gazole d'hiver », qui peut être utilisé sans problème en dessous de −20 °C (−4 °F), est proposé par exemple en Allemagne pendant la saison froide → ⓘ.

Dans les pays où règnent d'autres conditions climatiques, des gazoles présentant des comportements en température différents sont proposés. Votre Partenaire Volkswagen et les stations-services du pays concerné vous renseigneront sur les gazoles disponibles dans ce pays.

Il est normal que le moteur diesel fasse, à froid, plus de bruit par des températures hivernales

Si malgré cela, par des températures inférieures à -24 °C (-11 °F), la viscosité du carburant est telle que le moteur ne démarre plus, il suffit de laisser le véhicule quelque temps dans un garage ou un atelier chauffé.

Réchauffeur additionnel

Selon la motorisation, les véhicules à moteur diesel peuvent être équipés d'un réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant. Le réchauffeur additionnel fonctionne avec du carburant provenant du réservoir du véhicule. Durant son fonctionnement, une formation de vapeur d'eau ainsi qu'un dégagement important de fumée et d'odeurs peuvent se produire à l'extérieur du véhicule pendant un court instant. Ces phénomènes sont normaux ; ils ne signalent ni endommagement, ni limitation des fonctionnalités du réchauffeur additionnel.

Lorsque le réservoir ne contient plus que très peu de carburant (réserve), le réchauffeur additionnel se désactive automatiquement.

⚠ MISE EN GARDE

N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage. Un accélérateur de démarrage risque d'exploser et d'entraîner une accélération subite du moteur, ce qui peut occasionner des blessures graves et endommager considérablement le moteur.

AVERTISSEMENT

- Avant de vous ravitailler en gazole, vérifiez que les indications relatives à la norme du carburant figurant sur la pompe à essence répondent aux exigences du véhicule.
- Ravitaillez le véhicule uniquement avec du carburant conforme à la norme précitée et présentant un indice de cétane suffisant. Des dysfonctionnements ne peuvent pas être exclus.
- Le gazole qui a débordé sur la peinture du véhicule, les pneus et les pièces en plastique. Nettoyez avec soin les pièces du véhicule concernées avec du savon et de l'eau chaude afin d'éviter des défauts d'étanchéité et des dommages considérables.
- Le moteur diesel a été conçu uniquement pour fonctionner au gazole. N'utilisez donc pas d'essence, de mazout ou d'autre carburant inapproprié. Les substances contenues dans ces carburants peuvent endommager considérablement le système d'alimentation en carburant et le moteur.
- En cas d'utilisation de gazoles à teneur élevée en soufre, la durée de vie du filtre à particules peut diminuer considérablement. Pour connaître les pays dans lesquels le gazole a une teneur élevée en soufre, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen.

AVERTISSEMENT

Lorsque les températures extérieures sont basses, n'ajoutez pas de l'essence au gazole car cela peut provoquer d'importants dommages sur le système d'injection du moteur. ◁

Épuration des gaz d'échappement pour véhicules diesel (AdBlue®)

Entrée en matière

L'AdBlue® se trouve à bord du véhicule dans un réservoir séparé → page 317.

Informations complémentaires et avertissements :

- Coffre à bagages → page 160
- Carburant → page 312
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 391

⚠ MISE EN GARDE

Si le niveau d'AdBlue® est insuffisant, le véhicule ne peut pas redémarrer après la coupure du contact d'allumage. Aucun démarrage de fortune n'est possible !

- Au plus tard à une autonomie restante d'environ 1 000 km, faites l'appoint avec une quantité suffisante d'AdBlue®.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement du réservoir d'AdBlue®.

⚠ ATTENTION

L'AdBlue® est un liquide irritant et corrosif et peut donc entraîner des blessures au contact de la peau, des yeux ou des organes respiratoires.

- Lors de l'utilisation de bidons d'AdBlue®, respectez toujours les consignes d'utilisation. Si l'AdBlue® est utilisé conformément aux instructions, il y a peu de risque que l'utilisateur y soit exposé.
- Si l'AdBlue® entre en contact avec les yeux, rincez-les immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- Si l'AdBlue® entre en contact avec la peau, rincez-les immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin en cas d'irritation de la peau.

! AVERTISSEMENT

L'AdBlue® agresse les surfaces comme les parties peintes du véhicule, les matières plastique, les vêtements et les moquettes. Éliminez aussi rapidement que possible de l'AdBlue® renversé avec un chiffon humide et beaucoup d'eau froide.

- Si l'AdBlue® a déjà formé des cristaux, éliminez-le avec une éponge et de l'eau chaude. ◁

Témoins d'alerte et de contrôle

📖 Tenez compte des ⚠, ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 316.

Symbole	Cause possible/remède → ⚠
	Niveau d'AdBlue® trop bas. **Pas de redémarrage du moteur possible !** Garez le véhicule en toute sécurité à un endroit approprié et plan, et faites l'appoint avec une quantité minimale d'AdBlue® → page 317.
	Le niveau d'AdBlue® est bas. Faites l'appoint d'AdBlue® dans la plage du kilométrage indiqué → page 317. Volkswagen vous recommande pour cela de vous rendre dans un atelier spécialisé.

Symbole	Cause possible/remède → ⚠
	Dysfonctionnement du système d'AdBlue®. **Pas de redémarrage du moteur possible !** Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule. ◁

Informations sur l'AdBlue®

Tenez compte des ⚠, ⚠ et ⓘ au début de ce chapitre, à la page 316.

La consommation d'AdBlue® dépend du style de conduite adopté, de la température ambiante à laquelle le véhicule roule et de la température de fonctionnement du système.

L'AdBlue® gèle à partir de −11 °C (+13 °F). Pour garantir la fonctionnalité même à basses températures, le système dispose d'éléments chauffants.

La capacité du réservoir d'AdBlue® s'élève à environ 19 litres.

Vous trouverez la quantité d'appoint **minimale** (à partir d'un réservoir vide) sur la plaquette signalétique d'AdBlue® se trouvant sur le plancher du coffre à bagages.

Le réservoir d'AdBlue® ne doit pas être vide. À

AVERTISSEMENT

Un remplissage excessif d'AdBlue® peut endommager l'installation de réservoir.

- Ne remplissez jamais plus que la quantité d'appoint maximale indiquée sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Volkswagen vous recommande de faire faire l'appoint d'AdBlue® dans un atelier spécialisé. ◁

Appoint d'AdBlue®

Fig. 221 Coffre à bagages avec élément en matière plastique et réservoir d'AdBlue

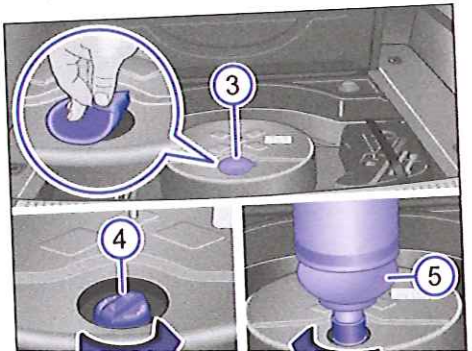

Consignes de sécurité pour conduire en tout-terrain

📖 Veuillez respecter les informations ⚠ et ⓘ figurant à la page 320.

⚠ MISE EN GARDE

La technique intelligente du véhicule ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Le supplément de confort ne doit jamais vous inciter à prendre des risques. Des conditions défavorables peuvent entraîner, malgré l'intervention de l'ABS, une instabilité du véhicule due au blocage des roues, par ex. en cas de freinage à fond sur une piste caillouteuse meuble. Dans ce cas, une stabilisation du véhicule par un ESC activé n'est possible qu'avec certaines restrictions.

⚠ MISE EN GARDE

La conduite en tout-terrain peut s'avérer dangereuse et peut provoquer des accidents, des blessures graves, des endommagements au niveau du véhicule ainsi que son immobilisation, et ce, loin de toute assistance.

- Ne choisissez jamais d'itinéraire dangereux et ne prenez jamais de risque pouvant mettre en danger votre vie et celle des occupants. Si vous ne pouvez pas continuer ou si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.
- En tout-terrain, ce qui paraît facile peut s'avérer difficile voire dangereux et vous mettre, vous et vos passagers, dans des situations critiques. La meilleure solution est d'effectuer une reconnaissance à pied du terrain.
- Ne franchissez pas de talus, de crêtes ou de pentes avec une vitesse excessive. Cela peut entraîner le décollage du véhicule ; vous ne pouvez alors plus manœuvrer la direction et vous perdez le contrôle du véhicule.
- En cas de décollage éventuel du véhicule, gardez toujours les roues alignées. Si les roues sont braquées lors du contact avec le sol, le véhicule risque de se retourner.
- Même des passages tout-terrain apparemment sans danger peuvent se révéler dangereux. Les nids de poule, creux, fossés, précipices, obstacles, bas-fonds, sols meubles et bourbeux ne sont pas souvent reconnaissables en tant que tels et sont cachés en partie ou même complètement par de l'eau, de l'herbe ou des branches se trouvant sur le sol. Si nécessaire, effectuez une reconnaissance à pied du terrain.

⚠ MISE EN GARDE

Les véhicules de sport polyvalents sont exposés à un risque de retournement bien plus élevé que les véhicules classiques → page 321.

- En cas d'accident avec retournement, une personne non ceinturée est exposée à des risques de blessures mortelles nettement plus importants qu'une personne ceinturée.
- Votre véhicule possède un centre de gravité plus élevé et présente, lorsqu'il roule, un risque de retournement plus élevé qu'un véhicule routier « normal » non adapté à la conduite en tout-terrain.
- Ne roulez jamais à une vitesse trop élevée, en particulier dans les virages et n'effectuez jamais de manœuvres de conduite extrêmes.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite au terrain prédominant.

gravité combiné du véhicule et son chargement (occupants et chargement) peuvent se déplacer, entraîner un renversement du véhicule et lui faire dévaler la pente. Sortez toujours tranquillement du véhicule par les portes du côté amont → page 334.

⚠ MISE EN GARDE

Le régulateur de vitesse a été conçu pour une utilisation du véhicule sur routes. Son utilisation en tout-terrain est totalement inappropriée et peut même s'avérer dangereuse.

- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse en tout-terrain afin de réduire les risques de perte de contrôle du véhicule et les risques de blessures graves.

⚠ MISE EN GARDE

Le système de surveillance périmétrique (Front Assist) a été conçu pour une utilisation du véhicule sur route. Son utilisation en tout-terrain est totalement inappropriée et peut même s'avérer dangereuse.

- N'utilisez jamais le système de surveillance périmétrique en tout-terrain afin de réduire les risques de perte de contrôle du véhicule et les risques de blessures graves.

⚠ MISE EN GARDE

Si vous roulez avec un niveau de carburant insuffisant, le véhicule risque de tomber en panne en tout-terrain et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Un niveau de carburant insuffisant peut entraîner une alimentation insuffisante du moteur en carburant, en particulier si vous conduisez en montée ou en descente.
- La direction ainsi que tous les systèmes d'aide à la conduite et d'assistance au freinage ne fonctionnent pas lorsque le moteur « tousse » ou s'arrête en raison d'un niveau de carburant insuffisant ou d'une alimentation irrégulière en carburant.
- Faites toujours le plein lorsque le réservoir à carburant n'est plus rempli qu'à 1/4 de sa capacité afin d'éviter tout risque de panne du véhicule dû à un niveau de carburant insuffisant.

! AVERTISSEMENT

Lorsque les glaces et le toit en verre sont ouverts, des précipitations subites peuvent mouiller l'équipement intérieur du véhicule et endommager le véhicule. En conduite tout-terrain, les glaces et le toit en verre doivent toujours êtres maintenus fermés. ◁

Explication de certains termes techniques

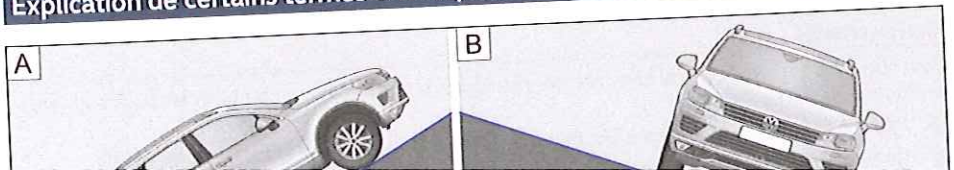

Centre de gravité Le centre de gravité d'un véhicule influe sur sa tendance au retournement. Pour les sorties tout-terrain, le véhicule dispose d'une garde au sol plus importante et par conséquent d'un centre de gravité plus élevé que des véhicules routiers « normaux ». Le centre de gravité plus élevé entraîne également un risque de retournement plus élevé du véhicule lors de son déplacement. Vous devez toujours en avoir conscience lors de la conduite et vous devez tenir compte des conseils de sécurité et des avertissements contenus dans cette Notice d'Utilisation.

Garde au sol Distance située entre le revêtement routier et le point le plus bas du soubassement du véhicule.

Angle de montée Le dénivelé en mètres pour une distance de 100 m (montée) est exprimée en pourcent ou en degrés→ fig. 223 A. Valeur jusqu'à laquelle le véhicule peut monter une côte avec sa propre force motrice. Cela dépend, entre autres, du revêtement de la chaussée et de la puissance du moteur.

Angle de dévers Valeur angulaire correspondant à l'inclinaison maximale latérale ou perpendiculaire à la ligne de plus grande pente que peut prendre le véhicule sans se renverser latéralement (dépend du centre de gravité) → fig. 223 B.

Angle de crête Valeur angulaire maximale que peut prendre le véhicule pour franchir à vitesse réduite une crête sans en heurter le sommet avec le soubassement.

Angle d'attaque Passage du plan horizontal à une montée ou recul de la pente au plan horizontal. Valeur angulaire maximale de la pente ascendante que peut aborder un véhicule sans toucher avec le soubassement.

Ligne de plus grande pente Trajectoire verticale en descente.

Croisement de ponts Capacité de franchissement du véhicule lors du franchissement unilatéral d'un obstacle.

Blocage de différentiel *Désenclenché :* compense les différences de vitesses de rotation des roues. *Enclenché :* solidarise les roues d'un même essieu ou les essieux avant et arrière pour supprimer toutes les différences entre les vitesses de rotation des roues. ◁

Avant une sortie tout-terrain

Veuillez respecter les informations ⚠ et ⓘ figurant à la page 320.

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle des passagers, veuillez toujours respecter les points suivants avant une sortie tout-terrain :

✓ Informez-vous suffisamment avant de partir à la reconnaissance de la nature et du terrain.

✓ Ne prévoyez pas d'étapes journalières tro

Liste de contrôle (suite)

✓ Montez l'œillet de remorquage avant ou arrière. Lorsque le véhicule est enlisé, le montage des œillets de remorquage n'est pas toujours possible.

✓ Contrôlez l'outillage de bord et complétez-le en fonction de vos besoins → page 324.

✓ Rangez vos bagages dans le véhicule en veillant à ce qu'ils soient le plus bas et le plus à plat possible. Attachez tous les objets en vrac.

Avant de pratiquer le tout-terrain, nous vous recommandons de suivre un « stage de conduite tout-terrain ». Ceci est particulièrement important si vous n'avez pas ou peu d'expérience en conduite tout-terrain. Même les conducteurs expérimentés en conduite tout-terrain peuvent suivre un « stage de conduite tout-terrain ».

Un bon stage de conduite tout-terrain vous permettra d'apprendre comment maîtriser le véhicule dans différentes situations tout-terrain et comment conduire en terrain difficile. La conduite en tout-terrain exige différentes aptitudes et comportements par rapport à la conduite sur route. La sécurité du conducteur et des occupants du véhicule dépend des connaissances du conducteur, de son habileté et de sa prudence. ◁

Règles et remarques générales concernant la conduite

📖 **Veuillez respecter les informations ⚠ et ⓘ figurant à la page 320.**

Règles de comportement pour la conduite en tout-terrain

Un conducteur responsable doit respecter la nature, même en conduite tout-terrain. La conduite en sous-bois ou dans les prés peut être nuisible pour la faune et la flore.

- Ne pratiquez jamais le tout-terrain seul. Lors d'une sortie tout-terrain, partez au moins à deux véhicules. Des situations imprévues sont toujours susceptibles de se produire. Il est particulièrement conseillé d'emporter un équipement vous permettant d'alerter les secours en cas d'urgence.
- Arrêtez-vous avant les passages critiques et effectuez à pied une reconnaissance du parcours.
- Franchissez les bosses lentement pour éviter que le véhicule décolle et soit ainsi endommagé et perde toute manœuvrabilité.
- Avancez lentement dans les passages difficiles. Lorsque le sol est glissant, montez en rapport et veillez à ce que votre véhicule reste toujours en mouvement.
- Assurez-vous toujours que les surfaces sont fermes et planes. En tout-terrain, les sols sont meubles la plupart du temps, c'est pourquoi les pneus s'enfoncent dedans. La garde au sol ainsi que la profondeur guéable s'en trouvent diminuées.
- Même à faible vitesse, maintenez une distance de sécurité suffisante par rapport aux autres véhicules. Si le premier véhicule s'enlise brusquement, le véhicule qui suit peut alors encore s'arrêter à temps et éviter de s'enliser lui aussi.

ⓘ *AVERTISSEMENT*

- Assurez-vous toujours que la garde au sol sous

Clignote	Cause éventuelle/remède
	Assistant de descente en phase de régulation → page 328.

Au moment où vous mettez l'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule. ◁

Sélection du bon rapport

Tenez compte des ⚠ et ⓘ à la page 320 et des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 325.

La sélection du bon rapport dépend du terrain.

Avant de franchir un passage difficile, il est utile de s'arrêter pour savoir quel rapport vous devez sélectionner. Une fois que vous aurez effectué plusieurs sorties tout-terrain, l'expérience vous montrera quel est, en combinaison avec le blocage de différentiel correspondant, le rapport le mieux adapté à certains passages tout-terrain spécifiques.

Généralités

- Lorsque la vitesse correcte a été sélectionnée, le freinage du véhicule en descente à l'aide de la pédale de frein n'est pas toujours nécessaire car le frein moteur se révèle suffisant dans la plupart des cas.
- Dosez l'accélération à sa juste mesure. Une accélération trop forte peut entraîner le patinage des roues et par conséquent la perte de contrôle du véhicule.

Boîte automatique

- Sélectionnez la position **D** dans les passages tout-terrain plats et normaux.
- Sur sol mou ou glissant, conduisez en adaptant votre vitesse et en sélectionnant le rapport le plus long possible avec la commande Tiptronic.
- Lorsque vous traversez de la boue, du sable, de l'eau ou lorsque vous circulez en terrain vallonné, passez le **3e** ou **2e** rapport avec la commande Tiptronic → page 201. Engagez éventuellement le rapport LOW → page 329.
- En cas de pente abrupte ou de montée raide, passez la **1re** vitesse avec la commande Tiptronic → page 201.
- Enclenchez le blocage de différentiel et utilisez l'assistant de démarrage en côte → page 326.
- Engagez éventuellement le rapport LOW → page 329.
- Utilisation du mode tout-terrain → page 328. ◁

Blocage de différentiel

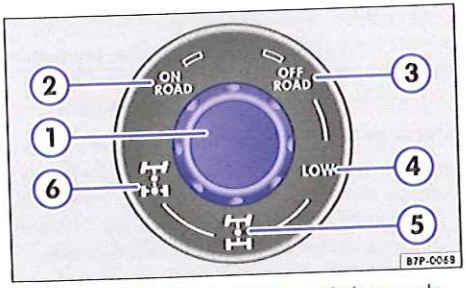

Fig. 225 Dans la partie inférieure de la console centrale : réglage du blocage de différentiel.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ à la page 320 et des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 325.

Un différentiel compense les différences de vitesse de rotation entre les roues. Le blocage de différentiel améliore la motricité du véhicule en terrain difficile et en montée.

Légende de la → fig. 224 :

A Rapport OFFROAD (tout-terrain) ou LOW

B Blocage de différentiel central

C Blocage de différentiel arrière

Légende de la → fig. 225 :

1. Commande rotative pour la sélection du mode
2. Rapport ONROAD (sur route).
3. Rapport OFFROAD (tout-terrain).
4. Rapport LOW (tout-terrain).
5. Blocage de différentiel central I•I.
6. Blocage de différentiel arrière I•I.

Enclenchement manuel du blocage de différentiel

- Amenez le levier sélecteur en position N.
- Tournez la commande rotative de la position ONROAD ② ou OFFROAD ③ en position LOW ④.
- Tournez la commande rotative de la position LOW ④ vers la position I•I ⑤ ou I•I ⑥.

La manœuvrabilité du véhicule est très réduite lorsqu'un blocage de différentiel est enclenché.

N'engagez pas manuellement le blocage de différentiel si :

- Vous roulez sur des routes stabilisées.
- Le véhicule est remorqué.
- Les freins sont contrôlés sur banc d'essai à rouleaux.

Si le blocage de différentiel central est désactivé pendant un virage, ceci peut se faire sentir par un léger à-coup. Ceci s'explique par le relâchement des tensions dans la chaîne cinématique. Ce phénomène est normal et n'indique aucun endommagement du véhicule.

Lorsque le blocage de différentiel central ou de l'essieu arrière est enclenché, les pneus « frottent » sur le revêtement routier lorsque vous franchissez un virage. Ceci peut également se manifester par des bruits. Le « frottement » des pneus, en particulier sur un sol ferme, accroît leur usure. ◁

Mode tout-terrain

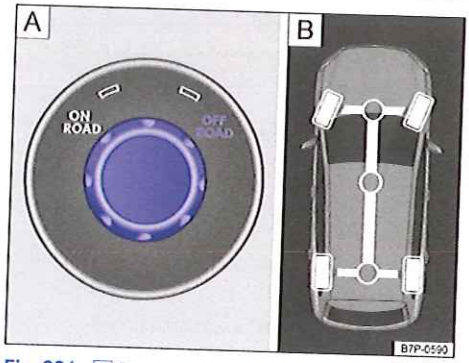

Fig. 226 [A] Dans la partie inférieure de la console centrale : commande rotative (4MOTION). [B] Sur l'afficheur du combiné d'instruments : affichage du mode OFFROAD (tout-terrain) (4MOTION).

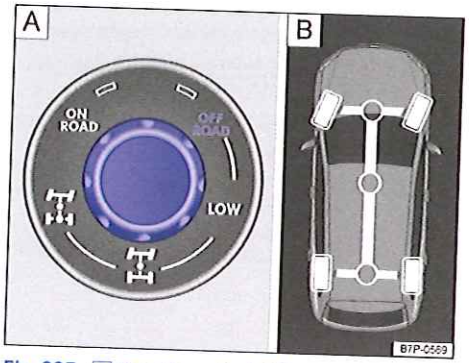

Fig. 227 [A] Dans la partie inférieure de la console centrale : commande rotative (4MOTION Terrain Tech). [B] Sur l'afficheur du combiné d'instruments : affichage du mode OFFROAD (tout-terrain) (4MOTION Terrain Tech).

Ces conditionnements s'appliquent également lorsque le rapport LOW est enclenché. Les points de passage des rapports de la boîte de vitesse automatique sont également conditionnés.

Affichage à l'écran du combiné d'instruments

Le rapport engagé apparaît en même temps que **l'angle de braquage** sur l'afficheur du combiné d'instruments → fig. 226 [B] ou → fig. 227 [B]. Il n'est pas possible de quitter cet affichage pendant l'utilisation du *mode OFFROAD (tout-terrain)*.

Particularités

Selon la durée d'actionnement de la touche [ESP] → page 208 dans la partie inférieure de la console centrale, seul l'ASR ou l'ESC est complètement désactivé en *mode OFFROAD (tout-terrain)*.

Coupez l'ASR : appuyez brièvement sur la touche [ESP].

Coupez l'ESC : appuyez longtemps sur la touche [ESP].

Lorsque vous passez du *mode OFFROAD (tout-terrain)* au *mode ONROAD (sur route)*, la désactivation éventuelle de l'ESC est annulée. La désactivation de l'ASR reste en revanche maintenue.

Activez l'ASR : appuyez brièvement sur la touche [ESP].

Assistant de descente

L'assistant de descente permet de maintenir la vitesse à laquelle le véhicule roulait au début de l'intervention de régulation en marche avant et marche arrière → ⚠.

L'une des conditions requises pour la régulation est que le sol présente une adhérence suffisante. L'assistant de descente **ne** peut, par exemple, **pas** assurer sa fonction sur des pentes verglacées ou sur des pentes à sol gras.

– Lorsque le *mode OFFROAD (tout-terrain)* est activé et que le témoin de contrôle est allumé.
– **ET :** lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h (19 mph).
– **ET :** lorsque la pente présente une déclivité d'au moins 10 %.
– **ET :** lorsque vous n'accélérez ni ne freinez.
– **ET :** lorsque le moteur du véhicule tourne.

Si le conducteur accélère ou frein pendant l'intervention de régulation, celle-ci est interrompue. La régulation reprend lorsque les conditions sont à nouveau remplies.

L'assistant de descente n'effectue pas de régulation :

– Lorsque la pente présente une déclivité inférieure à 10 %.
– **OU :** lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (19 mph).
– **OU :** lorsque le conducteur freine ou accélère.

⚠ MISE EN GARDE

Soyez toujours prêt à freiner. Vous risquez sinon de vous exposer à des accidents et des blessures.

- L'assistant de descente est un simple outil et ne peut pas freiner suffisamment le véhicule dans les descentes dans toutes les circonstances.
- Malgré l'assistant de descente, le véhicule peut accélérer.

⚠ MISE EN GARDE

N'utilisez jamais le *mode OFFROAD (tout-terrain)* lorsque vous conduisez sur des routes stabilisées. Ceci risque de provoquer des situations de conduite dangereuses et d'entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ce mode est exclusivement conçu pour les sorties tout-terrain et peut entraîner un comportement routier instable du véhicule en cas de conduite sur des routes stabilisées, en raison du conditionnement des systèmes ESC, ASR, EDS et ABS.
- Lorsque vous passez d'une conduite tout-terrain à une conduite sur routes stabilisées, désactivez impérativement le *mode OFFROAD (tout-terrain)*.

Pour garantir un fonctionnement irréprochable du mode tout-terrain, les quatre roues doivent être équipées de pneus identiques. Des circonférences de roulement de pneus différentes peuvent entraîner une réduction indésirable de la puissance du moteur. ◁

Rapport LOW

Le rapport LOW est un rapport très court avec une motricité maximale. Il doit être utilisé par exemple dans les situations suivantes :

- En tout-terrain avec une remorque.
- Sur terrains difficiles.
- Lors de la conduite en montée avec un angle de montée maximal de 45 degrés.

Il est *déconseillé* de sélectionner le rapport LOW dans des conditions de circulation hivernales.

Sélection du rapport LOW

1. Réduisez la vitesse à moins de 15 km/h (9 mph) jusqu'à l'arrêt du véhicule, le cas échéant.
2. Amenez le levier sélecteur en position **N**.
3. Tournez la commande rotative en position LOW, puis attendez une seconde → fig. 228. Lorsque le rapport LOW a été sélectionné, l'indication LOW s'allume. Si l'indication LOW clignote, cela signifie que le rapport LOW a été sélectionné mais n'a pas encore été enclenché.
4. Sélectionnez le rapport **D** ou **S**.

Lorsque le rapport LOW est enclenché, l'ESC, l'ASR et l'EDS se comportent un peu différemment de la conduite sur route :

- Lorsque le rapport LOW est enclenché, la vitesse maximale est d'env. 70 km/h (44 mph).
- EDS : pour améliorer la traction, certaines roues sont surfreinées individuellement. Cela peut conduire à une *poussée* de roues individuelles bloquées.

Lorsque le rapport LOW est engagé, le système start/stop de mise en veille est désactivé et l'activation des blocages de différentiel se trouve

Conduite par monts et par vaux

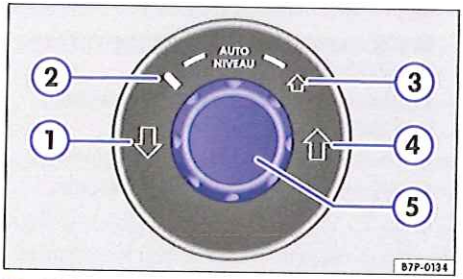

Fig. 229 Dans la console centrale : commande rotative pour la sélection de l'assiette.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ à la page 320 et des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 325.

Si vous ne pouvez pas contourner une pierre, roulez dessus avec précaution avec l'une des roues avant, puis avancez lentement → ⓘ.

Légende de la → fig. 229 :

① Assiette chargement
② Assiette normale
③ Assiette tout-terrain
④ Assiette tout-terrain spécial
⑤ Commande rotative pour la sélection d'une assiette.

Lorsque vous conduisez sur un terrain exigeant une garde au sol importante, sélectionnez l'*assiette tout-terrain* ③. Avant de franchir lentement des obstacles importants, sélectionnez l'*assiette tout-terrain spécial* ④ afin d'augmenter la garde au sol de 60 mm supplémentaires→ ⓘ.

Situations standard

Situations particulières

- Si vous ne pouvez pas contourner une pierre, sélectionnez, pour cette manœuvre de conduite uniquement, l'*assiette tout-terrain spécial* (4).
- Montez avec précaution *sur* la pierre en question avec l'une des roues avant, puis roulez lentement par-dessus → (!).
- Une fois l'obstacle franchi, réactivez l'*assiette tout-terrain* (3).

(!) AVERTISSEMENT

- Ne franchissez jamais d'obstacles importants (fragments de rocher ou troncs d'arbre, par ex.), avec le milieu ou le côté du véhicule. Les obstacles dont la taille est supérieure à la garde au sol endommagent les composants du véhicule et risquent d'entraîner la panne de ce dernier.
- Même les obstacles dont la taille est inférieure à la garde au sol peuvent entrer en contact avec le soubassement du véhicule et occasionner des dégâts ainsi que la panne du véhicule. Ceci est particulièrement le cas lorsqu'un creux ou un sol meuble se trouve devant ou derrière l'obstacle en question. C'est également le cas si vous franchissez l'obstacle trop rapidement et que le véhicule s'affaisse à ce moment-là.

Les fuites d'huile-moteur et de liquide de frein peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans le respect des règles de dépollution en vigueur. ◁

Passages à gué

Tenez compte des ⚠ et (!) à la page 320 et

- La présence d'objets dans l'eau.
- La profondeur guéable maximale du véhicule → page 321, *Explication de certains termes techniques*.

Avant un passage à gué

Arrêtez-vous, descendez du véhicule et examinez la situation → (!) :

- Mesurez la profondeur de l'eau jusqu'à l'autre rive. Assurez-vous que la résistance du sol est suffisante et faites attention aux pentes et aux obstacles immergés → ⚠.
- Vérifiez si l'entrée et la sortie du gué sont possibles.
- Vérifiez l'angle d'attaque ainsi que la résistance du sol de la rive.
- Sélectionnez l'*assiette tout-terrain spécial* → page 330.
- Activez le *mode OFFROAD (tout-terrain)* → page 328 ou enclenchez le rapport LOW → page 329.

Passages à gué en eaux stagnantes ou cours d'eau à faible courant

Si la résistance du sol est suffisante, le véhicule peut effectuer des passages à gué en eau stagnante → ⚠. Tenez compte de la profondeur guéable maximale → page 321.

- Entrez lentement dans le cours d'eau dans le sens du courant. Veillez alors à ne jamais dépasser l'angle d'attaque et l'angle de dévers.
- Continuez à vitesse constante jusqu'à la rive opposée.

Ce style de conduite peut aider à éviter tout endommagement du moteur dû à une pénétration d'eau. Par ailleurs, un coussin d'air peut se former devant le moteur et alimenter ce dernier en oxygène.

courante s'accumule sur le côté du véhicule, ce qui en augmente la profondeur. La force, le courant et la profondeur de l'eau peuvent présenter des dangers imprévus.

En cas d'incertitudes sur la vitesse du courant, cherchez un endroit peu profond sur lequel le passage à gué peut être effectué en toute sécurité. Si vous ne trouvez pas d'endroit approprié, faites demi-tour.

Indication concernant les lave-projecteurs

Lors de traversées de gués, n'utilisez pas les lave-projecteurs. Les objets se trouvant dans l'eau peuvent pénétrer dans les orifices des gicleurs de lave-projecteurs sortis et les empêcher de revenir à leur position initiale. Vous devez dans ce cas enlever les objets avec précaution.

Après un passage à gué

– Faites sécher les freins en effectuant des manœuvres de freinage prudentes.
– Passez de l'*assiette tout-terrain spécial* à l'*assiette tout-terrain* → page 330.

⚠ MISE EN GARDE

Des eaux à courant rapide peuvent être très fortes et emporter le véhicule. Cela peut conduire à des situations très dangereuses pouvant provoquer des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Ne vous arrêtez jamais dans l'eau.
- De l'eau qui pénètre dans le compartiment-moteur peut entraîner une immobilisation du véhicule dans l'eau.
- Un sol meuble, des obstacles sous l'eau et les bas-fonds risquent de provoquer des accidents ainsi qu'une une immobilisation du véhicule dans l'eau. Cela risque de conduire à des situations critiques.
- Ne traversez jamais de l'eau salée, car le sel risque de provoquer la corrosion. Rincez immédiatement à l'eau douce toutes les pièces du véhicule entrées en contact avec du sel ou de l'eau salée. ◁

Conduite en terrain enneigé

📖 Tenez compte des ⚠ et ⓘ à la page 320 et des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 325.

Ne montez les chaînes à neige **que sur les roues avant** avant de vous engager dans un terrain enneigé.

Même des passages tout-terrain apparemment sans danger peuvent se révéler dangereux. Ceci s'applique en particulier aux passages ne comportant pas d'ornières ou d'autres traces visibles.

⚠ MISE EN GARDE

La conduite en terrain enneigé est très dangereuse.

- Les nids de poule, qu'ils soient profonds ou non, les creux, fossés, précipices, croûtes gelées ou autres obstacles sont souvent partiellement ou totalement recouverts de neige.
- Les dangers enfouis dans la neige peuvent provoquer un accident, des blessures graves ou l'immobilisation du véhicule dans des conditions météorologiques extrêmes.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite au chargement, à l'état du terrain ainsi qu'aux conditions météorologiques et de visibilité. ◁

- Parcourez le terrain à pied et contrôlez si le sol est suffisamment solide, s'il y a des obstacles ou d'autres dangers cachés → ⚠.
- Regardez ce qui vous attend après la montée.
- Si le parcours est trop raide, trop accidenté ou si le sol est trop meuble, n'empruntez pas ce terrain et choisissez un autre parcours.
- Roulez lentement et à vitesse constante tout droit, en montée ou en descente.
- Dosez l'accélération afin qu'elle soit juste suffisante pour venir à bout de la montée. Une accélération trop forte entraîne le patinage des roues et la perte de contrôle du véhicule. Une accélération trop faible augmente la probabilité que le moteur s'arrête.
- En montée, vous ne devez jamais vous arrêter ou faire demi-tour.
- Évitez de faire caler le moteur.
- Évitez de passer les rapports ou de débrayer durant la phase de montée.

Si vous ne pouvez pas venir à bout de la montée

- En montée, ne faites jamais demi-tour.
- Si le moteur cale, enfoncez la pédale de frein et redémarrez le moteur.
- Engagez la marche arrière et reculez lentement tout droit.
- Gardez la vitesse du véhicule constante à l'aide de la pédale de frein jusqu'à ce que vous trouviez une place sécurisée.

Conduite en descente

Ne dépassez jamais l'angle de dévers du véhicule ! Si une conduite en dévers se révèle impérative et que le véhicule menace de se renverser, tournez immédiatement le volant vers le bas de la ligne de plus grande pente.

- Dans la mesure du possible et si cela ne présente aucun danger, conduisez tout droit en suivant la ligne de plus grande pente (pente maximale).
- Évitez de débrayer ou de sélectionner le point mort.

⚠ MISE EN GARDE

N'essayez jamais de rouler en montées ou en descentes si elles sont trop abruptes pour le véhicule. Le véhicule risque de déraper, de se renverser ou de faire un tonneau.

- L'angle de montée ou de descente ne doit pas dépasser la valeur maximale admissible pour le véhicule.
- Conduisez toujours en montée et en descente uniquement en suivant la ligne de plus grande pente.
- En montée et en descente, vous ne devez jamais tourner ou faire demi-tour. Le véhicule risque de basculer ou de déraper.
- Si le moteur s'arrête ou vous ne pouvez plus continuer pour une quelconque raison : arrêtez-vous et actionnez la pédale de frein. Redémarrez le moteur. Engagez la marche arrière, relâchez la pédale de frein et exploitez le frein moteur pour ramener le véhicule avec précaution sur la ligne de plus grande pente. À cet effet, ralentissez et maintenez la vitesse constante.
- Si vous n'arrivez pas à démarrer le moteur, actionnez la pédale de frein en exerçant une force constante et laissez reculer le véhicule dans sa trace. À cet effet, ralentissez et maintenez la vitesse constante.
- Ne laissez jamais reculer le véhicule jusqu'au bas de la pente au point mort. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule. ◁

Conduite en dévers

Fig. 230 Braquez en direction de la ligne de plus grande pente.

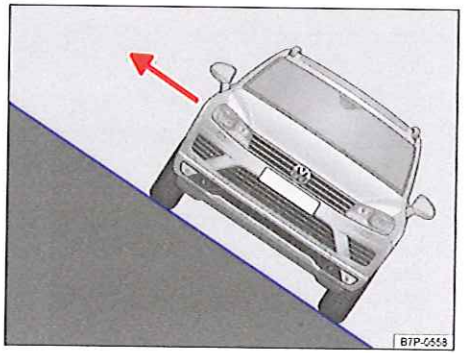

Fig. 231 En dévers, sortez du véhicule toujours du côté amont.

Tenez compte des ⚠ et ⓘ à la page 320 et des ⚠ au début de ce chapitre, à la page 325.

La conduite en dévers constitue l'une des situations les plus dangereuses en tout-terrain → ⚠. jours à ce que l'inclinaison due aux inégalités du terrain ne soit pas trop importante. Si c'est le cas, le véhicule peut basculer ou faire un tonneau.

Lorsque le véhicule se trouve dans un dévers prononcé, les roues situées du côté aval ne doivent jamais se retrouver dans des creux ou des cavités du sol. Les roues situées du côté amont ne doivent jamais franchir de reliefs comme les pierres, les troncs d'arbres ou d'autres obstacles.

Si le véhicule menace de se renverser, braquez immédiatement du « côté bas de la pente » en accélérant légèrement → fig. 230. S'il n'est pas possible de braquer en direction de la ligne de plus grande pente, tournez le volant dans le sens de la montée et accélérez légèrement.

Le centre de gravité doit être aussi bas que possible. Le poids de l'ensemble des occupants doit être uniformément réparti. Il est conseillé aux personnes fortes ou de grande taille de s'asseoir du côté amont du véhicule. Il est conseillé de retirer les bagages du toit et d'attacher les objets lourds, car leur déplacement brusque risque d'entraîner le renversement du véhicule → ⚠.

⚠ MISE EN GARDE

N'essayez jamais de conduire en dévers. En particulier lorsque la pente est trop abrupte pour le véhicule. Le véhicule risque de déraper, de se renverser et de faire un tonneau. Pour réduire le risque d'accident et de blessures graves, tenez compte de ce qui suit :

- Ne sous-estimez jamais les difficultés et les dangers que peut présenter la conduite en dévers. Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, fai-